

LA DÉCISION A PRIS EFFET DEPUIS HIER

L'Algérie rouvre son espace aérien au Mali

P 24

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 euro
Vendredi 10 - samedi 11 juillet 2026 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6791 - 23^e année

LOUISA HANOUNE POURSUIVIE
POUR DIFFAMATION PAR
MOHAMED SEGHIR SAADAOU



L'affaire reportée au 15 juillet

P 2

CONFIRMÉE COMME PAYS À REVENU
INTERMÉDIAIRE SUPÉRIEUR
La masterclass
de l'Algérie

P 5

VAGUE DE CHALEUR
À TRAVERS LE PAYS

Appel à l'extrême prudence

P 4

FRAUDE AUX LÉGISLATIVES
DU 2 JUILLET

Huit personnes sous mandat de dépôt à Djelfa

P 2

PRÉSIDENTIELLE 2027 EN FRANCE



Ségolène Royal candidate à la primaire des socialistes

P 24

SORTIE DE PROMOTIONS À L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

L'ANP symbole de force et de détermination

Le président de la République a présidé, jeudi, à l'Académie militaire de Cherchell « défunt président Houari Boumediène », la cérémonie annuelle de sortie de plusieurs promotions de l'ANP.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

L'ÉDITO

Mentor. Cours du soir. Un nouveau programme de formation professionnelle (FP), pas du tout classique, se profile à l'horizon dans notre pays. « Sanâa », c'est le nom de ce programme qui « constitue un dispositif opérationnel de formation des jeunes visant à leur fournir les compétences professionnelles requises sur le marché du travail » précise le communiqué des services du Premier ministre publié mercredi dernier, à l'issue du Conseil de Gouvernement présidé par le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Plus en détails et tenant compte de la profonde évolution du marché du travail marqué par un déficit de la demande dans différents segments, le gouvernement pense à une nouvelle méthode d'enseignement des métiers. En appoint à la formation classique dispensée jusque-là. Dans cette nouvelle formule, sont intégrés « un mentorat et un accompagnement leur permettant d'explorer différentes professions et d'acquérir les compétences nécessaires à leur exercice » poursuit le communiqué. Une formule pédagogique qui consiste à mettre en relation une personne expérimentée pour

« Transfert de technologie » intra-muros

transmettre son savoir faire et son expérience à un jeune qui désire acquérir une solide formation dans un métier donné. C'est une formule adoptée par un grand nombre de pays développés à travers le monde. Pour que cette formule soit la plus efficace possible et largement adaptée, le choix d'un agenda compatible est important. C'est pourquoi, il a été précisé, dans le communiqué, qu'« afin de permettre à toutes les catégories de bénéficiaire de ce programme, les horaires de formation sont étendus aux soirs et aux week-ends ». Ceci s'adresse même aux jeunes travailleurs qui souhaitent bénéficier d'une formation d'un autre métier. Et aux mentors qui seraient encore en activité. Ce qui permet, aux deux parties, de mettre à profit les

moments après leurs heures de service pour participer à cette nouvelle formule d'enseignement professionnel qu'on pourrait désigner comme une formation « à la carte ». Sauf qu'en matière d'expérience et de savoir-faire, les meilleurs mentors se trouvent incontestablement en plus grand nombre, parmi les retraités. Ils sont plus de 3 millions de retraités algériens auxquels s'ajoutent près de 400 000 autres affiliés au régime de retraite française et résidant en Algérie. C'est un véritable vivier des métiers. Ce qui offre un double avantage. Permettre aux jeunes apprenants de bénéficier de l'expertise de leurs aînés. Offrir aux retraités un moyen de ne pas sombrer dans le stress de l'inaction. Quant aux mentors encore en activité, ils pourront s'offrir un peu plus de « beurre sur les épinards ». Rappelons qu'il s'agit de « cours du soir » et du week-end. Le tout dans un passage de relais harmonieux et bénéfique au développement de notre pays. Dans l'épanouissement individuel mais aussi en donnant les clés de l'entrepreneuriat au plus grand nombre. Notre gouvernement s'empare d'une idée qui a fait la richesse des plus grandes économies dans le monde : « le transfert de technologie » intra-muros !

Zouhir Mebarki

LOUISA HANOUNE POURSUIVIE POUR DIFFAMATION PAR MOHAMED SEGHIR SAËDAOUI

L'affaire reportée au 15 juillet

La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Louisa Hanoune, a comparu, jeudi 9 juillet, devant le tribunal correctionnel de Sidi M'Hamed à Alger, dans le cadre d'une affaire de diffamation et d'injures envers une institution publique.



Ph: DR

La plainte a été déposée par le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, à la suite de déclarations dans lesquelles la responsable politique l'accusait d'avoir soutenu des candidats aux élections législatives.

L'affaire a été engagée selon la procédure de citation directe, à l'initiative de la défense du ministre. Lors de cette première audience, les avocats de Louisa Hanoune ont sollicité un renvoi afin de préparer leur défense. Le tribunal a fait droit à cette demande et a fixé la prochaine audience au 15 juillet. Avant sa comparution, Louisa Hanoune avait indiqué que le ministre avait engagé des poursuites contre elle à titre personnel, et non au nom de l'État ou du ministère. Elle avait également précisé avoir reçu une citation officielle d'un huissier de justice à la mi-juin. À l'audience, Mme Hanoune a rejeté les accusations portées contre elle. Elle a affirmé avoir été « la cible d'une campagne à son encontre » et a soutenu que sa réponse s'était inscrite exclusivement dans le cadre du débat politique, sans recourir, selon ses propos, à des méthodes qu'elle a qualifiées de « voyous

» ou à des pratiques qu'elle estime appartenir au passé. L'origine de cette affaire remonte au début du mois de juin, lorsque Mme Hanoune avait accusé le ministre de l'Éducation d'avoir « apporté son soutien » à deux candidats aux élections législatives, estimant qu'un tel comportement constituait une violation de la loi. Selon ses déclarations, le ministre aurait, lors d'une réunion avec les représentants de 38 syndicats, parmi lesquels figuraient des candidats aux législatives, « donné des consignes » en faveur de deux candidats. Elle considérait que ces faits constituaient une atteinte au principe de neutralité de l'administration et à la liberté de choix des électeurs. Mme Hanoune avait également soutenu que le secteur de l'Éducation et les organisations syndicales « ne sont pas un parti

politique » et que le ministre « n'est pas le président d'un parti politique » habilité à orienter les syndicalistes dans leur choix électoral. Elle estimait, dès lors, que de telles pratiques, si elles étaient avérées, justifieraient l'ouverture de procédures appropriées. À ce stade, les accusations formulées par Mme Hanoune n'ont pas été accompagnées par des preuves ou des éléments publics. Les responsables syndicaux ayant participé à la réunion évoquée ne se sont pas exprimés publiquement pour confirmer ces allégations. De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, n'a, jusqu'à présent, fait aucune déclaration publique concernant les accusations portées contre lui ni au sujet de la procédure judiciaire engagée.

A. N.

SORTIE À ALGER DE LA PREMIÈRE PROMOTION DES MASTER EN « GOUVERNANCE ET PRÉVENTION DE LA CORRUPTION »

Les pionniers de la transparence

La présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Messrati, a présidé, jeudi à l'École nationale supérieure de management (ENSM) à Alger, la cérémonie de remise des diplômes à la première promotion du Master « Gouvernance et prévention de la corruption », composée de 22 étudiants, indique un communiqué de l'institution publié hier. Placée sous le nom de promotion « Les Pionniers de la transparence », cette cérémonie s'est déroulée en présence du directeur de l'établissement, Abdelhafid Dehya. Elle constitue, selon le communiqué, une étape importante dans le cadre du partenariat stratégique entre la Haute Autorité et le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, visant à consolider les valeurs de transparence, d'intégrité et de bonne gouvernance à travers une formation académique spécialisée. Dans son allocution, Mme Messrati a souligné que la sortie de cette première promotion représente « une étape charnière » dans la concrétisation de la vision de l'État en matière d'investisse-

ment dans le capital humain et de développement de compétences nationales spécialisées dans les domaines de la gouvernance, de la transparence et de la prévention de la corruption.

Elle a expliqué que cette spécialité repose sur une approche scientifique pluridisciplinaire intégrant le droit, l'économie, les finances, les sciences politiques, la gouvernance, les sciences de gestion ainsi que les sciences sociales. Cette approche permet, selon elle, d'offrir aux étudiants une formation complète leur don-

nant les outils nécessaires pour comprendre le phénomène de la corruption, l'analyser et proposer des mécanismes efficaces de prévention. Le communiqué rappelle que le Master « Gouvernance et prévention de la corruption » constitue un parcours académique innovant lancé en 2024 à l'initiative de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption. Depuis son lancement, cette formation a suscité l'adhésion de plus de 2.500 étudiants à travers les différentes universités du pays. Ce cursus a pour

objectif de former des compétences qualifiées capables de contribuer au renforcement de la transparence, à la promotion des principes de bonne gouvernance et à la prévention de la corruption au sein des institutions publiques et privées. La cérémonie a également été marquée par la distinction des étudiants les plus méritants dans les différents cycles et spécialités, en reconnaissance de l'excellence universitaire et afin d'encourager la réussite académique, conclut le communiqué.

M. Seghilani

FRAUDE ÉLECTORALE AUX LÉGISLATIVES

Huit personnes sous mandat de dépôt à Djelfa

Les élections législatives du 2 juillet dernier étaient émaillées par des irrégularités liées à des actes de fraude dans la wilaya de Djelfa. Un dossier est constitué et arrive dans les couloirs de la justice. Des suspects ont été présentés devant le tribunal de Hassi Bahbah au nord de cette wilaya, selon nos confrères du journal arabophone « El Khabar. » Chemin faisant, le juge d'instruction près de cette instance judiciaire a ordonné, jeudi soir, le placement de huit personnes sous mandat de dépôt et deux autres, candidats de leur état, sous contrôle judiciaire, notamment dans le cadre des enquêtes ouvertes sur des soupçons liés au déroulement du scrutin, suite à des recours déposés

par des partis politiques.

Selon des sources bien informées citées par le journal, les enquêtes menées par les services de sécurité ont concerné des encadreurs et des membres relevant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans la commune de Hassi Bahbah, en plus de candidats. Ces personnes ont été présentées ensuite devant le juge d'instruction qui a ainsi ordonné le placement de huit prévenus en détention provisoire tandis que deux autres ont été soumis à un contrôle judiciaire. Selon les mêmes sources, l'enquête poursuit son cours en vue d'éclairer les zones d'ombre qui entourent cette affaire.

R. N.

ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'APOSTILLE EN ALGÉRIE Les modalités de paiement du droit de timbre fixées à 1 500 DA

À l'occasion de l'entrée en vigueur en Algérie de la Convention de La Haye du 5 octobre 1961 relative à l'Apostille, la Direction générale des impôts (DGI) a publié, jeudi, un communiqué détaillant les modalités de paiement du droit de timbre applicable au certificat d'authentification internationale « Apostille ». Selon la DGI, chaque certificat d'Apostille est soumis à un droit de timbre fixé à 1 500 dinars algériens, conformément aux dispositions de l'article 142 bis 5 du Code du timbre. Ce montant est acquitté par le demandeur pour chaque certificat délivré.

Le paiement peut être effectué auprès d'un receveur des impôts ou d'un receveur de la Poste. Une vignette sécurisée est remise immédiatement après le règlement afin d'attester le paiement du droit de timbre. Celle-ci doit être apposée directement sur le certificat d'Apostille. En cas de perte, de détérioration ou de vol de cette vignette, le demandeur peut solliciter son remplacement auprès de l'organisme qui l'a délivrée. Une seconde vignette est alors délivrée contre le paiement d'un droit de timbre réduit de 600 dinars. La Direction générale des impôts rappelle que cette procédure concerne exclusivement les documents destinés à être présentés dans les États parties à la Convention de La Haye du 5 octobre 1961, laquelle supprime l'exigence de la légalisation diplomatique ou consulaire des documents publics étrangers et la remplace par la procédure de l'Apostille.

Les documents concernés sont ceux délivrés par plusieurs secteurs administratifs, notamment les ministères de l'Intérieur et des Collectivités locales, des Transports, de la Justice, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, de l'Éducation nationale, ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Les demandes d'Apostille doivent être déposées en ligne via le portail national dédié apostille.gov.dz, ou selon les modalités définies par les administrations compétentes. Enfin, la DGI invite les citoyens concernés à effectuer le paiement du droit de timbre auprès de ses recettes ou des bureaux de poste habilités. Elle réaffirme, à cette occasion, son engagement à accompagner la mise en œuvre de ce nouveau dispositif afin de garantir un service public moderne, simplifié et de qualité.

A. N.

ALGÉRIE POSTE Début de commercialisation de la vignette «Apostille»

L'entreprise Algérie poste a annoncé le début de la commercialisation de la vignette « Apostille » au niveau des bureaux de poste, à partir de jeudi passé. Cette vignette est utilisée pour l'authentification des documents officiels destinés à être utilisés à l'étranger au profit des États contractants à la Convention de La Haye supprimant l'exigence de la légalisation consulaire traditionnelle des actes publics étrangers, ajoute la même source. Ce service s'inscrit dans le cadre des efforts d'Algérie Poste visant à simplifier les procédures administratives et à rapprocher le service public des citoyens.

A. N.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSIDE LA SORTIE DE PROMOTIONS À L'ACADÉMIE MILITAIRE DE CHERCHELL

L'ANP symbole de force et de détermination

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, jeudi, à l'Académie militaire de Cherchell «défunt Président Houari Boumédiène», la cérémonie annuelle de sortie de plusieurs promotions, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette cérémonie, grandiose, a été l'occasion pour l'Armée nationale populaire de montrer, sans ambages, sa force et sa capacité à se dresser devant toutes les menaces qui seraient tentées de nuire à l'intégrité, la sécurité, l'union et la stabilité du pays. Les démonstrations réalisées par différents corps de l'Anp durant cette cérémonie ont montré les réelles capacités de la force de frappe qu'est devenue aujourd'hui la digne héritière de l'Armée de libération nationale. Le communiqué indique que " M. Abdelmadjid Tebboune, Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale a présidé, jeudi 09 juillet 2026, au niveau de l'Académie militaire de Cherchell «défunt Président Houari Boumédiène», la cérémonie annuelle de sortie de la 57ème promotion de formation fondamentale, de la 19ème promotion de formation militaire commune de base et de la 10ème promotion d'officiers du cycle Master", souligne le communiqué.

Selon la même source, M. Tebboune accompagné de M. le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a été accueilli à l'entrée principale de l'Académie, par le général de Corps d'Armée, commandant des Forces terrestres et le général-major, Commandant de l'Académie militaire de Cherchell. À l'entame, et après la cérémonie d'accueil, M. le Président de la République a écouté l'hymne national et a reçu les honneurs militaires qui lui ont été rendus par différentes formations des Forces de l'Armée nationale populaire, avant de saluer la délégation d'accueil, en l'occurrence MM. le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale, les commandants de Forces, le directeur de cabinet auprès du ministère de la Défense nationale et le Commandant de la 1ère Région militaire. M. Tebboune a observé un moment de recueillement en hommage au défunt Président « Houari Boumédiène » dont l'Académie militaire de Cherchell est baptisée en son nom, pour déposer ensuite une gerbe de fleurs sur la stèle commémorative et réciter la Fatiha sur son âme pure, avant de suivre une présentation portant sur l'Académie, le cursus de formation dispensé et sur les promotions sortantes, ajoute le communiqué. Par la suite, et au niveau de la Place d'armes, il a présidé la cérémonie de sortie des nouvelles promotions au titre de l'année scolaire 2025-2026, à l'entame de laquelle il a passé en revue les carrés des formations



Ph:DR

militaires alignées au niveau de la Place d'armes.

UNE CÉRÉMONIE QUI TOMBE AVEC LE 5 JUILLET

À cette occasion, le général d'Armée, Ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, M. Saïd Chengriha a prononcé une allocution à travers laquelle il a remercié M. le président de la République d'avoir supervisé la cérémonie de sortie de promotions de l'Académie militaire de Cherchell, coïncidant avec les festivités commémorant le 64ème anniversaire de l'Indépendance et du Recouvrement de la Souveraineté nationale : « la cérémonie de sortie de promotions de l'Académie coïncide avec les célébrations commémorant la Fête de l'Indépendance et du Recouvrement de la souveraineté nationale, et ce, dans le cadre de notre volonté constante de perpétuer les hauts faits de notre histoire nationale, riche en épopées et en actes héroïques, et de nous imprégner d'un élan moral élevé nous permettant au sein de l'Armée nationale populaire de poursuivre notre marche glorieuse, sur les pas de nos valeureux prédécesseurs de l'Armée de libération

nationale, qui ont tracé, au prix de leurs corps purs et de leurs sacrifices suprêmes, la voie de la liberté et de l'indépendance », a-t-il souligné. Dans le même sillage, il a assuré que les fils de l'Armée nationale populaire, sous la conduite éclairée de M. le Président de la République poursuivront leur marche victorieuse: « Sur la voie de nos vaillants aînés, les fils de l'Armée nationale populaire poursuivent, sous la conduite éclairée de M. le Président, leur marche victorieuse. Ils ont, dans un passé récent, consenti les plus lourds sacrifices afin de préserver l'État, son système républicain et son caractère démocratique. Au prix d'immenses sacrifices, ils sont parvenus à vaincre le terrorisme barbare, à éradiquer son idéologie étrangère à nos valeurs et à faire échec à son projet obscurantiste, qui a failli ébranler les fondements de l'État national, n'eût été la détermination sans faille des hommes de notre vaillante Armée et de nos valeureux services de sécurité », a encore ajouté Monsieur le général d'Armée, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.

Il faut souligner, dans ce cadre que le discours de M. Chengriha

traduit la stratégie primordiale de l'Anp qui est une armée de défense nationale, garante de l'indépendance, de la sécurité et la stabilité du pays et qui est l'émanation de l'Aln qui a réussi à arracher la liberté en tenant tête à des bataillons de l'armée coloniale, leurs soutiens de l'Otan et des autres puissances impérialistes. L'Anp a réussi l'œuvre grandiose de vaincre l'hydre du terrorisme qui menaçait les fondements de l'État républicain, l'unité du peuple et la sécurité du pays.

DES MANŒUVRES DE HAUTE VOLÉE

Pour sa part, le Commandant de l'Académie militaire de Cherchell, a souligné que l'Académie connaît, aujourd'hui, la sortie d'une nouvelle élite de cadres de l'Armée nationale populaire qui ont bénéficié d'une formation militaire scientifique de qualité, façonnée par une conduite militaire exemplaire et imprégnée de patriotisme, de détermination et d'abnégation au service de la Nation, les rendant aptes à assurer leurs missions futures avec maîtrise et efficacité. Après la prestation du serment par les promotions sortantes, M. Tebboune a procédé à la remise des grades et des diplômes aux premiers lauréats des promotions sortantes, en remettant le diplôme au Major de promotion du cycle Master, puis le grade de Sous-lieutenant et l'épée de l'Académie au major de promotion de la Formation fondamentale. Il a également procédé à la remise du diplôme au major de promotion de la Formation militaire commune de base issu des pays frères et amis, avant d'inviter la délégation qui l'accompagne à remettre les diplômes et les grades aux autres lauréats. La cérémonie s'est poursuivie par la remise de l'étendard de l'Académie par la promotion sortante d'officiers d'active à la promotion qui lui succède, avant que le Major de la 57ème promotion de la Formation fondamentale ne soumette à l'approbation de Monsieur le Président de la République la baptisation de la promotion au nom du défunt président le Moudjahid Liamine Zeroual, en

présentant une courte biographie du défunt. Par la suite, les promotions sortantes ont effectué une parade avant de céder la place à des exhibitions d'arts martiaux et des exhibitions sportives collectives avec et sans armes, des sauts d'obstacles en feu et ce, avant de reconstituer des figures et des tableaux aux couleurs nationales, suivies d'un exercice démonstratif de combat exécuté par un détachement combiné d'élèves de l'Académie. Par la suite, la cérémonie de sortie de promotions a également vu la participation des Forces aériennes à travers l'exécution de figures aériennes réalisées par différents escadrons d'avions de combat et un exercice de ravitaillement en vol d'avions de chasse. M. Tebboune a suivi par la suite la diffusion en direct sur écran géant, d'un exercice démonstratif exécuté par nos Forces Navales, intitulé : « Recherche et interception d'un navire suspect dans le cadre d'une opération d'interdiction maritime ». Après une exhibition de saut en parachutes, la Garde au drapeau national a pris le devant d'une parade militaire suivie des carrés d'élèves officiers de carrière de Formation fondamentale et Militaire commune de base, sur fond de musique militaire interprétée par une troupe de la Garde Républicaine. En outre, le Président de la République a suivi au niveau du complexe pédagogique «Didouche Mourad» les activités de l'exposition scientifique organisée par des élèves officiers des promotions sortantes. À l'issue, M. le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a honoré la famille du défunt Président le Moudjahid Liamine Zeroual, avant de procéder à la signature du livre d'or de l'Académie. Les manœuvres exécutées à l'occasion de la cérémonie de sorties de promotions de l'Académie de Cherchell sont une démonstration de force, de détermination, de maîtrise et de professionnalisme de l'Anp qui veille sur le pays en sa qualité de digne héritière de l'Aln.

Synthèse Slimane B.

UNIVERSITÉ D'ALGER 3

Baddari « baptise » Les premières promotions en anglais

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, jeudi soir à Alger, la cérémonie de sortie des premières promotions d'étudiants ayant suivi leur cursus universitaire en langue anglaise à l'Université d'Alger 3 « Ibrahim Sultan Cheïbout », marquant une nouvelle étape dans la stratégie nationale de modernisation de l'enseignement supérieur.

Organisée à la Faculté des sciences de l'information et de la communication, la cérémonie a réuni les responsables de l'université, des représentants de plusieurs institutions nationales ainsi que les familles des diplômés. Dans son allocution, le ministre a souligné que cette première promotion, issue de plusieurs filières de l'université, constitue « une étape importante » dans la concrétisation de la stratégie nationale visant à généraliser progressivement l'enseignement en langue anglaise au sein des établissements universitaires algériens. Les diplômés proviennent notamment des facultés des sciences de l'information et de la communication, des sciences politiques,

des sciences économiques, commerciales et de gestion, ainsi que de l'Institut des activités physiques et sportives. Kamel Baddari a estimé que ces étudiants formeront « l'avant-garde » du processus de transition vers un enseignement supérieur davantage ouvert sur l'international. Il a rappelé que l'anglais est aujourd'hui « la langue de la science et de la technologie », mais également un vecteur de mobilité académique et d'accès aux connaissances à l'échelle mondiale. Le ministre a également mis en avant le rôle de cette démarche dans le renforcement de la visibilité internationale de l'université algérienne, affirmant que cette orientation s'inscrit dans la vision de l'Algérie nouvelle impulsée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « L'Algérie nouvelle et victorieuse se dirige vers l'édification d'un modèle de développement qui forme un étudiant ouvert sur le monde, en phase avec les progrès scientifiques et animé par l'innovation et la créativité », a-t-il déclaré. Selon M. Baddari, ces premières promotions constituent le noyau d'une université algérienne de quatrième génération, capable de

répondre aux besoins de la société, aux priorités de l'État et aux exigences des politiques publiques en matière de développement et d'innovation. De son côté, le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, a félicité les nouveaux diplômés pour leur parcours, les exhortant à poursuivre leurs études dans les cycles supérieurs et à préserver les valeurs d'intégrité, de rigueur scientifique et d'innovation. Les étudiants diplômés ont, pour leur part, exprimé leur fierté d'appartenir à cette première promotion ayant suivi un cursus intégralement dispensé en langue anglaise. Ils ont salué les efforts des équipes pédagogiques ainsi que l'accompagnement du ministère de l'Enseignement supérieur, estimant que cette expérience leur ouvre de nouvelles perspectives académiques et professionnelles, tant au niveau national qu'international. La cérémonie s'est achevée par la remise des diplômes et la distinction des majors de promotion dans les différentes spécialités, dans une ambiance empreinte de fierté et d'émotion.

M. Seghilani

VAGUE DE CHALEUR À TRAVERS LE PAYS

Appel à l'extrême prudence

Une intense vague de chaleur touche, depuis hier une grande partie du pays. Plusieurs wilayas seront exposées, jusqu'à demain, à des températures très élevées pouvant atteindre 46°C, favorisant également les risques de départ de feux.



Face à cette situation, les autorités appellent les citoyens à faire preuve d'une extrême prudence et à respecter les consignes de prévention afin de protéger leur santé et de prévenir les incendies. En effet, l'Office national de la météorologie (ONM) a émis, jeudi, un Bulletin météorologique spécial (BMS) de niveau de vigilance Orange annonçant une vague de chaleur devant affecter plusieurs régions du pays de vendredi à dimanche, avec des températures exceptionnellement élevées. Les wilayas de Médéa, Djelfa, Bouira, Tizi-Ouzou, M'Sila, Mila, Constantine, Guelma et l'ouest de Batna enregistrent depuis hier des températures maximales comprises entre 44 et 45°C, tandis que les minimales oscillent entre 26 et 32°C durant toute la période de validité du bulletin. Les wilayas côtières de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf sont également concernées par cette vague de chaleur.

Les températures maximales y varient entre 40 et 42°C, avec des pointes pouvant atteindre localement 43 à 45°C. À partir d'aujourd'hui, la canicule gagnera également les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Aïn Defla, Chlef, Relizane et Mascara, où les températures atteindront 44 à 45°C, avec des pics pouvant aller jusqu'à 46°C dimanche.

LES CONSIGNES DE PRÉVENTION

Face à ces conditions météorologiques exceptionnelles, la Direction générale de la Protection civile a lancé un appel à la vigilance afin de limiter les risques liés à la canicule.

Les autorités recommandent notamment de ne pas s'exposer au soleil, particulièrement pour les personnes âgées, les enfants et les personnes souffrant de maladies chroniques. Elles conseillent également de maintenir les habitations au frais en fer-

mant les volets et rideaux durant la journée et en les ouvrant uniquement la nuit afin de favoriser l'entrée de l'air frais.

Il est également recommandé de créer des courants d'air lorsque la température extérieure devient inférieure à celle de l'intérieur, d'éviter les espaces confinés, de limiter l'utilisation des éclairages électriques et de réduire au maximum les déplacements, sauf en cas de nécessité. Les personnes contraintes de sortir sont invitées à porter un chapeau ainsi que des vêtements légers, amples et en coton, tout en évitant les activités physiques intenses durant les heures les plus chaudes.

RISQUE ÉLEVÉ D'INCENDIES : LES CITOYENS APPELÉS À LA PRUDENCE

La Protection civile souligne également que les fortes chaleurs augmentent considérablement le risque

de départs de feu, notamment dans les espaces forestiers.

À ce titre, les citoyens sont appelés à éviter tout comportement susceptible de provoquer un incendie, notamment l'abandon de mégots de cigarettes, l'allumage de feux ou toute autre action pouvant être à l'origine d'un départ de flammes. Les autorités rappellent également qu'il est strictement interdit de se baigner dans les retenues d'eau ainsi que sur les plages non autorisées à la baignade.

DES RECOMMANDATIONS POUR LES AUTOMOBILISTES ET LES PERSONNES VULNÉRABLES

Les automobilistes dont les véhicules ne disposent pas de climatisation sont invités à éviter les longs trajets durant la journée. La Protection civile rappelle avec insistance qu'il ne faut jamais laisser un enfant seul à l'intérieur d'un véhicule, même pour une courte durée. Elle appelle également les citoyens à porter une attention particulière aux personnes dépendantes ou isolées en leur proposant régulièrement de l'eau afin d'éviter les risques de déshydratation.

En cas d'urgence, la Protection civile met à la disposition des citoyens le numéro vert 1021 ainsi que le numéro d'urgence 14. Les appelants sont invités à communiquer avec précision leur adresse ainsi que la nature de l'incident afin de permettre une intervention rapide et efficace.

Ania Nait Chahal

EN RAISON DE LA BAISSÉ DE PRODUCTION À FOUKA 2

Des perturbations dans la distribution d'eau à Alger

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a annoncé, hier, une perturbation du programme de distribution d'eau potable dans plusieurs communes de la capitale. Cette situation est due à un arrêt, accompagné d'une baisse de la capacité de production, au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Fouka 2. Selon SEAAL, « cette baisse de production entraîne des perturbations ainsi que des retards dans le programme de distribution d'eau potable dans plusieurs localités ».

Les communes concernées sont la ville nouvelle de Sidi Abdallah, Mahelma, Rahmania, Zéralda, Staoueli, Aïn Benian et Hammamet. Certaines zones spécifiques sont également touchées, notamment les quartiers Blouta, El Hadba El Baida et les cités avoisinantes dans la commune de Souidania, ainsi que Sidi Hassan, la zone des Dunes et les quartiers de Bouchaoui 1, 2 et 3, dans la commune de Chéraga.

SEAAL a précisé que « le retour au programme habituel de distribution se fera progressivement après la reprise de l'activité de la station de dessalement de Fouka 2 à sa pleine capacité et le remplissage des principaux réservoirs de stockage ».

L'entreprise a présenté ses excuses à ses abonnés pour les désagréments occasionnés et les a invités à faire preuve de compréhension durant cette période de perturbation.

L. Zeggane

BAB EL-OUED (ALGER)

Deux 2 individus arrêtés et 6 Kg de kif traité saisis

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi près de 6 kg de kif traité et procédé à l'arrestation de deux individus suspects, a indiqué un communiqué des mêmes services.

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de la circonscription administrative de Bab El-Oued, ont interpellé, au cours de la semaine écoulée, deux suspects impliqués dans une affaire de trafic de drogues et de psychotropes, tout en saisissant près de 6 kg de kif traité, a précisé la même source.

Cette opération a été menée à « la suite d'investigations approfondies sur le terrain, ayant permis aux enquêteurs de mettre au jour les activités des deux mis en cause, qui se livraient au trafic de drogues et de psychotropes ». Selon la même source « leur identification et leur arrestation ont permis la saisie de cette quantité de stupéfiants ».

L'opération, exécutée sous la supervision du parquet territorialement compétent, s'est soldée par « la saisie de 5 kg et 925 g de kif traité, 131 capsules de psychotropes, 40,24 g de cocaïne et 67,29 g d'ecstasy », ainsi que « 213 millions de centimes et 600 euros provenant des revenus du trafic, une machine à compter les billets et une balance électronique », a ajouté le document. Les deux suspects ont été « présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Bab El-Oued pour détention, transport, stockage et mise en vente illicites de drogues, à savoir du cannabis, de la cocaïne et de l'ecstasy, dans le cadre d'une bande criminelle transfrontalière », a conclu le communiqué.

L. Z.

EAU POTABLE

Bouzegza insiste sur une alimentation en continu

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, a ordonné le renforcement des mesures destinées à garantir la continuité du service public de l'eau à travers le pays, tout en appelant à accélérer la réalisation des projets programmés pour 2026, lors d'une réunion de coordination consacrée au suivi de l'approvisionnement en eau durant la saison estivale, a indiqué mercredi un communiqué du ministère.

Présidée par visioconférence, cette réunion a rassemblé les cadres centraux du secteur, les responsables des entreprises et organismes sous tutelle ainsi que les directeurs de l'hydraulique des différentes wilayas. Les participants ont procédé à une évaluation de la situation du service public de l'eau et des mesures mises en œuvre afin d'assurer sa continuité et d'améliorer son efficacité pendant la période de forte consommation.

À cette occasion, le ministre a estimé que les résultats enregistrés sur le terrain traduisent une amélioration progressive du service public de l'eau. Il a toutefois insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts, de maintenir une présence permanente sur le terrain et de renforcer la rigueur ainsi que la vigilance dans la gestion du secteur afin de consolider les acquis et d'améliorer davantage la qualité des prestations fournies aux citoyens.

Dans ce cadre, Bouzegza a donné une série d'instructions portant notamment sur le suivi quotidien de la situation de l'alimentation en eau potable, la mobilisation optimale des ressources hydriques, la diversification des sources d'approvisionnement ainsi que l'organisation de la permanence durant les jours fériés pour assurer la continuité du service public.

Le ministre a également insisté sur l'accélération de la cadence de réalisation des projets inscrits au titre de l'année 2026 et sur le parachèvement des programmes de développement conformément aux priorités arrêtées par les pouvoirs publics. Concernant la gestion des réseaux, il a ordonné l'intensification des campagnes de détection des fuites et leur réparation dans les meilleurs délais afin de réduire les pertes d'eau. Il a, en outre, appelé à renforcer la lutte contre les raccordements illicites aux réseaux d'alimentation en eau potable, en appliquant les mesures juridiques nécessaires à l'encontre des contrevenants.

Bouzegza a également mis l'accent sur la nécessité de renforcer la coordination entre les différents intervenants du secteur et d'améliorer la communication avec les citoyens. À ce titre, il a demandé la généralisation de l'information préalable des usagers, notamment par l'envoi

de SMS, pour les informer des perturbations éventuelles de l'alimentation en eau ou des opérations de maintenance programmées.

Le ministre a, par ailleurs, appelé à développer davantage la valorisation des eaux épurées et à augmenter leur taux d'exploitation. Il a préconisé la généralisation de la technique du triple traitement des eaux usées ainsi que l'intégration des systèmes de gestion et de contrôle à distance dans les futurs projets du secteur afin d'améliorer les performances des infrastructures hydrauliques. Il a également souligné l'importance de poursuivre les projets d'interconnexion des barrages et des systèmes de transfert des eaux afin de renforcer l'équilibre dans la répartition des ressources hydriques entre les différentes régions du pays. Au terme de la réunion, le ministre a suivi des exposés consacrés à l'état du service public de l'eau ainsi qu'au taux d'avancement des projets sectoriels. Il a réitéré ses instructions pour assurer un suivi quotidien des indicateurs d'approvisionnement, intervenir immédiatement en cas de dysfonctionnement et poursuivre les actions de coordination et de communication afin de tenir les citoyens informés de toute évolution concernant le service public de l'eau.

A. N.

CONFIRMÉE DANS LA CATÉGORIE DE PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE SUPÉRIEUR

La « masterclass » de l'Algérie

Pour la troisième année de suite, depuis 2024, l'Algérie figure dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur, selon le dernier classement établi par le Groupe de la Banque mondiale.



PH: DR

Cette classification porte sur l'analyse du revenu national brut (RNB) par habitant de 218 économies pour l'exercice 2025. Pour comprendre ce classement, il faut savoir que la Banque mondiale définit les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure comme étant celles dont le RNB par habitant se situe entre 4.496 et 13.935 dollars, c'est le cas de l'Algérie. Les économies dont le RNB par habitant dépasse les 13.935 dollars sont classées par la Banque mondiale dans la catégorie des économies à revenu élevé. L'Algérie, avec un RNB par habitant s'élevant à 5.850 dollars l'année dernière (contre 5.370 dollars en 2024), est, avec la Libye, les seuls pays d'Afrique du Nord à figurer dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire supérieur. Pour les observateurs, ce résultat reflète les avancées réalisées par l'Algérie ces dernières années en termes de croissance, d'investissement public, mais aussi dans le domaine de la bonne gouvernance des finances publiques. C'est en 2024, que l'Algérie est passée, pour la première fois au titre de cette même classification, de "pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure" à pays à "revenu intermédiaire de la tranche supérieure". Début

août 2025, la Banque mondiale avait confirmé l'Algérie dans la tranche supérieure des pays à revenu intermédiaire. À l'époque, le ministère des Finances avait expliqué ce résultat par la révision complète des statistiques des comptes nationaux, engagée par l'Office national des statistiques (ONS), dans le but de s'aligner sur les normes internationales actuelles, à travers la prise en compte "non seulement de l'opération de rebasage du PIB, par une révision à la hausse du niveau du PIB mais aussi d'autres facteurs tels que les résultats enregistrés ces dernières années en matière de croissance, dans l'élargissement de l'investissement public et la consolidation des secteurs économiques productifs, le renforcement de la bonne gouvernance des finances publiques, les progrès dans l'amélioration des méthodes de mesure et de production de la donnée statistique dans l'administration publique et d'une meilleure couverture de l'économie non observée.

LES ENCOURAGEMENTS DU FMI

Autre satisfecit venant d'une institution internationale : le Fonds monétaire international (FMI), au terme de sa mission effectuée à Alger du 16 au 30 juin dans le cadre des consultations de 2026 au titre de l'article IV, a salué "les efforts de diversification déployés par l'Algérie, notamment dans les secteurs minier et agricole". Le FMI encourage l'Algérie à "poursuivre les réformes visant à renforcer la compétitivité et l'investissement privé". S'agissant du secteur financier, le FMI a salué "le retrait de l'Algérie de la liste grise en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme", considérant cela comme "une réalisation importante, reflétant une forte volonté et de la poursuite des efforts de réforme". Il a également mis en avant les efforts engagés pour diversifier les sources de financement, citant la première émission souveraine de Sukuk et le financement

attendu d'une banque de développement régionale. Les encouragements du FMI portent également sur le secteur énergétique, dominé encore par les hydrocarbures.

À ce propos, le FMI a souligné que la position géographique de l'Algérie et la richesse de ses ressources énergétiques "pourraient servir de levier pour renforcer son rôle sur le marché de l'énergie, avec l'Europe et l'Afrique". Enfin, concernant les perspectives économiques de l'Algérie à court terme, le FMI juge qu'elles "demeurent globalement positives, car la hausse des prix des hydrocarbures devrait augmenter les exportations et les recettes budgétaires". Pour le FMI, "la croissance du PIB devrait rester robuste à 3,8% en 2026". Autre prévision optimiste du FMI concernant l'économie algérienne : le déficit extérieur devrait ainsi baisser sous l'effet de la hausse des prix des hydrocarbures et de la baisse des importations.

M'hamed Rebah

CRÉDIT SUR HYPOTHÈQUE La BDL se dote d'une agence spécialisée à Blida

La Banque de développement local (BDL) a ouvert une nouvelle agence commerciale spécialisée dans le crédit sur hypothèque dans la wilaya de Blida, dans le cadre de ses démarches visant à élargir son réseau de services et à les rapprocher de la clientèle, a indiqué un communiqué de la banque. Avec l'ouverture de cette agence, la BDL, seule institution financière en Algérie à proposer le service de crédit sur hypothèque, compte neuf agences spécialisées dans ce service, a précisé la même source, considérant que cette démarche traduit « le souci de la banque de répondre aux besoins des citoyens et de mettre à disposition des solutions de financement souples et sécurisées, permettant aux clients de satisfaire leurs besoins financiers tout en conservant leurs biens de valeur ». L'activité de crédit sur hypothèque a enregistré des résultats positifs, l'en cours des crédits accordés dans ce cadre étant estimé à 23,75 milliards de DA en 2025, avec un taux de réalisation de 100 % des objectifs fixés, ce qui « reflète l'engouement croissant pour cette formule de financement et la confiance des clients dans les services que propose la banque », selon le communiqué. À noter que le nombre de bénéficiaires de ce service a dépassé les 121 000 clients à travers les différentes wilayas du pays, a précisé la BDL, indiquant que « l'ouverture de l'agence de Blida constitue un apport qualitatif au réseau de la banque, qui compte actuellement 185 agences à travers le territoire national », a conclu la banque.

L. Z.

POUR SON PROJET D'INCLUSION NUMÉRIQUE Algérie Télécom primée à Genève

L'entreprise Algérie Télécom a décroché à Genève (Suisse) un prix international lors du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), pour son projet « L'intelligence artificielle au service de l'inclusion numérique » (AI for Digital Inclusion AIDI), a indiqué un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications. Ce prix, qui constitue « une nouvelle consécration internationale pour l'Algérie », a été remis en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, lors des travaux du Forum qui s'est achevé hier à Genève et porte la signature de la secrétaire générale de l'Union internationale des télécommunications (UIT), Mme Doreen Bogdan-Martin, précise le communiqué. Le projet d'Algérie Télécom « AI for Digital Inclusion AIDI » a obtenu un certificat de reconnaissance de l'UIT après avoir été retenu parmi les projets lauréats dans la catégorie « Infrastructure des technologies de l'information et de la communication (TIC) », en reconnaissance de « sa contribution au renforcement de la transformation numérique et à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) ». Cette distinction confirme « la place prépondérante de l'Algérie dans le domaine de l'innovation numérique, ainsi que ses efforts dans l'exploitation des technologies de l'intelligence artificielle au service de l'inclusion numérique et du développement des infrastructures technologiques », a précisé le communiqué.

L. Z.

AAPI/INVESTISSEMENT

Les guichets uniques désormais habilités à délivrer les permis de construire et de travail

Les premiers arrêtés ministériels portant délégation de pouvoirs aux représentants de l'administration publique exerçant au niveau des guichets uniques de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) ont été publiés au Journal officiel N48, a indiqué un communiqué de l'Agence. Cette mesure, prise en application des dispositions de l'article 22 du décret exécutif 26-153 du 14 avril 2026 portant réorganisation de l'AAPI, vise à simplifier les procédures administratives et à accélérer la concrétisation des projets d'investissement, et concernera, dans un premier temps, les secteurs de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, ainsi que du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale. En vertu de l'arrêté du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, les responsables des services représentants l'administration chargée de l'urbanisme au niveau des guichets uniques de l'AAPI sont désormais habilités à signer et à délivrer les permis de construire et les certificats de conformité, ainsi qu'à octroyer divers documents relatifs à l'urbanisme pour les projets d'investissement relevant de cette Agence. De même, l'arrêté du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale confère aux représentants de l'administration chargée de l'emploi au niveau des guichets uniques de l'AAPI, le pouvoir de signer et de délivrer les permis de travail et les autorisations préalables y afférentes, ainsi que tout autre document ou autorisation nécessaires aux projets d'investissements. Cette démarche s'inscrit

dans le cadre de la finalisation de l'activation du dispositif des guichets uniques, à travers l'élargissement des pouvoirs des représentants des administrations publiques, permettant ainsi de traiter un nombre important de procédures administratives directement au niveau du guichet unique, de réduire les délais d'examen des dossiers et d'accélérer la réalisation des projets d'investissement. La publication des arrêtés portant délégation de pouvoir devrait se poursuivre pour les autres secteurs ministériels représentés au niveau des guichets uniques, afin de renforcer l'efficacité de ce mécanisme dans l'accompagnement des investisseurs et l'amélioration du climat des investissements.

L. Zeggane

FINANCE ISLAMIQUE

Les experts plaident pour une meilleure mobilisation de l'épargne nationale

Le développement du marché de la finance islamique en Algérie représente l'une des principales solutions pour mobiliser l'épargne nationale et l'orienter vers l'investissement productif, afin de diversifier les sources de financement, de renforcer l'inclusion financière et de soutenir un développement économique durable, ont indiqué à Alger, des participants à la Conférence nationale sur « la finance islamique, un levier pour mobiliser l'épargne nationale ».



PH: DR

Cette conférence a été organisée par l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR), en partenariat avec Djamaâ El-Djazaïr, sous le thème « le développement de l'assurance Takaful en Algérie : enjeux, défis et perspectives, conformément aux principes de la charia islamique », et ce, en présence du recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, du président de l'UAR, Youcef Benmicia, ainsi que de la directrice générale de la Bourse d'Alger, Amel Selmoun. À cette occasion, les intervenants ont affirmé que « la réussite du système de finance islamique en Algérie exige l'élargissement et le développement de l'activité bancaire islamique, notamment du marché des capitaux, des Sukuk, des fonds d'investissement, ainsi que de l'assurance Takaful, en tant qu'outils intégrés pour fournir des solutions de financement répondant aux besoins de l'économie nationale ». Dans ce contexte, cheikh Al Kacimi Al Hoceini a mis en avant « l'importance de l'activité bancaire islamique en tant qu'activité économique fondée sur un intérêt licite », rappelant que « les institutions religieuses sont des partenaires dans le processus de développement économique ». Pour sa part, M. Benmicia a assuré que « la mobilisation des ressources financières locales et leur orientation vers l'investissement constituent l'un des principaux défis auxquels l'économie nationale est confrontée », soulignant que « le développement durable repose sur un système financier performant capable de transformer l'épargne en investissements réels ». Ajoutant que, « le développement de la finance islamique se veut un choix stratégique, à même de répondre à la demande croissante de produits conformes aux préceptes de la Charia, tout en contribuant à capter les capitaux circulant en dehors du système bancaire, à

élargir la base de l'inclusion financière, et à offrir de nouvelles sources de financement aux entreprises et aux projets d'investissement ». Dans son intervention, le Professeur en jurisprudence islamique et finance islamique, Abderrahmane Senouci, a présenté les principales tendances actuelles de la finance islamique à l'échelle internationale, appelant à « tirer parti des expériences réussies et à les adapter au contexte algérien ». Il a notamment mis l'accent sur « l'émission de Sukuk d'entreprise, après le lancement des Sukuk souverains, en tant qu'outil pour financer les grands projets dans différents secteurs ». Il a, en outre, mis en exergue « la nécessité d'accélérer la transformation numérique du secteur financier et de s'orienter vers la création de banques islamiques spécialisées, plutôt que de se limiter aux guichets islamiques,

afin de favoriser le développement de l'industrie de la finance islamique et d'en renforcer la compétitivité », a-t-il précisé.

DES PROPOSITIONS POUR DÉVELOPPER LA FINANCE ISLAMIQUE DANS LE PLF- 2027

Dans le même contexte, le secrétaire général de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), Brahim Mihoubi, a indiqué que des propositions portant sur le développement de la finance islamique ont été soumises au ministère des Finances, en vue de les intégrer au projet de loi de finances 2027, précisant que leur adoption permettrait l'émission de Sukuk d'entreprise, à même d'élargir les instruments de financement mis à la disposition des entreprises économiques. A noter que les sukuk d'entreprise sont des titres émis

par des sociétés commerciales, industrielles, de services ou des institutions financières, afin de financer de nouveaux projets ou d'acquiescer des actifs générateurs de revenus. Les participants ont également examiné les moyens de renforcer la complémentarité entre les banques islamiques, les Sukuk et le marché des capitaux, dans le but de mobiliser l'épargne et de financer les projets de développement, tout en soulignant « la nécessité d'élaborer une stratégie nationale d'inclusion financière et de proposer des produits financiers conformes aux préceptes de la charia et répondant aux attentes des différentes franges de la société ». Le développement de l'assurance Takaful a constitué l'un des principaux axes de débat, où l'accent a été mis sur la nécessité de parachever le cadre législatif et réglementaire régissant cette activité, à même de

renforcer sa place au sein du système de la finance islamique et d'en faire un partenaire clé dans la gestion des risques et le financement de l'économie.

UNE CARAVANE NATIONALE DE L'ÉPARGNE

La conférence a également été marquée par « le lancement de la Caravane nationale de l'épargne, qui sillonnera les wilayas d'El Oued, Adrar, Tamanrasset, Mostaganem, Tlemcen, Laghouat, Annaba, Tizi-Ouzou et Alger, à l'effet de promouvoir la culture de l'épargne et de promouvoir la culture financière auprès des différentes catégories de la société ». Le fondateur de l'incubateur « Axxam Business Hub », Anis Bentayeb, a indiqué que « cette initiative, organisée en partenariat avec l'UAR, le laboratoire de technologie financière « Algeria Finlab », et l'initiative nationale « Cheb Fikra », comprendra des expositions et des activités de sensibilisation, outre le lancement d'une campagne pour la sélection de 100 ambassadeurs de l'épargne parmi les influenceurs et les créateurs de contenu à travers plusieurs wilayas ». A ce titre, le Délégué général de l'UAR, M. Abdelhakim Berrah, a souligné que « cette caravane vise à associer le citoyen au développement du marché financier et à renforcer l'inclusion financière, tout en mettant en avant le rôle de l'Observatoire national de l'épargne et du financement de l'économie, en tant que mécanisme de modernisation du système financier et de mobilisation de l'épargne nationale », a-t-il conclu.

L. Zeggane

BOURSE D'ALGER

« CRAPC Expertise » et « AYRADE » officiellement cotées les 14 et 15 juillet

La filiale publique « CRAPC Expertise », relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que la société AYRADE, spécialisée dans les technologies de l'information et de la communication (TIC), seront officiellement introduites à la Bourse des valeurs mobilières d'Alger le 14 et 15 du mois en cours, a annoncé à Alger le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob), Youcef Bouzenada. S'exprimant lors d'une conférence de presse organisée par la Cosob pour présenter les résultats et les modalités des deux opérations d'augmentation de capital de « CRAPC Expertise » et « d'AYRADE », M. Bouzenada a indiqué que « l'introduction officielle des deux sociétés à la Bourse des valeurs mobilières interviendra mardi et mercredi prochains », soulignant que « les opérations de souscription se sont déroulées dans de bonnes conditions et dans les délais impartis ». Il a précisé que « les souscriptions avaient dépassé le nombre d'actions offertes de 4,55 % pour CRAPC et de 38,4 % pour AYRADE ». Avec ces deux nouvelles introductions, la Bourse d'Alger comptera désormais dix sociétés cotées. À noter que les huit sociétés déjà présentes sont, Alliance Assurances, Biopharm, El Aurassi, Saidal, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), la Banque de développement local (BDL), ainsi que la PME AOM Invest, spécialisée dans les

investissements financiers, et la start-up Moustachir. Dans ce cadre, le directeur des intermédiaires de marché à la Cosob, Rachid Mahmoudi, a indiqué que « la souscription aux actions de « CRAPC Expertise » était réservée exclusivement aux filiales des établissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST), des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), des universités, des centres de recherche, des écoles supérieures ainsi qu'à leurs filiales économiques ». Cette opération a enregistré une demande portant sur 40.776 actions, contre 39.000 actions offertes, soit un excédent de 1.766 actions. Le montant proposé s'élevait à 62,4 millions de dinars, tandis que les souscriptions ont atteint 65,24 millions de dinars, représentant un excédent de 2,84 millions de dinars. Par wilaya, Alger est arrivée en tête avec 60,74 % des souscriptions, suivie de Constantine (13,51 %) et d'Oum El Bouaghi (5,68 %).

« AYRADE » SÉDUIT LES INVESTISSEURS DANS 53 WILAYAS

Concernant AYRADE, active dans les technologies de l'information, l'ingénierie logicielle et le développement des services numériques, le directeur des études à la Cosob, Salmane Souidi, a indiqué que « 1.250.000 actions avaient été proposées à la souscription. Le montant total des souscriptions a atteint 1,38 milliard de dinars, tandis

que la demande a porté sur 1.729.993 actions, soit un taux de souscription de 138,4 %. Les opérations ont concerné 53 wilayas ». Dans une déclaration à la presse, le PDG d'AYRADE, Mohamed Lamine Belbachir, a estimé que « l'introduction de son entreprise en Bourse est le fruit des efforts conjoints des différents acteurs du secteur et contribuera à insuffler une nouvelle dynamique à cette société créée en 2009 ». Il a ajouté que « cette opération est susceptible d'encourager d'autres entreprises similaires à accéder au marché financier », saluant « le rôle du guichet unique du marché financier », qui, selon lui, « largement contribué à simplifier les procédures, notamment celles liées aux mécanismes et aux conditions d'introduction en Bourse, dans la perspective de développer le marché financier national ». De son côté, la cheffe du département de l'ingénierie juridique et financière à l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche scientifique et du développement technologique, sponsor de l'opération sur le marché financier, Zahra Yahia, a estimé que « l'introduction de la filiale du Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques (CRAPC) constitue une étape importante pour la valorisation des résultats de la recherche scientifique et le soutien à la dynamique économique que connaît le pays », a-t-il souligné.

L. Z.

LE CONSEIL NATIONAL SAHRAOUI APPELLE À UNE MOBILISATION INTERNATIONALE EN FAVEUR DU DÉTENU SAHRAOUI

« Sauvons Naâma Asfari »

Le Conseil national sahraoui a exprimé sa profonde inquiétude face à la dégradation rapide de l'état de santé du prisonnier politique sahraoui Naâma Asfari, en grève de la faim illimitée depuis le 8 juin à la prison de Kénitra, au Maroc.

Dans un communiqué, l'institution législative sahraouie a tenu les autorités marocaines pour « entièrement responsables » de la vie du détenu et de ses compagnons, réclamant leur libération immédiate et inconditionnelle conformément aux résolutions des Nations unies et au droit international humanitaire. Naâma Asfari, membre du groupe des prisonniers de Gdeim Izik, observe une grève de la faim afin de dénoncer sa détention qu'il qualifie d'arbitraire ainsi que les violations répétées de ses droits fondamentaux. Selon le Conseil national sahraoui, son état de santé s'est fortement détérioré après plus d'un mois de jeûne, suscitant une vive préoccupation parmi les organisations sahraouies et les défenseurs des droits humains. En signe de solidarité avec Naâma Asfari, les autres prisonniers politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik ont entamé des grèves préventives de la faim. Pour le Conseil national sahraoui, cette mobilisation témoigne de leur unité face aux conditions de détention jugées particulièrement difficiles et à la politique d'isolement imposée par les autorités marocaines. L'institution a également exigé que Naâma Asfari bénéficie de soins médicaux urgents, indépendants et adaptés à son état de santé. Elle a, en outre, appelé à autoriser des visites du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), des mécanismes onusiens compétents ainsi que des organisations internationales de défense des droits de l'Homme auprès des détenus sahraouis. Le Conseil national sahraoui a lancé un appel pressant aux Nations unies, au Conseil de sécurité, à l'Union africaine, à l'Union européenne ainsi qu'aux parlements et organisations humanitaires du monde entier afin qu'ils interviennent « en urgence » pour sauver la vie de Naâma Asfari. Selon le Conseil, le silence de la communauté internationale face à cette situation contribue à renforcer l'impunité dont bénéficierait le Maroc et



porte atteinte à la crédibilité du système international de protection des droits de l'Homme. L'institution a enfin réaffirmé sa solidarité totale avec Naâma Asfari, les autres prisonniers politiques sahraouis et leurs familles, estimant que leur lutte pacifique pour la liberté et la dignité s'inscrit dans le combat du peuple sahraoui pour l'exercice de son droit à l'autodétermination.

L'ÉTAT DE SANTÉ DU DÉTENU S'EST DÉTÉRIORÉ

De son côté, l'Association française des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a également exprimé sa vive préoccupation face à l'évolution de l'état de santé du détenu. Dans un communiqué publié à Paris, l'association indique que Naâma Asfari entame sa cinquième semaine de « grève de la faim pour la dignité », entreprise pour dénoncer le non-respect par les autorités marocaines de l'Avis 23/2023 du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire. Selon l'AARASD, cet avis des Nations unies reconnaît le caractère arbitraire de la détention des prisonniers de Gdeim Izik et recommande leur libération. Dans l'attente de cette mesure, Naâma Asfari réclame également leur transfert vers la prison d'El Ayoun afin de leur permettre de se rapprocher de leurs familles. L'association souligne que, malgré les contacts téléphoniques autorisés avec son

épouse, Claude Mangin-Asfari, le prisonnier a perdu beaucoup de poids, ce qui nourrit de fortes inquiétudes quant à son état de santé. Elle s'interroge également sur l'absence de réaction des autorités pénitentiaires marocaines alors que la grève de la faim se poursuit depuis plus d'un mois. Estimant que la grève de la faim constitue désormais l'unique moyen de protestation dont disposent les prisonniers politiques sahraouis, l'AARASD appelle le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, attendu prochainement en visite officielle au Maroc, à intervenir auprès des autorités marocaines afin qu'elles répondent aux revendications de Naâma Asfari et des autres détenus de Gdeim Izik et respectent leurs engagements internationaux en matière de droits humains. L'association rappelle enfin que les membres du groupe Gdeim Izik ont été condamnés à de lourdes peines à l'issue de procès qualifiés d'iniques par plusieurs instances internationales. Elle souligne également que le Comité des Nations unies contre la torture (CAT) a condamné à plusieurs reprises le Maroc pour des actes de torture et l'utilisation d'aveux obtenus sous la contrainte contre plusieurs membres de ce groupe, dont Naâma Asfari. Selon l'AARASD, quatre nouvelles décisions publiées le 20 mai dernier réaffirment le caractère arbitraire de ces condamnations et l'urgence de leur libération.

M. Seghilani

PRISONS DE L'OCCUPATION SIONISTE

La mort lente des détenus palestiniens

Le Centre palestinien d'études sur les prisonniers a accusé les autorités de l'occupation sioniste de commettre des crimes de guerre à l'encontre des prisonniers de la bande de Ghaza détenus dans les prisons de l'occupation, en parallèle à la guerre de génocide menée contre le territoire palestinien depuis le 7 octobre 2023. Dans un rapport publié jeudi, le Centre affirme que les violations systématiques commises contre les détenus s'apparentent à une politique de « meurtre lent » et pourraient conduire à l'application de peines d'exécution à la faveur d'une loi récemment adoptée, mettant ainsi en danger la vie de centaines de prisonniers. Selon le rapport, les détenus de Ghaza « se trouvent pris entre le marteau de la torture mortelle, exercée dès les premiers instants de leur arrestation et ayant entraîné le martyre de 52 prisonniers dont l'identité est connue, et l'enclume de l'attente de l'application de la loi sur la peine de mort, dans un silence international qui prétend pour-

tant défendre les principes des droits de l'Homme ».

Le directeur du Centre, Riyad Al-Ashqar, a indiqué que les enquêteurs du service de sécurité intérieure de l'occupation (« Shin Bet ») recourent à diverses formes de torture interdites par le droit international contre les détenus de Ghaza, tout en poursuivant une politique de mauvais traitements systématiques. Selon lui, les prisonniers continuent d'être humiliés et privés de leurs droits fondamentaux même après la fin des interrogatoires, dans le but de les pousser « au bord de la mort ». M. Al-Ashqar a également dénoncé le refus persistant des autorités de l'occupation d'autoriser les avocats ainsi que les représentants des organisations internationales à rendre visite aux prisonniers de Ghaza, notamment ceux détenus dans le quartier « Rakivet » de la prison de Ramla.

Les prisonniers surnomment ce secteur « l'abattoir », en raison de ses cellules souterraines assimilées à des tombes, où ils sont maintenus dans des conditions

particulièrement éprouvantes afin de les isoler et de leur infliger diverses formes de sévices. Le rapport révèle que des centaines de détenus sont soumis à de graves violations durant les interrogatoires, notamment des décharges électriques sur des parties sensibles du corps, des attaques à l'aide de chiens policiers, des périodes prolongées passées menottés sous un soleil écrasant, la tête maintenue vers le sol, des passages à tabac, la privation d'eau, ainsi que des violences sexuelles, y compris des cas de viol.

Après plusieurs mois d'interrogatoire, les prisonniers sont transférés vers des cellules où ils sont privés des besoins les plus élémentaires, notamment de la possibilité de se laver pendant de longues périodes, d'accomplir leurs prières, de lire le Saint Coran ou de disposer de vêtements.

Le Centre dénonce également la poursuite d'une politique de famine qui a entraîné une perte de poids considérable chez de nombreux détenus,

ainsi que la persistance des violences physiques et verbales. Le Centre palestinien d'études sur les prisonniers accuse en outre l'occupation de poursuivre une politique de disparition forcée visant les détenus de Ghaza, qu'ils soient vivants ou exécutés. Selon le rapport, plus de 15 000 Palestiniens de la bande de Ghaza, parmi lesquels des enfants, des femmes, des blessés et des personnes en situation de handicap, ont été arrêtés depuis le début de la guerre de génocide, avant que plusieurs milliers d'entre eux ne soient libérés après des périodes de détention variables.

Enfin, le Centre indique que près de 1 800 détenus originaires de Ghaza demeurent emprisonnés et sont classés par l'occupation comme « combattants illégaux », alors que la majorité d'entre eux sont des civils. Parmi eux figurent environ 350 prisonniers qualifiés par l'occupation de « prisonniers d'élite », ainsi que 360 membres du personnel médical.

M. S.

LE BILAN DE L'AGRESSION SIONISTE S'ALOURDIT 4 321 martyrs et 12 204 blessés au Liban

Le ministère libanais de la Santé a annoncé, jeudi, une nouvelle hausse du bilan des victimes de l'agression militaire israélienne contre le Liban. Depuis le 2 mars 2026 et jusqu'au 9 juillet à 14h00, le nombre total de victimes s'élève désormais à 4 321 martyrs et 12 204 blessés, selon les chiffres publiés par le Centre des opérations d'urgence sanitaire.

Les données officielles font également état de 16 525 victimes au total, réparties entre les personnes tuées et blessées depuis le début de l'offensive. Le bilan continue de s'alourdir au rythme des frappes et des opérations militaires israéliennes, malgré les initiatives diplomatiques et les accords de cessez-le-feu conclus ces derniers mois, notamment celui du 17 avril dernier, régulièrement violé sur le terrain. Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, le sud du Liban a connu une nouvelle montée des tensions. L'armée sioniste a mené une série d'explosions dans les localités de Khiam et Taybeh, parallèlement à des tirs d'artillerie visant plusieurs secteurs frontaliers. Dans le même temps, des drones israéliens ont survolé la capitale Beyrouth, alimentant les craintes d'une nouvelle extension des opérations militaires.

LES CIVILS PAIENT LE PLUS LOURD TRIBUT

Les statistiques du ministère montrent que les civils demeurent les principales victimes de l'offensive. Sur les 4 321 personnes tuées, 3 642 sont des civils, soit environ 84 % du total, contre 679 combattants (16 %). Concernant les blessés, 11 559 civils représentent près de 95 % des 12 204 personnes blessées, tandis que 392 combattants ont été blessés. Les ressortissants étrangers, ainsi que les journalistes, figurent également parmi les victimes recensées. Les données officielles indiquent en outre que la tranche d'âge des 19 à 65 ans est la plus touchée, représentant près de 70 % des personnes tuées ou blessées, suivie des personnes âgées de plus de 65 ans et des mineurs.

DE LOURDES PERTES DANS LA SANTÉ

Le rapport du ministère met également en évidence l'impact de l'offensive sur le système sanitaire libanais. Depuis le début des hostilités, 176 attaques ont visé les infrastructures et le personnel de santé. Ces attaques ont causé la mort de 135 membres du personnel médical, dont 130 secouristes et 5 professionnels de santé, tandis que 406 autres ont été blessés, dont 259 secouristes et 147 membres du personnel médical. Le secteur sanitaire a également subi d'importants dégâts matériels avec 175 ambulances endommagées, 39 centres de santé touchés, 17 hôpitaux affectés et 3 établissements hospitaliers contraints de fermer. Par ailleurs, le ministère indique que 19 équipes médicales étrangères sont actuellement déployées dans 29 hôpitaux du pays, avec 70 médecins et 61 infirmiers mobilisés pour renforcer les capacités de prise en charge des blessés face à l'afflux continu de victimes.

M. S.

TIZI-OUZOU. DIRECTION DU COMMERCE

Intensification du contrôle et sensibilisation des consommateurs

La direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou a intensifié, en ces jours de forte hausse des températures, ses opérations de contrôle sur le terrain et ses campagnes de sensibilisation à travers les communes afin de préserver la santé du consommateur, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution.

Ces interventions, menées par les brigades des inspections territoriales, s'inscrivent dans le cadre de l'application du programme du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Elles visent à garantir la transparence des transactions commerciales, à assurer la disponibilité des produits de large consommation et à protéger la santé des citoyens, a-t-on précisé. Ces actions de contrôle sont menées en coordination avec les services de sécurité. A Draa El Mizan, les agents de contrôle ont mené une action au niveau d'un point de contrôle au centre-ville pour inspecter les conditions de transport des marchandises. A Tizi-Ouzou, une sortie conjointe avec la Gendarmerie nationale a permis de vérifier les conditions



de stockage, les dates de péremption et l'hygiène générale dans plusieurs locaux commerciaux, entraînant des sanctions à l'encontre des contrevenants, a-t-on ajouté. Sur le volet de la sécurité sanitaire, une opération de contrôle de conformité menée par l'inspection d'Azazga dans la commune de Ouaguenoun s'est soldée par la saisie et la destruction de 12,4 kg de viande rouge et de 10,4 kg de viande blanche (cuisses de dinde) impropres à la consommation humaine. Des procédures juridiques ont été immédiatement

enclenchées contre les commerçants contrevenants. Par ailleurs, des inspections ont été effectuées à Tadmait, notamment au niveau du point de vente du groupe public Agrodif, ainsi qu'à Draa Ben Khedda, Azazga et Boghni, afin de vérifier la disponibilité des produits agricoles et de large consommation, et de s'assurer du respect des prix et de la réglementation en vigueur. Parallèlement aux mesures répressives, la direction du commerce a lancé une large campagne de sensibilisation et prévention contre les intoxications

alimentaires dans les grandes surfaces à travers plusieurs localités de la wilaya. Lors de ces sorties de sensibilisation, les agents ont appelé les consommateurs et les opérateurs au respect rigoureux de la chaîne du froid, à la vérification des dates limites de consommation et à éviter l'achat de produits exposés dans des conditions d'hygiène précaires. La direction du commerce a affirmé que ces sorties de terrain se poursuivront de manière régulière afin de préserver la santé publique et de faire respecter la loi.

BOUIRA. RÉSEAU ÉLECTRIQUE Plus de 550 exploitations agricoles raccordées

Plus de 550 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique, tandis que 20 autres devraient l'être d'ici la fin de l'année 2026, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz). Lors d'une conférence de presse, le directeur de distribution M. Kadri Abdelouahab, a affirmé qu'au total 551 exploitations agricoles avaient été raccordées au réseau électrique depuis le début de l'opération en 2020, pour accompagner et soutenir les agriculteurs dans la réalisation de leurs projets et booster le secteur. "571 sites sont concernés par ce programme stratégique destiné à soutenir la production agricole et à encourager l'investissement dans les zones rurales", a fait savoir M. Kadri. Il a également noté que d'autres projets ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation dont des infrastructures énergétiques destinées au raccordement des zones industrielles en cette énergie. Dans ce contexte, M. Kadri a fait savoir qu'au niveau de la zone industrielle d'Oued El Berdi, un poste électrique principal de 220/60/30 kV d'une capacité de 3x40 MVA a été réalisé et raccordé au réseau. "Cette infrastructure est dotée de 16 départs électriques de 30 kV et constitue une solution définitive pour accompagner le développement industriel de la région. Une solution anticipative a également été mise en place à travers un poste électrique de 40 MVA équipé de quatre départs électriques de 30 kV", a-t-il ajouté. Pour la zone industrielle de Dirah, les besoins énergétiques ont été pris en charge à travers un poste principal de 220/60/30 kV d'une capacité de 3x40 MVA, renforcé par un poste 60/30 kV de même puissance et 24 départs électriques de 30 kV. "Des solutions ont également été déployées grâce à un transformateur de 40 MVA ainsi qu'à des départs électriques alimentés à partir des postes de Sidi Aïssa (wilaya de M'sila) et de Sour El Ghoulane", a-t-il encore précisé. Concernant le gaz naturel, les zones industrielles d'Oued El Berdi et de Dirah ont bénéficié d'un raccordement grâce à des postes d'une capacité de 20 000 Nm³/h, a fait savoir le même responsable. D'autres projets de raccordement au réseau électrique sont en cours de réalisation à travers des communes de la wilaya de Bouira, avec l'objectif d'atteindre une couverture de 100 % des différentes régions, avant la fin de l'année 2026, selon le même responsable. Pour le gaz naturel, 69 projets sur 77 ont été achevés, permettant le raccordement de 3 873 foyers. Les travaux restants devraient permettre d'atteindre également un taux de couverture de 100 % à l'échéance prévue, a-t-il précisé.

AÏN-TÉMOUCHENT. BANQUES

La CNEP diversifie ses produits pour accompagner l'évolution économique

La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (CNEP-Banque) met en œuvre un plan d'action visant à diversifier ses services bancaires, afin d'accompagner l'évolution de l'économie nationale, a annoncé, jeudi à Aïn Temouchent, le directeur commercial de l'établissement, Hocine Tabli. Intervenant lors d'une journée d'information consacrée aux services bancaires de la CNEP-Banque, le responsable central de cet établissement financier a souligné que "l'activité de la CNEP ne se limite plus à l'épargne et au financement des projets immobiliers. Depuis plusieurs années, la banque accompagne l'évolution économique du pays en diversifiant ses prestations. Elle est désormais ouverte au finance-

ment des opérateurs économiques et des investisseurs dans divers secteurs d'activité". M. Tabli a précisé que, durant les six dernières années, la banque est entrée progressivement dans une phase de diversification de ses services, englobant le financement de différents projets d'investissement, l'octroi de crédits d'exploitation directs et indirects, ainsi que de crédits destinés aux professionnels. Cette évolution s'est également traduite par le développement des services de paiement électronique et l'adoption de la finance islamique, en complément des services bancaires classiques de crédit. Le directeur commercial a indiqué que "le taux de financement des projets d'investissement est porté à 85 % du coût global des projets.

La banque applique également des taux d'intérêt compétitifs par rapport aux autres établissements bancaires et propose des crédits destinés aux professionnels pouvant atteindre 60 millions de dinars". Selon le même responsable, la CNEP-Banque offre également à sa clientèle des services d'assurance, notamment des formules d'assurance santé et de couverture contre les risques naturels. Ces prestations permettent aux clients de la banque d'éviter de se déplacer vers d'autres compagnies d'assurance. Cette journée d'information, organisée à la Maison de la culture Aïssa-Messaoudi, a réuni des opérateurs économiques et des investisseurs de la wilaya.

TIARET. UNIVERSITÉ ABDERRAHMANE-IBN-KHALDOUN

16 projets estudiantins labélisés et 10 brevets d'invention valorisés cette année

Seize projets portés par des étudiants de l'Université Abderrahmane-Ibn-Khaldoun de Tiaret ont obtenu le label décerné par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique aux projets innovants susceptibles d'être concrétisés sous forme de start-up ou d'entreprises économiques. Par ailleurs, 10 brevets d'invention ont été valorisés sur un total de 32 demandes de brevets déposées au cours de l'année universitaire 2025-2026, a indiqué, jeudi, le recteur de l'université, Berrezoug Belkoumane. S'exprimant à l'occasion

de la cérémonie de clôture de l'année universitaire, M. Belkoumane a précisé que les porteurs de ces projets ont bénéficié d'un accompagnement et d'une formation spécialisée, notamment à travers 31 sessions de formation organisées par le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université, en collaboration avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Ces formations ont porté sur les principes de création d'entreprises, les mécanismes de leur gestion, ainsi que les conditions de leur pérennité. Le recteur a

ajouté que l'Université Abderrahmane-Ibn-Khaldoun a enregistré, au cours de cette année universitaire, la sortie de 7.379 étudiants dans les différents cycles de formation, dont 4.003 titulaires d'une licence, 3.159 titulaires d'un master, 90 diplômés en doctorat en médecine vétérinaire et 107 ayant obtenu leur doctorat, sur un effectif global de 28.026 étudiants inscrits. Le même responsable a souligné que l'université a poursuivi le renforcement de ses programmes pédagogiques et l'élargissement de ses partenariats académiques. A ce titre, elle a conclu 37

conventions de jumelage avec des universités nationales et étrangères, ainsi que 21 accords de coopération avec des organismes nationaux dans différents domaines. Les chercheurs de l'université ont également pris part à 13 projets internationaux de recherche scientifique dans le cadre du programme Erasmus+, en plus de deux autres projets relevant des programmes Tassili et PRIMA, ce qui témoigne, selon le recteur, du dynamisme de l'établissement en matière de recherche scientifique et de coopération internationale.

BOUMERDÈS. UNIVERSITÉ M'HAMED BOUGARA

Sortie d'une promotion de près de 9 000 diplômés

La cérémonie de clôture de l'année universitaire 2025-2026 s'est tenue, jeudi à l'Université M'Hamed Bougara de Boumerdès, avec la sortie de près de 9.000 diplômés universitaires.

La cérémonie, organisée à la Faculté des hydrocarbures et de la chimie (FHC), s'est déroulée en présence de M. Aboubakr Bousalem, représentant du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du Président-directeur général (PDG) du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, des autorités de la wilaya, de la communauté universitaire ainsi que de représentants d'organismes, d'institutions et d'associations. À cette occasion, les étudiants -majors de promotion ainsi que les enseignants promus ont été honorés. Dans son allocution d'ouverture, le recteur de l'Université de Boumerdès, Noureddine Abdelbaki, a indiqué que le nombre de diplômés au titre de l'année universitaire 2025-2026 s'élève à près de 9.000 étudiants, dont 5.000 licenciés et 4.000 détenteurs d'un master. Il a ajouté que l'université a enregistré, au cours de cette année, la soutenance de 105 thèses de doctorat, dont 74 doctorats de troisième cycle et 31 doctorats en sciences. L'établissement a également vu l'habilitation de 78 maîtres de conférences et la promotion de 44 enseignants au grade de professeur des universités, tout en obtenant l'agrément de 67 nouveaux projets de formation universitaire. Le même responsable a salué les efforts consentis par l'Etat en faveur des



PH: DR

start-up et de l'innovation, soulignant l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social. De son côté, la wali de Boumerdes, Fouzia Naâma, a rappelé dans son intervention que la cérémonie de clôture de l'année universitaire constitue une occasion importante de valoriser les efforts des enseignants et des étudiants. Elle représente également un message de reconnaissance et de respect

visant à renforcer la place de l'université algérienne et à promouvoir le niveau de la formation.

Par ailleurs, le PDG du groupe Sonatrach a présidé la cérémonie de réception et de mise en service d'un nouveau bloc pédagogique à la Faculté des hydrocarbures et de la chimie, ayant bénéficié de travaux de réhabilitation et d'équipement financés par le groupe.

CONSTANTINE. DJS

Lancement de deux projets scientifiques

Deux projets associatifs, financés par le ministère de la Jeunesse au titre de l'année 2026, ont été lancés jeudi à Constantine, en vue de soutenir les initiatives de la jeunesse dans les domaines de la documentation numérique du patrimoine touristique et de la qualification scientifique en astronomie. S'exprimant dans une déclaration à la presse en marge d'une rencontre d'information consacrée à cet effet, le directeur de la Jeunesse et des

Sports (DJS) de la wilaya de Constantine, M. Lahcene Laadjad, a précisé que ces deux projets s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, M. Mustapha Hidaoui, visant à consolider le mouvement associatif et à permettre aux associations de jeunes de concrétiser des projets de développement à fort impact sur le terrain. Le même responsable a indiqué que ses

services avaient reçu plusieurs propositions de projets émanant d'associations actives dans la wilaya, avant que deux d'entre eux ne soient retenus sur la base de nouveaux critères d'évaluation axés sur la qualité de l'initiative, son adéquation avec les priorités sectorielles et sa faisabilité, soulignant que la démarche tend à rationaliser le soutien public et à l'orienter vers des projets à forte valeur ajoutée. Les projets retenus

relèvent des secteurs du tourisme numérique et des sciences astronomiques. Le premier, intitulé "Mémoire de Constantine", est porté par l'association Plein Air de la jeunesse de la wilaya de Constantine et vise à documenter 30 sites historiques et touristiques par la technique de captation à 360 degrés en réalité virtuelle, tout en formant 30 jeunes aux métiers de la production numérique appliquée au tourisme. Quant au second projet, "Eclipse 2027 : une opportunité pour forger une génération scientifique", il est piloté par l'association Sirius d'astronomie et ambitionne de créer 70 clubs d'astronomie au sein des maisons de jeunes, ainsi que de former 140 animateurs en prévision de l'observation, dans des conditions de sécurité optimales, des éclipses de 2026 et 2027.

Le DJS de Constantine a affirmé que les nouvelles orientations du ministère préconisent la domiciliation de ces projets au niveau des wilayas bénéficiaires, afin d'en accroître l'impact sur le terrain et de consacrer le rôle des associations locales dans l'animation des structures de jeunesse, relevant que cette approche contribuera à insuffler une dynamique nouvelle, à même de répondre aux aspirations de la jeunesse et de valoriser le patrimoine local, matériel et immatériel.

EL-TARF. BERRIHANE

Mise en service d'une usine de production et d'embouteillage d'eau de source

Une usine de production et d'embouteillage d'eau de source relevant du groupe public Giplait a été mise en service jeudi dans la commune de Berrihane, wilaya d'El Tarf. Le wali d'El Tarf, Mohamed Meziane, accompagné de la PDG de Giplait, Samah Lahlouh, ont présidé la mise en service de l'usine dont l'exploitation a été transférée au groupe dans le cadre des biens récupérés par décisions de justice définitives. Dans une déclaration à l'APS, la PDG de Giplait a indiqué que la mise en service de cette usine, qui a connu une vaste opération de restauration prise en charge par le groupe, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de diversification des produits et de satisfaction de la demande du marché national en eau minérale, affirmant que durant 2027, une enveloppe financière d'un milliard DA sera octroyée pour l'extension de cet investissement. Selon les explications données, cette usine compte deux terrains. Le premier d'une superficie de huit hectares dispose d'un puits artésien de 100 mètres de profondeur et d'un débit de 7,5 litres/seconde constituant la source de l'eau exploitée pour la production tandis que le second terrain occupant deux hectares accueille un bâtiment administratif et un poste de surveillance. L'usine compte également une unité d'embouteillage de l'eau minérale d'une superficie de 3.000 m², un entrepôt de stockage de l'eau d'une superficie de 4.000 m² et un autre entrepôt de 3.880 m². Cette usine produira 120.000 bouteilles d'eau minérale de 1,5 litres par jour et emploie dans une première phase 23 travailleurs, selon les responsables qui ont affirmé que cette usine dispose d'installations modernes conformes aux normes de qualité et de sécurité sanitaire de sorte à produire une eau de source de haute qualité et d'assurer le respect des normes d'embouteillage et de commercialisation.

ADRAR. CRA

Un programme national de formation aux premiers secours

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) a lancé dans la wilaya d'Adrar un programme national de formation aux premiers secours, dans le but de former en secourisme les encadreurs et les étudiants des écoles coraniques ainsi que des bénévoles dans les wilayas du Grand Sud. Ce programme s'inscrit dans le cadre de l'engagement du CRA à ancrer la culture de la prévention et à renforcer la disposition de la société, à travers la qualification des encadreurs et des étudiants des écoles coraniques et la promotion des compétences des bénévoles des wilayas du Grand Sud, et ce en concrétisation de sa vision stratégique fondée sur l'investissement dans le capital humain et le développement de compétences nationales qualifiées, aptes à assurer une intervention rapide et efficace face aux différentes crises et situations d'urgence. Dans ce cadre, le CRA a entamé l'exécution d'un programme national au profit des encadreurs et des étudiants de 7 écoles coraniques dans la wilaya d'Adrar, dans l'objectif de leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences de base dans le domaine des premiers secours et de renforcer leur capacité à intervenir efficacement dans les cas urgents, à même d'inculquer la culture de la prévention au sein de ces établissements et les ériger en des espaces plus sûrs et mieux préparés. Le programme englobe l'école coranique "Cheikh Sidi Mohamed Belekbir" d'Adrar, l'école coranique "Sidna Abdallah Ben El Abbas" dans la commune Sebaa, l'école coranique "Cheikh Sidi Ahmed Didi" dans la commune de Tamantit, l'école coranique "Chikh Sidi Lahbib" de Tafauet, l'école coranique interne de Ksar El Fougani "Cheikh El Hassane" dans la commune d'In Zghmir, l'école coranique interne "Cheikh El Meghili" (casbah du caïd dans la commune d'In Zghmir), ainsi que l'école coranique interne "Othmane Ben Affane" dans la commune de Bouda. Parallèlement, la wilaya d'Adrar accueille, du 8 au 12 juillet en cours, une session nationale de formation de formateurs en premiers secours, réunissant 40 stagiaires représentant dix (10) wilayas du Grand Sud, à savoir Adrar, Tindouf, Bordj Badji Mokhtar, Béchar, Timimoun, Tamanrasset, In Guezam, Illizi, Djanet et El Meniaa, encadrée par des formateurs experts disposant d'une expérience nationale et internationale, conformément aux méthodes scientifiques et pédagogiques les plus récentes, afin de former des instructeurs qualifiés, capables d'assurer la formation des bénévoles, d'élargir la base de la formation en secourisme, de renforcer l'opérationnalité du CRA et d'améliorer les capacités de ses ressources humaines en vue d'interventions rapides et efficaces face aux différentes situations d'urgence. Ce programme intégré traduit la conviction du CRA selon laquelle l'investissement dans le capital humain passe avant tout par l'éducation et la formation, et que la promotion de la culture des premiers secours auprès des jeunes ainsi que la qualification des bénévoles constitue un pilier essentiel pour bâtir une société plus consciente, mieux préparée à la prévention et davantage apte à répondre aux différents risques.

RAPPORT DE L'ONU

Où en sont Les Objectifs de développement durable ?

À moins de cinq ans de l'échéance de 2030, un nouveau rapport des Nations Unies montre que les Objectifs de développement durable (ODD) ont permis d'améliorer les conditions de vie de milliards de personnes grâce à des investissements soutenus et à la coopération internationale.

Mais il avertit que les gouvernements doivent accélérer d'urgence leurs efforts s'ils veulent tenir les engagements pris il y a plus de dix ans. Publié mardi dernier, le Rapport 2026 sur les progrès des ODD décrit ces objectifs comme une « feuille de route commune pour la paix », tout en soulignant les immenses défis politiques, économiques et financiers qui freinent leur mise en œuvre. Adoptés en 2015 par les 193 États membres de l'ONU dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les 17 ODD visent à éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous. Le rapport de l'ONU met en avant plusieurs avancées majeures enregistrées depuis leur adoption : près d'un milliard de personnes ont obtenu un accès à une eau potable salubre ; 1,2 milliard de per-



sonnes bénéficient désormais de services d'assainissement gérés en toute sécurité ; les nouvelles infections par le VIH ont diminué de 30 % entre 2015 et 2024 ; 92 % de la population mondiale a désormais accès à l'électricité ; l'utilisation d'Internet est passée de 40 % à 74 % de la population mondiale ; plus de la moitié de la population mondiale est aujourd'hui couverte par un système de protection sociale. Envers du décor : malgré ces résultats, le rapport dresse un constat préoccupant sur les progrès qui restent largement insuffisants pour atteindre les objectifs d'ici 2030. Aujourd'hui encore : une personne sur dix vit dans l'extrême pauvreté ; 2,3 milliards de personnes souffrent d'insécurité alimentaire ; le taux de mortalité maternelle demeure près de trois fois supérieur à la cible mondiale ; 273 millions d'enfants et de jeunes sont privés d'école ; la population mondiale de réfugiés a plus que doublé au cours de la dernière décennie ; en 2025, la température moyenne mondiale a atteint 1,43 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Sur les 139 cibles des ODD pour lesquelles des données sont disponibles, seulement 36 % sont en bonne voie ou progressent à un rythme satisfaisant. Près de la moitié (49 %) avancent trop lentement, tandis que 15 % ont reculé par rapport à leur niveau de 2015. Selon le rapport, l'intensification des conflits, les effets du changement climatique, le ralentissement de la croissance économique, l'alourdissement de la dette et la baisse record de l'aide publique au développement freinent les progrès et touchent en premier lieu les populations les plus vulnérables. Présentant

le rapport au siège des Nations Unies à New York, la Vice-Secrétaire générale de l'ONU, Amina Mohammed, a plaidé pour une réforme des banques multilatérales de développement afin qu'elles puissent proposer un allègement de la dette et des financements à plus long terme. « On demande à de nombreux pays de tenir leurs promesses sans disposer des moyens nécessaires pour le faire », a-t-elle déclaré. Mme Mohammed a reconnu que le financement demeure le principal obstacle à la réalisation des ODD, tout en soulignant que les Nations Unies restaient pleinement mobilisées. « Au lendemain de 2015, il y a eu 2030. Au lendemain de 2030, il y aura assurément une autre date que les États membres se fixeront, car le monde n'a pas encore achevé sa tâche. » Le Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, Li Junhua, a estimé qu'une action résolue en faveur de l'allègement de la dette, du financement du développement, des systèmes alimentaires et hydriques, des services essentiels et de la réduction des inégalités pouvait encore permettre d'atteindre les ODD. « Il faut passer des engagements à la mise en œuvre », a insisté Li Junhua.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Du fait de sa durée et de son intensité, le bruit est une pollution qui a des effets graves sur la santé : de la perte d'audition jusqu'au développement de maladies cardiovasculaires.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La Côte d'Ivoire a besoin de 16 milliards de dollars

Les besoins de financement de la Côte d'Ivoire pour faire face aux effets du changement climatique sont estimés à 16 milliards de dollars, a indiqué mardi Mohamed Sanogo, coordonnateur du Programme national changements climatiques (PNCC). Lors d'une tribune d'échanges organisée à Abidjan par le Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG), il a estimé que cette somme permettrait au pays d'atteindre son objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 33,07% à l'horizon 2035. Mohamed Sanogo a précisé que cinq milliards de dollars avaient déjà été mobilisés en 2024. Il a ajouté que le gouvernement ivoirien poursuivait ses démarches auprès des mécanismes internationaux de financement climatique afin de soutenir la mise en œuvre de projets structurants au bénéfice des populations. Le 3 juin dernier, le gouvernement a annoncé le décaissement par la Banque africaine de développement (BAD) d'environ 21,5 millions de dollars destinés à appuyer les actions de préservation des écosystèmes et d'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, Abidjan a été choisie en mars pour accueillir le bureau régional Afrique du Fonds vert pour le climat (FVC), une décision qui devrait contribuer au renforcement de l'expertise locale en matière de financement climatique. Mohamed Sanogo a également mis en avant les efforts déployés par le gouvernement dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de la gestion des ressources naturelles, de la protection du littoral, de l'assainissement urbain et de la gestion des risques de catastrophes. Parmi les initiatives en cours figurent notamment le renforcement des systèmes d'alerte précoce contre les inondations, les projets d'assainissement et de drainage urbain, les programmes de résilience côtière, la restauration des paysages forestiers, la promotion de l'agriculture intelligente face au climat ainsi que le développement de mécanismes de protection des populations les plus vulnérables. Le coordonnateur du PNCC a toutefois estimé que les efforts du gouvernement ne sauraient, à eux seuls, relever les défis climatiques. "La lutte contre les effets du changement climatique est une responsabilité collective. Chaque citoyen peut contribuer à cette dynamique à travers des gestes simples mais essentiels", a-t-il souligné, appelant les populations à adopter des comportements écoresponsables. Il a cité notamment la préservation des espaces verts, le respect des règles d'occupation des zones à risque, l'entretien des caniveaux, l'adoption de pratiques agricoles durables, les économies d'eau et d'énergie, ainsi que la participation aux campagnes de reboisement et aux actions de protection de l'environnement. Mohamed Sanogo a par ailleurs rappelé la multiplication des effets du changement climatique en Côte d'Ivoire, notamment les perturbations des saisons agricoles, l'érosion côtière, l'élévation du niveau de la mer, les vagues de chaleur, les pluies diluviennes et les inondations récurrentes, qui entraînent des pertes en vies humaines, des déplacements de populations, des destructions d'infrastructures et d'importantes répercussions économiques.

Repéré pour vous

Parmi les facteurs de risques environnementaux en Europe, l'OMS classe la pollution sonore comme deuxième cause de mortalité, derrière la pollution atmosphérique. On ne sait pas ce qu'il est dans les pays sous-développés moins regardants sur les questions d'environnement.

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

La Tunisie veut passer aux énergies renouvelables

La part des énergies renouvelables dans la production de l'électricité en Tunisie devrait atteindre 35% d'ici 2030, d'après Nafaa Bakari, directeur général de l'Agence nationale pour la maîtrise de l'énergie (ANME), cité mardi par l'agence officielle TAP. Il a fait savoir que pas moins de 97% de la production d'électricité en Tunisie était assurée grâce au gaz naturel. Par conséquent, a-t-il estimé, force serait de diversifier les sources de production, notamment en développant d'autres alternatives comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne, le biogaz et l'énergie émanant de la valorisation des déchets. Du côté des énergies renouvelables, la Tunisie espère faire monter leur part dans la production d'électricité à 80% à l'horizon 2050, avec une finalité de porter cette part à 35% dans une première phase à l'horizon 2030 et à 50% en 2035. "L'objectif sera, également, de réduire de 62% les émissions de carbone d'ici 2035", toujours selon M. Bakari. Pour rappel, depuis sa création en 1985, les interventions de l'ANME ont préparé un terrain propice pour une économie d'énergie équivalente d'environ 14 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep), soit une valeur économique cumulée estimée à près de 14 milliards de dinars (près de 4,6 milliards de dollars). A noter, en ce sens qu'en Tunisie, les énergies renouvelables participent à hauteur d'environ 9% de la production d'électricité. Pour ce qui est de la consommation totale d'énergie en Tunisie, a précisé le responsable, le secteur du BTP détient la part du lion avec 36% de la consommation totale d'énergie, devançant les transports (34%), lequel constitue le principal émetteur de gaz à effet de serre dans le pays.

INFO

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Forum politique de haut niveau

La publication du rapport des Nations Unies montre que les Objectifs de développement durable (ODD) a coïncidé avec l'ouverture du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN), principale plateforme des Nations Unies chargée du suivi des ODD, qui se tient jusqu'au 15 juillet à New York sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC). À l'ouverture du forum, le président de l'ECOSOC, Lok Bahadur Thapa, a appelé les États à « travailler différemment » face à l'aggravation des inégalités, qu'il s'agisse de l'accès à l'énergie propre, de la sécurité hydrique ou des infrastructures. « Le Programme 2030 demeure notre promesse commune : envers les populations, la planète et les générations futures. Dans les années à venir, on ne nous demandera pas si nos défis étaient difficiles. On nous demandera si nous avons su y faire face. » Le segment ministériel du Forum se déroulera du 13 au 16 juillet et devrait déboucher sur l'adoption d'une déclaration politique. Le projet de texte prévoit notamment de renforcer les investissements en faveur des ODD et d'élaborer des cadres de gouvernance pour les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle. Cette année, les discussions porteront en particulier sur cinq objectifs : l'eau et l'assainissement (ODD 6), l'énergie propre (ODD 7), l'industrie et l'innovation (ODD 9), les villes durables (ODD 11) ainsi que les partenariats (ODD 17), qui fait l'objet d'un examen permanent. Au total, 36 pays présenteront cette année un examen national volontaire de leurs progrès, un exercice destiné à renforcer la redevabilité des États dans la mise en œuvre du Programme 2030.

SPORTS

APRÈS L'EXPIRATION DE SON CONTRAT AVEC LE CLUB NORDISTE :

Bentaleb tout proche de prolonger son aventure avec le LOSC

L'international algérien Nabil Bentaleb a visiblement tranché concernant son avenir. Arrivé au terme de son contrat à l'issue de la saison dernière, le milieu de terrain de 31 ans devrait poursuivre son aventure avec le Lille OSC, après avoir trouvé un accord de principe avec la direction du club nordiste pour une prolongation de contrat.

Selon plusieurs médias français, les discussions entre les deux parties ont considérablement avancé ces derniers jours et se déroulent dans un climat de confiance. Si aucune signature officielle n'a encore été apposée, les négociations sont en bonne voie et une annonce officielle ne serait désormais plus qu'une question de temps.

Le site spécialisé Le Petit Lillois, qui suit de près l'actualité du LOSC, affirme que les dirigeants lillois et Nabil Bentaleb partagent la même vision pour l'avenir. Le joueur souhaite continuer à défendre les couleurs des Dogues, tandis que le club considère son expérience et son leadership comme des atouts essentiels pour les saisons à venir.

Malgré une forte concurrence au milieu



Ph : DR

de terrain, Lille estime que l'ancien joueur de Tottenham demeure une pièce importante de son effectif. Son influence dans le vestiaire, sa capacité à encadrer les jeunes talents et son expérience des grandes compétitions, notamment en Ligue des champions, en font un élément incontournable du projet sportif du club.

La situation contractuelle de Bentaleb avait suscité l'intérêt de plusieurs formations de Ligue 1. L'Olympique de Marseille figurait parmi les prétendants les plus sérieux. Le nouvel entraîneur marseillais, Bruno Genesio, voyait en l'international algérien un profil idéal pour renforcer et reconstruire son entreeu grâce à son intelligence tactique, sa régularité et son expérience du très haut niveau.

D'autres clubs français, notamment le Stade Rennais et l'Olympique Lyonnais, avaient également été associés au joueur au cours des dernières semaines. Toutefois, l'imminence de sa prolongation avec Lille devrait mettre un terme à ces spéculations et contraindre ces équipes à explorer d'autres pistes sur le marché des trans-

ferts.

Auteur de prestations solides sous les couleurs lilloises, Nabil Bentaleb s'est imposé comme l'un des cadres de l'effectif. Son importance dépasse le simple aspect sportif, puisqu'il joue également un rôle majeur dans l'accompagnement des jeunes joueurs et dans la gestion des rencontres à forte intensité.

Parallèlement à son parcours en club, le milieu de terrain continue de représenter la sélection algérienne. Présent avec les Verts lors de la Coupe du monde 2026, qui se poursuit aux États-Unis, au Canada et au Mexique, Bentaleb confirme qu'il reste un élément d'expérience sur lequel peuvent compter aussi bien son club que la sélection nationale.

Sauf retournement de situation de dernière minute, le dossier devrait donc rapidement être officialisé, permettant à Bentaleb de poursuivre son aventure au LOSC et de s'inscrire dans la continuité du projet sportif du club nordiste.

Hakim S.

LE DINAMO ZAGREB FIXE SES CONDITIONS

Al Ahly du Caire passe à l'offensive pour Bekrar

Le feuilleton du transfert de Moncef Bekrar pourrait connaître un tournant décisif dans les prochaines heures. L'attaquant, considéré comme l'un des meilleurs éléments offensifs du championnat croate, figure désormais parmi les priorités du club égyptien d'Al Ahly, qui a déjà formulé une offre officielle pour s'attacher ses services.

Le directeur sportif du Dinamo Zagreb, Dario Dabac, a confirmé l'existence de négociations en cours tout en révélant que le joueur avait clairement exprimé son souhait de rejoindre le géant du football africain.

« Moncef nous a informés de son désir de rejoindre Al Ahly. Il a privilégié cette destination par rapport aux autres offres qu'il a reçues », a déclaré le dirigeant croate, soulignant la volonté du joueur de poursuivre sa carrière sous les couleurs du club cairote.

Cependant, le Dinamo



Zagreb ne compte pas brader son attaquant. Dario Dabac a indiqué que l'offre actuelle d'Al Ahly restait insuffisante pour convaincre le club croate.

« Si Al Ahly souhaite recruter le joueur, il devra revoir son offre à la hausse et dépasser les 3 millions de dollars », a-t-il

précisé, fixant ainsi un seuil financier clair pour poursuivre les discussions.

Le responsable sportif a également confirmé que les dirigeants d'Al Ahly avaient déjà transmis une proposition officielle, estimant que cet intérêt était parfaitement justi-

fié compte tenu des performances du joueur.

« Il existe bel et bien une offre officielle d'Al Ahly pour Bekrar. C'est tout à fait normal, puisqu'il est l'un des meilleurs attaquants du championnat croate », a-t-il ajouté.

Malgré l'écart qui subsiste entre les exigences du Dinamo Zagreb et l'offre égyptienne, les discussions se poursuivent activement entre les différentes parties.

« Les négociations sont actuellement en cours et tous les éléments devraient être clarifiés dans les prochaines heures », a conclu Dario Dabac.

À ce stade, l'issue du dossier dépend essentiellement de la capacité d'Al Ahly à améliorer son offre financière afin de satisfaire les exigences du club croate. Si un accord est trouvé, l'ancien joueur de l'ES Sétif pourrait rapidement devenir l'une des recrues phares du mercato estival du club égyptien.

H. S.

DE PORTO AU QATAR JUSQU'À ABHA

Le nouveau défi saoudien de Yacine Brahimi

Le football saoudien accueille une nouvelle star algérienne. Le club d'Abha a officialisé l'arrivée de Yacine Brahimi en provenance d'Al-Gharafa, pour un contrat d'une saison. L'annonce, relayée par la presse sportive saoudienne, notamment Arriyadiyah, confirme l'arrivée d'un joueur d'expérience qui apporte avec lui un immense vécu international.

À 36 ans, Brahimi découvre ainsi un nouveau championnat dans sa carrière, celui de l'Arabie saoudite, après avoir marqué son passage dans plusieurs grands environnements du football européen et arabe. L'ancien maître à jouer de la sélection algérienne arrive à Abha avec le statut d'un cadre capable d'apporter sa créativité, sa qualité technique et son leadership dans un championnat en pleine expansion.

Né à Paris le 8 février 1990, Yacine Brahimi grandit dans la région parisienne et fait ses premiers pas dans le football de proximité avant d'intégrer des structures de formation réputées. Son talent attire rapidement l'attention et il rejoint le prestigieux centre de formation de Clairefontaine, véritable pépinière du football français.

Après cette étape formatrice, il poursuit son développement au sein du Stade Rennais. C'est en Bretagne qu'il franchit progressivement les étapes vers le football professionnel, avant de connaître ses premières expériences au haut niveau avec des prêts qui lui permettent d'accumuler du temps de jeu et de confirmer ses qualités de meneur offensif.

La carrière de Brahimi prend une nouvelle dimension lorsqu'il rejoint le championnat espagnol. Avec Grenade, il découvre la Liga et se fait remarquer par sa capacité à éliminer ses adversaires, à créer des différences dans les petits espaces et à jouer entre les lignes. Ses performances attirent alors l'attention de plusieurs grands clubs européens.

En 2014, il signe au FC Porto, une étape majeure de sa carrière. Au Portugal, l'Algérien devient rapi-

TRANSFERTS

Le gardien Melvin Mastil quitte le Stade Nyonnais

Le gardien international algérien Melvin Mastil, a annoncé ce mercredi sa décision de quitter le Stade Nyonnais (Div.2 suisse de football), mettant un terme à une aventure de deux saisons au sein du club helvétique. " Je vous annonce aujourd'hui ma décision de quitter le Stade Nyonnais après deux années où j'ai passé des moments positifs et émotionnels, deux années enrichissantes qui m'ont permis de me développer aussi bien sur le plan personnel que sur un plan sportif. Je suis arrivé en tant que N.2 avant de devenir capitaine lors de la deuxième année", a-t-il déclaré dans une vidéo postée sur son compte Instagram. Mastil (26 ans) avait rejoint la formation helvétique en 2024 en provenance du FC Bielle-Bienne (Suisse). " Je tiens à remercier mes entraîneurs qui m'ont accompagné durant ces deux années, et les personnes de l'ombre qui ont fait un gros travail, ainsi que nos supporters fidèles, et le président Michael Palma. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé à réaliser l'un de mes objectifs : élu meilleur gardien de la saison en division 2 suisse", a-t-il conclu, sans dévoiler sa prochaine destination. Mastil avait été retenu dans la liste des 26 joueurs de l'équipe nationale ayant participé à la Coupe du monde 2026. Le portier avait également découvert les rangs des "Verts" en mars dernier, à l'occasion du stage effectué en Italie, ponctué par deux matchs amicaux face au Guatemala (7-0) et à l'Uruguay (0-0).



JS KABYLIE

Karim Hendou nommé entraîneur-adjoint

Le technicien Karim Hendou a été nommé au poste d'entraîneur-adjoint à la JS Kabylie, a annoncé jeudi le club de Ligue 1 Mobilis dans un communiqué publié sur ses réseaux sociaux. L'ancien milieu de terrain de l'USM El Harrach rejoint donc le staff technique de la JS Kabylie, composé de l'entraîneur en chef Karim Belhocine, Ahmed Walid Cherchari en tant qu'entraîneur adjoint, Merouane Messaï et Cheikh Bouziane, respectivement entraîneur des gardiens et préparateur physique. Après sa carrière de joueur, Hendou est devenu entraîneur et a construit son parcours au sein de plusieurs staffs techniques, où il a développé une solide expérience de l'encadrement et de l'accompagnement des joueurs. Côté joueurs, la JSK a déjà finalisé la signature de cinq nouvelles recrues. Il s'agit du latéral gauche Abdellah Bendouma (Paradou AC), du milieu récupérateur Messala Merbah (CS Constantine), du milieu offensif Badis Bouamama (ES Ben Aknoun), du défenseur Toufik Chérifi (Club Africain/Tunisie) et de l'attaquant Mustapha Djebriil Soukkou (Paradou AC). Par ailleurs, le club de la Ville des Genêts a décidé de résilier les contrats des défenseurs Laid Chahine Bellaouel et Ecuia Célestin (Tchad). Sur le plan administratif, et dans le cadre de la restructuration du club, la direction de la JSK a nommé l'ancien international Yazid Mansouri au poste de Directeur technique sportif (DTS), ainsi que Kamel Yesli en tant que porte-parole officiel. La JSK a bouclé la saison 2025-2026 à la 5e place du classement général, à égalité avec l'Olympique Akbou, avec 45 points pour chaque club.

Pour Abha, recruter un joueur de son calibre représente un véritable coup. Pour Brahimi, ce transfert est l'occasion de poursuivre une carrière déjà riche, de relever un nouveau défi et de continuer à écrire son histoire loin de ses premiers terrains parisiens.

Hakim S.

CAN-2026 FÉMININE

Deux arbitres algériens retenus par la CAF

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé jeudi la liste des arbitres retenus pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations féminine CAN-2026, prévue du 26 juillet au 16 août, avec la présence de deux représen-

tants algériens parmi les 53 arbitres et officiels désignés. L'Algérie sera représentée par Asma Feriel, désignée comme arbitre assistant, et Lahlou Benbrahim, retenu parmi les arbitres chargés de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR). Au total, la

CAF a sélectionné 17 arbitres centrales, 22 arbitres assistants et 14 arbitres VAR, soit un groupe de 53 officiels issus de plus de vingt pays africains appelés à officier lors de la plus prestigieuse compétition féminine du continent. Cette désignation

confirme la présence régulière des arbitres algériens dans les grandes compétitions organisées par l'instance continentale, à quelques jours du coup d'envoi de la CAN féminine, qui réunira pour la première fois 16 sélections.

MONDHER KEBAIER, NOUVEL ENTRAÎNEUR DU CS CONSTANTINE :

"Construire une équipe compétitive et disciplinée"

Le nouvel entraîneur tunisien du CS Constantine, Mondher Kebaier, a déclaré mercredi que son objectif était de bâtir "une équipe compétitive et disciplinée", tout en mettant en place "une identité de jeu", en prévision de la nouvelle saison de Ligue 1 Mobilis de football. "J'ai signé un contrat d'un an. Nous allons essayer de bâtir une équipe compétitive et disciplinée. Il est vrai que certains joueurs sont partis et que d'autres nous ont rejoints. Notre priorité est de constituer un groupe responsable, désireux d'accomplir quelque chose pour le club. Ce que je peux promettre, c'est de créer une identité de jeu propre au CSC", a-t-il indiqué en conférence de presse à Constantine. Kebaier (56 ans) succède à son compatriote Las-

saâd Dridi, dont le contrat a été résilié à l'issue de l'élimination du CSC en demi-finale de la Coupe d'Algérie face au CR Belouizdad en avril dernier (2-3). "C'est un honneur pour moi d'être dans un grand club comme le CSC. Je suis très heureux d'être ici, aux côtés des supporters et de ce club à l'histoire prestigieuse", a-t-il ajouté. Concernant les ambitions sportives, Kebaier assure que son équipe respectera tous ses adversaires, sans toutefois en craindre aucun. "Nous respectons toutes les équipes, mais nous n'avons peur de personne. Le championnat algérien est difficile et exige de la constance, de la stabilité et de l'endurance. Nous mettrons à profit la préparation pour atteindre la meilleure condition physique possible." Et de conclure : "Les objectifs du

CSC sont toujours les mêmes. Nous ne voulons pas faire de simples promesses, mais travailler pour créer une véritable cohésion et apporter un plus au groupe. Chaque joueur devra être conscient de ses responsabilités afin de donner la meilleure image du club." Mardi soir, le CSC a dévoilé ses premières recrues estivales. Il s'agit du gardien de but Oussama Mellala (ex-US Biskra), du défenseur Moussa Benzayad (ex-Al Suwaihli SC/Libye), du défenseur Yacine Zegad (ex-MB Rouissat), du milieu de terrain Islam Bakir (ex-USM Khenchela) et de l'attaquant Hamid Djaouchi (ex-USM Khenchela). Lors du précédent exercice, le CSC avait terminé à la 8e place au classement final, en compagnie du ES Constantine, avec 43 points chacun.

CR BELOUIZDAD

Résiliation du contrat de l'attaquant ivoirien Ahoua

Le CR Belouizdad, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé jeudi, la résiliation du contrat de l'attaquant ivoirien Jean-Charles Ahoua, "sans indemnité financière ni obligation supplémentaire à la charge du club."

La direction du club présente ses sincères remerciements au joueur pour son professionnalisme et son engagement durant toute la période où il a porté les couleurs du CRB, et lui souhaite plein succès dans la suite de sa carrière sportive", indique le Chabab dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Ahoua (24 ans) avait rejoint le club algérien en janvier dernier pour un contrat de deux saisons et demie, en provenance de Simba SC (Tanzanie). Toutefois, le joueur n'a pas pu s'affirmer au sein de l'effectif des "Rouge et Blanc", réalisant un bilan de 4 buts et une passe décisives en 21 apparitions, toutes compétitions confondues. Outre Ahoua, le Chabab s'est passé des services d'autres joueurs durant ce mercato estival, dont le défen-

seur Younes Abdelhak Oussa, l'aillier Mohamed Islam Belkhir, ou encore le milieu de terrain Merouane Benzid. Côté recrutement, le CRB est l'un des clubs les plus actifs depuis l'ouverture officielle du mercato estival, en engageant entre autres, l'attaquant Youri Bouzok (ex-Al-Raed/ Arabie saoudite), les défenseurs Riyane Akacem (JSS) et Sofiane Bouchar (Al-Qadsia SC/Koweït), ainsi que le milieu international tunisien Houssein Tka (ES Tunis). La direction a confié la barre technique au Tunisien Nabil Maâloul, qui s'est engagé pour une saison. L'ancien coach de l'USM Alger et de l'ES Tunis a dirigé dimanche la séance de la reprise, en prévision de l'exercice 2026-2027. Le CRB a bouclé la saison 2025-2026 à la troisième place au classe-



ment final avec 53 points, loin derrière le MC Alger (65 pts), sacré champion pour la troisième fois de suite.

FOUAD KERMICHE INDISPONIBLE ENVIRON UN MOIS

Dans un autre registre, le défenseur du Chabab, Foad Kermiche, sera éloigné des terrains pendant environ un mois à la suite d'une blessure à la jambe contractée lors du stage de préparation estivale de son équipe, a annoncé le club de Ligue 1 dans un communiqué médical. Le joueur s'est blessé au cours d'une séance d'entraînement organisée dans le cadre du regroupement de pré-saison que le Chabab effectue au Centre

technique régional de Tlemcen, précise la même source. Les examens médicaux réalisés ont révélé que la durée de son indisponibilité est estimée à un mois, sous réserve de l'évolution de sa blessure et de sa réponse au traitement, ajoute le communiqué publié par le club sur ses réseaux sociaux. Le CR Belouizdad a indiqué que Kermiche observera d'abord une période de repos avant d'entamer un programme de soins et de rééducation sous la supervision du staff médical du club, jusqu'à son rétablissement complet et sa reprise des entraînements. Le club algérien a, par ailleurs, souhaité un prompt rétablissement à son défenseur et un retour rapide à la compétition.

MB ROUISSAT

Djalali Bahloul nouvel entraîneur

Le technicien algérien Djalali Bahloul est devenu le nouvel entraîneur du MB Rouissat, en remplacement d'Abdelghani Aouamri, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, jeudi. "La direction du MB Rouissat annonce la signature officielle de l'entraîneur Djalali Bahloul à la tête du staff technique de l'équipe première en prévision de la saison 2026-2027. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle mission et exprimons toute notre confiance en son expérience et ses compétences pour atteindre les objectifs fixés", a indiqué le club de Ouargla dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux. Bahloul (44 ans) retrouve ainsi un banc en Ligue 1 après avoir dirigé notamment la JS Kabylie (2023-2024, intérim) et l'USM Khenchela (2025-2026). Promu parmi l'élite la saison dernière, le MB Rouissat avait assuré son maintien en terminant à la 12e place du championnat avec un total de 36 points.

CR TÊMOUCHENT

L'entraîneur Djaliit reconduit

La direction du CR Témouchent, promu en Ligue 1 pour la saison 2026-2027, a décidé de reconduire son entraîneur Mustapha Djaliit à la tête de l'équipe, tout en lançant son opération de recrutement estival en prévision du prochain exercice, a-t-on appris jeudi auprès du club. Cette décision s'inscrit dans une volonté d'assurer la stabilité technique de la formation témouchentoise. Elle vient également récompenser le travail accompli par le jeune technicien, arrivé en milieu de la saison écoulée et qui a réussi à conduire les Rouge et Blanc vers une accession historique parmi l'élite du football national, a-t-on précisé. Parallèlement,

le président du club, Houari Talbi, a entamé le renforcement de l'effectif avec l'engagement de deux joueurs expérimentés. Il s'agit de l'ancien gardien de but du MC Oran, Leonard Aggoune, ainsi que du latéral gauche Houari Ferhani, fort d'un riche parcours dans plusieurs clubs algériens et à l'étranger. Le CRT entamera sa préparation d'intersaison à partir du 16 juillet, en vue d'aborder dans les meilleures conditions son retour parmi l'élite. Le club de l'Ouest a validé son accession en Ligue 1 après avoir remporté les play-offs, auxquels il s'était qualifié grâce à sa troisième place dans le groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur.

ASM ORAN

Cinq recrues déjà engagées

La direction de l'ASM Oran (Ligue 1 de football) a décidé de reconduire l'ensemble du staff technique ayant dirigé l'équipe lors de la deuxième partie de la saison écoulée, en prévision de l'exercice 2026-2027, a annoncé jeudi le club dans un communiqué. Le staff technique sera ainsi composé de Driss Betayeb en qualité d'entraîneur principal, de Noureddine Deham comme entraîneur adjoint, de Seddik Bouhada en tant qu'entraîneur des gardiens, d'Ali

Mebarek comme préparateur physique et d'Abdellah Guendouzi en qualité d'analyste vidéo. Arrivé à la tête de l'équipe lors de la phase retour du précédent championnat, Driss Betayeb avait réussi à relancer les ambitions des Vert et Blanc en enchaînant neuf victoires consécutives, remettant le club dans la course à l'accession. Toutefois, l'ASMO a vu ses espoirs de disputer les play-offs s'envoler lors de l'ultime journée du championnat, en s'inclinant à domicile

face au RC Kouba (0-1), un revers qui l'a écartée de la course à la montée. Par ailleurs, la direction du club, présidée par Mehdi Brahimi, poursuit son opération de recrutement en vue de renforcer l'effectif. Cinq nouvelles recrues ont déjà été enregistrées : Yacine Refas, Kheireddine Hamadi, Hamed Khaldi, Ayman Amoura et Sid Ahmed Belkheir. L'ASM Oran ambitionne de retrouver la Ligue 1, une division qu'elle a quittée il y a une dizaine d'années.

MONDIAL SCOLAIRE DE VOLLEY-BALL

L'Algérie déclare forfait en quarts de finale après un tirage face à Israël

La sélection algérienne scolaire féminine de volley-ball a mis un terme à son parcours au Championnat du monde scolaire en déclarant forfait pour son quart de finale, après que le tirage au sort l'a opposée à l'équipe d'Israël. Cette décision s'inscrit dans la position constante de l'Algérie, qui refuse toute forme de normalisation avec Israël, y compris dans le domaine sportif. La délégation algérienne a ainsi choisi de ne pas disputer cette rencontre, malgré les enjeux de la compétition. Avant ce retrait, les volleyeuses algériennes avaient réalisé un parcours sans faute. Elles avaient terminé en tête de leur groupe grâce à trois victoires convaincantes face à la Bulgarie (2-1), à l'Inde (2-1) et au Chili (2-0), se positionnant parmi les favorites pour une place sur le podium. Ce forfait met donc un terme à une campagne prometteuse. Si les espoirs de médaille s'envolent, la décision est présentée comme étant conforme à la position de l'État et du peuple algériens, qui maintiennent leur refus de normaliser les relations avec Israël, y compris dans les compétitions sportives.

H. S.

BASKET-BALL MESSIEURS

(PRÉPARATION)

Deuxième victoire de l'Algérie face à la sélection slovène U23

La sélection algérienne masculine de basket-ball s'est imposée face à son homologue slovène des moins de 23 ans (U23) sur le score de 104 à 85, pour le compte de son deuxième match amical dans le cadre de sa préparation en Slovénie en vue du Championnat arabe des nations 2026, a annoncé la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). "Ce deuxième succès témoigne de la dynamique positive de la sélection nationale au cours de sa préparation rigoureuse pour les futures compétitions, portée par un jeu collectif de premier ordre et la combativité exemplaire de l'ensemble des joueurs", a écrit la FABB sur les réseaux sociaux. La première joute amicale face à la sélection slovène des moins de 20 ans (U20) s'est soldée par une victoire du Cinq algérien sur le score de 99 à 80. Une troisième et dernière confrontation est programmée mardi prochain, également contre la sélection slovène des moins de 23 ans. La sélection nationale s'était envolée samedi pour la Slovénie afin d'effectuer ce stage, première étape de sa préparation en prévision du Championnat arabe des nations, prévu du 8 au 16 août au Caire (Égypte). Au terme de ce regroupement en Slovénie, les coéquipiers de Tarek Hamdani enchaîneront avec une troisième phase de préparation, prévue du 19 au 29 juillet, ponctuée de plusieurs matchs amicaux face à des sélections africaines, avant de mettre le cap sur la capitale égyptienne. La FABB avait arrêté, le 26 juin dernier, une liste de 16 joueurs pour ce stage slovène, à l'issue d'une première phase de préparation organisée du 17 au 26 juin à Alger avec un groupe élargi de 20 éléments. Tenant du titre, le Cinq algérien abordera le Championnat arabe 2026 avec l'ambition de conserver sa couronne remportée en 2025, au terme d'un parcours sans faute marqué par six victoires en autant de rencontres.

FRANCE 2 - MAROC 0

Les Lions de l'Atlas ont oublié de sortir les griffes

Annoncé comme un prétendant crédible après son épopée de 2022, le Maroc a surtout rappelé, face à la France, qu'une réputation ne gagne pas un match. Pendant quatre-vingt-dix minutes, les Lions de l'Atlas ont donné l'impression d'être venus assister au quart de finale plutôt que le disputer.



PH. DR.

Le rendez-vous promettait une revanche de la demi-finale du Mondial 2022. Il s'est transformé en une longue séance d'entraînement pour l'équipe de France. Les Bleus se sont imposés 2-0 sans jamais avoir à puiser dans leurs réserves, tant leur adversaire a semblé inoffensif. Le score paraît même flatteur pour le Maroc, tant l'écart sur le terrain fut supérieur à celui du tableau d'affichage. Sans un Yassine Bounou inspiré sur plusieurs interventions, l'addition aurait pu être bien plus lourde. Dès les premières minutes, le décor était planté. Les Français monopolisaient le ballon pendant que les Marocains couraient derrière sans jamais le récupérer durablement. Le penalty arrêté par Bounou face à Mbappé aurait pu servir de déclin. Il n'a été qu'une simple parenthèse. Au lieu de profiter de ce coup du sort pour

repandre confiance, les Lions de l'Atlas sont immédiatement retournés dans leur moitié de terrain, comme si leur unique objectif était de retarder l'inévitable.

UNE ÉQUIPE VENUE POUR DÉFENDRE... ET ENCORE

On attendait une équipe revancharde. On a découvert une formation tétanisée. Le Maroc a passé l'essentiel de la rencontre à défendre... et parfois même à mal défendre. Les sorties de balle étaient approximatives, les transitions inexistantes et les rares offensives se terminaient avant même d'avoir commencé. Pendant de longues séquences, les Français donnaient l'impression d'affronter des plots d'entraînement plutôt qu'un quart de finaliste de Coupe du monde. La seconde période a confirmé ce senti-

ment. Mbappé a fini par ouvrir le score d'une frappe imparable avant d'offrir le deuxième but à Dembélé. Entre ces deux actions, aucune réaction marocaine.

Ni révolte, ni pressing, ni changement de rythme. Les Lions de l'Atlas ont encaissé les coups avec une résignation presque déconcertante. À croire que certains avaient déjà la tête au vol retour plutôt qu'à une qualification historique.

Le plus surprenant reste le contraste entre les ambitions affichées ces dernières années et la réalité du terrain. Le Maroc aime rappeler les investissements réalisés dans ses infrastructures, son académie de formation et sa politique de recrutement des binationaux. Tout cela est réel. Mais jeudi soir, impossible d'en apercevoir le moindre bénéfice. Une équipe peut perdre contre

plus fort. En revanche, afficher aussi peu de caractère dans un quart de finale mondial est beaucoup plus difficile à justifier.

Les propos d'Adrien Rabiot après la rencontre résument parfaitement le fossé observé sur le terrain. Le milieu français a reconnu que les Bleus avaient rapidement compris qu'ils avaient « peu à craindre » du Maroc. Une déclaration qui peut sembler arrogante, mais qui reflète fidèlement le déroulement du match. Les Français n'ont jamais été mis sous pression. Ils ont joué à leur rythme, contrôlé chaque instant et donné l'impression de pouvoir accélérer quand ils le souhaitaient.

L'épopée de 2022 appartient désormais aux archives. Cette sélection marocaine avait alors impressionné par son courage, sa solidarité et sa discipline tactique. Face à la France, il ne restait presque rien de cette identité. Les Lions de l'Atlas ont ressemblé à une équipe sans griffes, sans crocs et surtout sans la moindre envie de mordre. Pendant que les Bleus validaient tranquillement leur troisième demi-finale mondiale consécutive, le Maroc quittait la compétition avec l'image d'une équipe fantôme, présente sur la feuille de match, mais pratiquement absente sur le terrain.

Les grandes équipes savent perdre en donnant tout. Le Maroc, lui, a surtout donné l'impression de ne jamais être entré dans son quart de finale.

Mohamed Amine Toumiat

ARBITRAGE

Collina apporte des précisions sur l'application de la VAR

Le président de la sous-division Arbitrage de la FIFA, Pierluigi Collina, a défendu les arbitres officiant à la Coupe du monde 2026, tout en apportant des précisions sur l'interprétation de certaines interventions de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), à l'issue des huitièmes de finale. Dans un entretien publié par la FIFA, l'ancien arbitre italien a dressé un bilan globalement positif de la compétition, marquée par un format élargi à 48 équipes. "Nous sommes très satisfaits", a déclaré Collina, soulignant que le tournoi avait déjà comptabilisé 96 matches, soit "50% de rencontres de plus" que lors de l'édition 2022 au Qatar, tout en reconnaissant que quelques situations avaient nécessité des ajustements. Le responsable de l'arbitrage mondial a insisté sur la nécessité de préserver la crédibilité du corps arbitral face aux critiques. "Les accusations infondées n'ont jamais leur place dans notre sport. L'intégrité des arbitres sélectionnés pour la Coupe du monde est indiscutable", a-t-il affirmé, dénonçant les conséquences que peuvent avoir certaines attaques, allant jusqu'à des menaces visant les arbitres ou leurs proches. Collina a également rejeté toute idée d'ingérence dans le fonctionnement de l'arbitrage international. "La sous-division Arbitrage n'est influencée par personne, pas même par le président de la FIFA", a-t-il assuré, précisant que les arbitres prennent leurs décisions "avec la plus grande honnêteté possible". Revenant sur plusieurs déci-

sions ayant suscité le débat ces derniers jours, le dirigeant italien a rappelé le principe appliqué par la VAR après chaque but inscrit. Selon lui, l'arbitre vidéo vérifie l'ensemble de la phase offensive ayant conduit au but et peut recommander un visionnage au bord du terrain lorsqu'une faute non sanctionnée est susceptible d'avoir influencé l'action, sans qu'il existe de limite de temps ou de distance entre cette faute et la réalisation. Pour illustrer cette interprétation, Collina a évoqué le match entre l'Argentine et l'Égypte, au cours duquel une faute commise en début d'action par l'Égyptien Marwan Attia sur l'Argentin Lisandro Martinez a conduit à une intervention de la VAR.

"Une faute reste une faute", a-t-il expliqué, estimant que l'assistance vidéo est fondée à intervenir lorsque l'arbitre n'a pas identifié une infraction ayant une incidence sur le but.

En revanche, il a cité une autre action du même match impliquant Mohamed Salah et Julian Alvarez, au cours de laquelle les officiels ont considéré que le contact relevait du jeu et ne justifiait aucune intervention. "Il y a toujours un élément de subjectivité dans la prise de décision, mais, dans l'ensemble, nous sommes satisfaits de la manière dont cette règle a été appliquée depuis le début de la compétition", a conclu Collina.

PORTUGAL

Jorge Jesus succède à Martinez

Le technicien portugais Jorge Jesus, sera nommé nouveau sélectionneur de l'équipe portugaise de football, en remplacement de l'Espagnol Roberto Martinez, rapportent des médias locaux ce jeudi. Le coach âgé de 71 ans et la Fédération portugaise sont parvenus à "un accord total" et ils tiendront une conférence de presse vendredi à 15h00 (14h00 GMT) au siège de cette instance, dans la banlieue de Lisbonne. Jorge Jesus prendra ainsi les rênes de la Seleçao cinq jours après son élimination en huitièmes de finale du Mondial-2026, face à l'Espagne (1-0). L'entraîneur, qui avait quitté le club saoudien d'Al-Nassr en mai dernier, doit signer un contrat de quatre ans, soit jusqu'au Mondial-2030. Jorge Jesus a dirigé une douzaine de clubs du pays ibérique, dont le Benfica et le Sporting, les deux grands rivaux de Lisbonne. À l'étranger, il est notamment passé par club brésilien de Flamengo, Fenerbahçe en Turquie, puis les clubs saoudiens d'Al-Hilal et Al-Nassr, où il a entraîné Cristiano Ronaldo. Avec l'équipe du Portugal, qu'il dirigeait depuis 2023, Roberto Martinez a remporté la Ligue des nations en juin 2025.

ÉGYPTE

Hossam Hassan prolongé à la tête de la sélection

La Fédération égyptienne de football a annoncé le renouvellement du contrat de l'entraîneur de son équipe nationale, Hossam Hassan, suite à son parcours réussi lors de la Coupe du Monde qui se déroule actuellement aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada. "Le conseil d'administration a approuvé le renouvellement du contrat de l'entraîneur Hossam Hassan et du directeur de l'équipe, Ibrahim Hassan. Cette décision s'inscrit dans la volonté du conseil de poursuivre le projet technique de l'équipe nationale et de bâtir sur les réalisations historiques du football égyptien au cours de la période passée.", a indiqué le communiqué de la Fédération égyptienne. Bien que la Fédération égyptienne n'ait pas précisé la durée du contrat, des rapports locaux ont indiqué que le nouvel accord s'étendrait jusqu'en 2030, sachant que Hossam Hassan avait précédemment précisé qu'il travaillait avec l'équipe nationale sans contrat depuis le mois de février 2026. Hossam Hassan a mené les "Pharaons" à décrocher leur toute première victoire en phase de groupes de la Coupe du Monde, avant d'être éliminés en huitièmes de finale après une défaite douloureuse et dramatique face à l'Argentine, tenante du titre, sur le score de 3-2, alors que les coéquipiers du capitaine Mohamed Salah menaient pourtant (2-0). Hassan (59 ans) a pris les rênes de l'Égypte en février 2024 et a mené la sélection dans le dernier carré de la Coupe d'Afrique des Nations 2025, en plus de la qualifier pour la Coupe du Monde 2026 pour la première fois en huit ans. Après être devenu le premier égyptien à participer à la Coupe du Monde en tant que joueur puis en tant qu'entraîneur, le meilleur buteur de l'histoire de l'Égypte a guidé son pays vers une victoire contre la Nouvelle-Zélande dans le groupe G pour terminer à la deuxième place et se qualifier pour le second tour. Les Pharaons ont ensuite battu l'Australie aux tirs au but en huitièmes de finale pour affronter l'Argentine en quête d'une place en quarts de finale.

MEXIQUE

Rafael Marquez nouveau sélectionneur

L'ex-défenseur Rafael Marquez a été nommé au poste de sélectionneur du Mexique, a annoncé mercredi la Fédération mexicaine de football (FMF), deux jours après l'élimination du pays en huitièmes de finale du Mondial qu'il co-organise avec les Etats-Unis et le Canada. L'ancien défenseur central international mexicain (147 sélections), âgé de 47 ans, succède à Javier Aguirre, dont il était l'un des adjoints. Dans un communiqué, la Fédération explique qu'il assurera "la continuité du projet" lancé par son prédécesseur en 2024 et qui s'est achevé par la défaite face à l'Angleterre en huitièmes de finale de la Coupe du monde à domicile. Sa nomination vise également à "renforcer le développement sportif" de la sélection et à préparer les prochaines échéances internationales de l'équipe, à commencer par la Ligue des Nations de la Concacaf, fin 2026. Ancien joueur de l'AS Monaco et du FC Barcelone, Marquez a notamment été l'entraîneur de l'équipe réserve du club blaugrana avant de rejoindre l'encadrement d'"el Tri" en 2024.



LA LEPTOSPIROSE

Transmission, symptômes, traitement, prévention, et diagnostic

La leptospirose est une maladie infectieuse causée par des bactéries du genre *Leptospira*. La principale source de contamination est le contact avec de l'eau douce souillée par l'urine de rongeurs sauvages (rats, ragondins), eux-mêmes porteurs de la bactérie.

TRANSMISSION DE LA LEPTOSPIROSE

Les rongeurs, en particulier les rats, constituent le « réservoir principal » de la maladie : tout en étant asymptomatiques, ils excrètent la bactérie dans leurs urines, et souillent ainsi leur milieu. De nombreux animaux peuvent aussi contribuer à la transmission : animaux d'élevage (bovins), de compagnie (chien, cheval, rongeurs domestiques), sauvages (sangliers, hérissons...). Les humains peuvent être infectés directement, en touchant des urines contaminées, et exceptionnellement en étant mordu par l'animal. Le plus souvent, la contamination est indirecte : par contact avec de l'eau contaminée (par exemple : baignade dans un plan d'eau douce autour duquel vivent des animaux infectés) ou des surfaces souillées (telles que le pelage ou la litière d'un animal infecté). Les bactéries pénètrent dans l'organisme par des plaies, même très petites, ou par les muqueuses (yeux, bouche, nez), plus rarement par la conjonctive ou par inhalation de gouttelettes.



SYMPTÔMES ET TRAITEMENT

Dans la majorité des cas, la leptospirose se manifeste sous forme d'un syndrome grippal : fièvre, maux de tête et douleurs musculaires. Ces symptômes apparaissent généralement entre 5 et 14 jours (et jusqu'à 21 jours) après l'exposition à une source de contamination. Il existe des présentations cliniques très variées. Dans certains cas, la maladie peut évoluer vers des formes plus graves, avec des atteintes rénales ou neurologiques, ou des manifestations hémorragiques. Ces formes sévères peuvent être mortelles. Le traitement repose sur l'administration d'antibiotiques. Dans les formes bénignes, un traitement oral est suffisant. Pour les formes sévères, une hospitalisation est nécessaire.

ACTIVITÉS ET SECTEURS À RISQUE

Certaines professions exposent

davantage à la leptospirose, en raison de contacts fréquents avec de l'eau ou des milieux potentiellement souillés : éboueurs, égoutiers, agriculteurs, éleveurs, ou agents travaillant dans les réseaux d'assainissement. Les loisirs en eau douce peuvent exposer les pratiquants à un risque de contamination, surtout en cas de plaies cutanées.

MOYENS DE PRÉVENTION

Plusieurs gestes simples permettent de réduire le risque de contamination. Il est conseillé d'éviter de se baigner en eau douce en cas de plaies ou d'érosion cutanée ou muqueuse, même petites. Après un contact avec de l'eau ou de la terre, il est préconisé de toujours se rincer avec de l'eau potable et désinfecter ses plaies éventuelles. Les professionnels exposés doivent porter des équipements de protection adaptés : gants étanches, bottes, lunettes de sécurité, combinaisons. À l'échelle col-

lective, la prévention peut aussi passer par la régulation des rongeurs, le drainage des zones inondées, ou encore la surveillance des eaux. Aussi, pour les personnes quotidiennement exposées, la vaccination est possible. Un vaccin spécifique pour les chiens est disponible, de même pour les animaux d'élevage.

QUE FAIRE EN CAS DE SUSPICION ?

Si vous présentez de la fièvre, des douleurs musculaires ou des maux de tête dans les 21 jours qui suivent une activité à risque (baignade en rivière, exposition à des eaux stagnantes, contact avec des animaux ou des milieux souillés), il est important de consulter rapidement un médecin. Celui-ci pourra évaluer la situation, prescrire les examens nécessaires et débiter un traitement antibiotique si besoin. Une prise en charge précoce permet de réduire considérablement le risque de formes graves ou de complications. En cas de doute, il vaut mieux consulter sans attendre.

DIAGNOSTIC

Le diagnostic est confirmé par des examens biologiques réalisés sur le sang ou les urines. Dans les premiers jours de symptômes, la présence de la bactérie peut être recherchée par PCR. À partir du 6^e jour après l'apparition des symptômes, un test sérologique peut détecter la présence d'anticorps spécifiques dans le sang.

Ania Nch

UNE PREMIÈRE EN ALGÉRIE

Cette technique soulage les patients cancéreux des allers-retours à l'hôpital

Recevoir une ponction abdominale toutes les semaines, patienter des heures dans un service hospitalier, puis revenir encore et encore, c'est le quotidien que vivent depuis longtemps les patients atteints d'un cancer avancé compliqué d'ascite. À Oran, ce parcours s'allège. Le service d'hépatogastroentérologie du Centre hospitalo-universitaire « Dr Benzerdjeb » vient d'introduire, pour la première fois à l'échelle nationale, un système de drainage péritonéal continu conçu pour épargner aux malades ces déplacements répétés et leur redonner un peu de sérénité.

UNE PREMIÈRE NATIONALE AU CHU D'ORAN POUR TRAITER L'ASCITE CARCINOMATEUSE

L'équipe médicale du CHU d'Oran a mis en place le dispositif « PleurX », un système de drainage destiné aux patients souffrant d'ascite carcinomateuse réfractaire, une accumulation per-

sistante de liquide dans la cavité abdominale liée à un cancer. Jusqu'à présent, ces malades devaient se soumettre à des ponctions abdominales classiques, effectuées de façon obligatoire et répétée pour évacuer les épanchements. Le service annonce avoir mis un terme à cette prise en charge, jugée lourde pour des patients déjà affaiblis par la maladie.

COMMENT FONCTIONNE CE SYSTÈME DE DRAINAGE PÉRITONÉAL CONTINU ?

La procédure repose sur une intervention chirurgicale précise et sécurisée. Les équipes implantent une fine sonde souple, fabriquée en silicone biocompatible, un matériau conçu pour rester dans le corps sans provoquer de rejet. Cette sonde chemine ensuite à travers un tunnel créé sous la peau avant d'atteindre la cavité péritonéale. Ce trajet tunnelisé permet un drainage progressif et maîtrisé des liquides accumulés autour des organes abdominaux. Le procédé

présente plusieurs particularités par rapport aux méthodes utilisées jusque-là : une pose unique de la sonde, sans nécessité de renouveler l'intervention à chaque évacuation de liquide.

Un drainage réalisable en dehors du milieu hospitalier. Une réduction du nombre de consultations et d'hospitalisations liées à la seule gestion de l'ascite. Un matériau biocompatible limitant les risques de complication locale.

LA FIN DES PONCTIONS RÉPÉTÉES ET DES HOSPITALISATIONS À RÉPÉTITION : UN DRAINAGE GÉRÉ À DOMICILE, EN FAMILLE

L'apport principal de cette technique tient à ce qu'elle supprime concrètement. Les ponctions abdominales traditionnelles, souvent décrites comme éprouvantes, rythmaient jusqu'ici la vie de ces malades au fil des semaines. Avec le nouveau système, cette contrainte disparaît. Le patient n'a plus à revenir sans cesse à l'hôpital pour un simple geste d'évacuation. Ni à réserver un lit pour une prise en charge ponctuelle. Autre changement notable, le patient et son entourage peuvent désormais assurer eux-mêmes le drainage, dans le cadre familial du domicile. Le service précise que cette autonomie s'accompagne d'un accompagnement médical garantissant la sécurité du geste. Pour des malades déjà confrontés à la fatigue et aux contraintes du traitement du cancer, cette possibilité allège la charge psychologique et physique liée aux trajets et aux séjours hospitaliers répétés. Enfin, l'introduction de cette technique au CHU d'Oran marque une étape dans la prise en charge de l'ascite carcinomateuse en Algérie. Le service d'hépatogastroentérologie de l'établissement « Dr Benzerdjeb » ouvre ainsi la voie à une gestion plus souple de cette complication. Avec un dispositif qui déplace une partie du soin vers le domicile du patient.

A.N

ENFANTS DE LA LUNE :

Alger ouvre des créneaux de baignade nocturne

Les services de la wilaya d'Alger ont récemment réservé des créneaux de baignade nocturnes au profit des enfants de la lune, en vue de répondre à leurs besoins spécifiques et leur permettre de profiter des loisirs estivaux, a indiqué un communiqué de ces services. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du « programme d'animation de la ville d'Alger durant les vacances d'été », dans le cadre duquel un créneau de baignade nocturne a été réservé aux enfants de la lune au niveau de la piscine de proximité de Birtouta en adéquation avec les besoins spécifiques de cette catégorie, leur permettant ainsi de profiter de cet espace dans les meilleures conditions. Cette initiative s'est déroulée dans une ambiance de joie et de convivialité, ponctuée de spectacles d'animation, traduisant ainsi « l'engagement des services de la wilaya d'Alger à permettre aux différentes catégories de la société de bénéficier des infrastructures publiques et à mobiliser ses moyens au profit des personnes aux besoins spécifiques, renforçant ainsi leur insertion et leur participation à la vie sociale », a conclu le communiqué.

L.Z.

LES HANTAVIRUS ET LE LCMV

Ces autres maladies transmissibles à l'homme par les rongeurs

Les rats et les souris, fréquemment présents dans les habitations, les entrepôts, les exploitations agricoles et les lieux de stockage des denrées alimentaires, constituent un risque pour la santé publique. En plus de contaminer les aliments et l'environnement, ces rongeurs peuvent être porteurs de plusieurs agents pathogènes, notamment de virus transmissibles à l'être humain, susceptibles d'entraîner des maladies dont certaines peuvent être graves. En effet, parmi les principales infections virales figurent les hantavirus, transmis essentiellement par l'inhalation de poussières contaminées par les urines, les excréments ou la salive de rongeurs infectés. L'infection peut également survenir après un contact direct avec ces sécrétions ou, plus rarement, à la suite d'une morsure de rongeur infecté. Les premiers symptômes apparaissent généralement une à huit semaines après l'exposition et se manifestent par une forte fièvre, des frissons, des douleurs musculaires, des maux de tête, une fatigue intense, des nausées, des vomissements et des douleurs abdominales. Dans les formes graves, la maladie peut évoluer vers une détresse respiratoire aiguë ou une atteinte rénale, nécessitant une prise en charge médicale urgente. Concernant le type de traitement, il n'existe actuellement aucun traitement antiviral spécifique contre les infections à hantavirus. La prise en charge repose essentiellement sur un traitement symptomatique et des soins de soutien, notamment l'oxygénothérapie, l'assistance respiratoire et le maintien des fonctions vitales dans les cas sévères. Une consultation médicale précoce améliore considérablement les chances de rétablissement. Par ailleurs, le virus de la chorioméningite lymphocytaire (LCMV), principalement porté par la souris domestique, constitue une autre infection virale pouvant être transmise à l'être humain. La contamination survient par contact avec les urines, les excréments ou la salive de rongeurs infectés, ou par l'inhalation de particules contaminées. La maladie débute le plus souvent par de la fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires, une perte d'appétit, des nausées et une fatigue importante. Après une amélioration passagère, certains patients peuvent développer une méningite, une encéphalite ou une méningo-encéphalite. Les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées présentent un risque accru de complications. Actuellement, il n'existe pas de traitement antiviral spécifique contre le LCMV. La prise en charge consiste à soulager les symptômes, assurer une surveillance médicale et traiter les complications lorsqu'elles surviennent.

Lydia zeggane

NOUVELLES ATTAQUES AMÉRICAINES

L'Iran condamne des « crimes de guerre flagrants »

Les États-Unis ont repris les hostilités à l'égard de l'Iran, en menant, dans la nuit de mercredi à jeudi, une série de frappes massives contre ce pays « en représailles » à des tirs iraniens sur des navires commerciaux au large d'Oman. En réponse, les Gardiens de la révolution ont riposté en ciblant des bases américaines dans la région.



PH: DG

Le ministère iranien des Affaires étrangères a condamné jeudi les dernières attaques américaines contre plusieurs zones des provinces côtières du sud de l'Iran ainsi que deux ponts dans les provinces du nord-est du pays. Dans un communiqué, le ministère a qualifié les attaques contre les deux ponts, situés sur les axes ferroviaires de Gorgan à Incheh Borun et de Mashhad à Téhéran, de "crimes de guerre flagrants". Il a souligné qu'au cours des dernières 48 heures,

les frappes américaines avaient été lancées sous le "faux prétexte" de répondre à de précédents incidents impliquant des navires qui traversaient le détroit d'Ormuz, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies et d'un protocole d'accord récemment signé entre l'Iran et les États-Unis pour mettre fin à la guerre. Le ministère a également accusé les États-Unis de se servir de ces frappes pour justifier leur "non-respect constant" du protocole d'accord. Il a ajouté que l'Iran était déterminé à punir les "agresseurs" et qu'il ne laisserait en aucun cas "la rupture des promesses, l'intimidation et la vilenie" du gouvernement américain affecter les droits et intérêts nationaux

de l'Iran". Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a déclaré jeudi sur le réseau social X que "les États-Unis n'ont pas encore appris que l'intimidation et la rupture des promesses ne sont plus dénuées de coûts". Il a averti que si les États-Unis frappaient l'Iran, ils recevraient des coups. En outre, il a souligné que le détroit d'Ormuz ne rouvrirait qu'avec les arrangements iraniens, et non sous la menace des États-Unis. Le Commandement central américain a indiqué, dans un message publié jeudi matin sur X, que ses forces avaient mené une nouvelle série de frappes aériennes contre l'Iran pour "encore dégrader les capacités de l'Iran à attaquer des navires commerciaux et

des marins civils innocents dans le détroit d'Ormuz", attaquant ainsi le pays pour la deuxième journée consécutive.

En représailles, le Corps des gardiens de la Révolution islamique (CGRI) et l'armée iranienne ont fait savoir qu'ils avaient frappé des bases et installations militaires américaines au Koweït, à Bahreïn et au Qatar.

Par ailleurs, Hossein Kermanpour, responsable des relations publiques au sein du ministère iranien de la Santé, a déclaré sur X qu'au moins 14 personnes avaient été tuées et 78 autres blessées dans les attaques américaines contre cinq provinces iraniennes mercredi et jeudi.

R.I.

LE KREMLIN EVOQUANT LEUR POSITION SUR L'ESCALADE DANS LE CONFLIT EN UKRAINE

« Le jugement des États-Unis est erroné »

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a indiqué lors d'un point de presse jeudi que la Russie considère les déclarations des États-Unis laissant entendre qu'une escalade des attaques ukrainiennes contre les infrastructures russes pourrait contribuer à un règlement pacifique comme le reflet d'un "jugement erroné". Selon le porte-parole, "l'escalade des tensions et les actions allant dans le sens de l'escalade ne contribueront en aucun cas au processus de paix". Une nouvelle escalade risquerait même de prolonger le conflit, a-t-il ajouté. Les remarques de M. Peskov sont intervenues après que le président américain Donald Trump et le secrétaire d'État Marco Rubio ont commenté l'intensification des combats entre la Russie et l'Ukraine lors de leur visite mercredi dans la capitale turque Ankara. Moscou, a-t-il poursuivi, voit une cer-

taine dualité dans la position de Washington, car même si les États-Unis continuent de fournir des armes et des technologies militaires à Kiev, ils maintiennent également dans le même temps leur désir de contribuer à faire avancer le processus de paix, a noté le porte-parole. La Russie croit à la sincérité de ce désir et s'en félicite, a-t-il affirmé, ajoutant que Moscou espère aussi que Washington reprendra ses efforts sur la question ukrainienne après avoir traité la situation concernant l'Iran. Parallèlement, M. Peskov a déclaré dans un entretien séparé accordé au site d'information russe Vesti que la désignation de la Russie comme menace par l'OTAN est de nature conflictuelle et exige de la Russie qu'elle continue de renforcer ses capacités technologiques et économiques tout en préservant ses intérêts nationaux.

R.I.

UNION EUROPÉENNE

L'adhésion de la Hongrie au parquet européen validée

La Commission européenne a annoncé vendredi la validation de l'adhésion de la Hongrie au parquet européen. "Les citoyens hongrois bénéficient désormais d'une structure destinée à veiller à ce que les fonds de l'Union européenne servent leurs intérêts", a déclaré la cheffe de l'exécutif européen, Ursula von der Leyen. Opérationnel depuis 2021, cet organe indépendant de l'UE est notamment chargé de lutter contre la fraude aux fonds européens. Bruxelles précise également que le parquet européen sera compétent pour mener des enquêtes de manière rétroactive. Sur les réseaux sociaux, Peter Magyar, conservateur, s'est félicité que son pays devienne ainsi "le 25e État membre" de l'UE à rejoindre le parquet européen. Seuls le Danemark et l'Irlande n'y participent pas.

R.I.

ONU

Un million de femmes et de jeunes filles privées d'aide humanitaire depuis janvier 2025

Au moins un million de femmes et de jeunes filles sont privées d'aide humanitaire depuis janvier 2025 en raison des coupes budgétaires qui frappent les organisations de femmes intervenant dans les crises, alerte un rapport publié vendredi par ONU Femmes. "Quelque 120 millions de femmes et de filles ont besoin d'aide humanitaire", indique ONU Femmes. Selon ce rapport, qui s'appuie sur les réponses de 855 organisations dirigées par des femmes et organisations de défense des droits des femmes dans 52 pays touchés par des crises et des conflits, neuf organisations de femmes sur 10 "ne sont plus en mesure de satisfaire aux besoins actuels, conséquence de la baisse annuelle la plus importante jamais enregistrée de l'aide publique au développement". "Les organisations de femmes menacées de fermeture se trouvent en première ligne face aux crises humanitaires les plus graves au monde. Dans des pays comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo et Haïti, elles interviennent là où les acteurs internationaux ne peuvent pas le faire et restent sur place bien après que l'attention mondiale s'est tournée vers d'autres sujets", explique dans un communiqué Sofia Calltorp, cheffe de l'action humanitaire à ONU Femmes. "Chaque dollar retiré aux organisations de femmes est un dollar retiré aux victimes de violences sexuelles liées aux conflits, aux mères déplacées, aux filles contraintes de quitter l'école et aux communautés qui luttent pour survivre", ajoute-t-elle, alors que selon le rapport "les besoins atteignent des niveaux historiques". Ainsi, 65% des organisations dirigées par des femmes indiquent que leur personnel travaille sans rémunération afin d'assurer la continuité des services, tandis que près de la moitié font état d'une augmentation de l'épuisement professionnel parmi leurs équipes. ONU Femmes avertit également que les violences sexuelles liées aux conflits ont doublé en 2025, "au moment même où les systèmes conçus pour protéger les survivantes sont en train de s'effondrer".

R.I.

ESPAGNE

19 disparus dans un violent incendie déclenché près d'Almeria

Le violent incendie qui s'est déclenché près d'Almeria dans le sud de l'Espagne a fait 19 disparus, a annoncé vendredi le président du gouvernement régional andalou, Juan Manuel Moreno Bonilla. "Pour l'instant, au moins 19 personnes n'ont pas encore été localisées", a déclaré M. Bonilla à la radio Cadena Cope. A noter que le dernier bilan de ce feu de forêt qui s'est déclenché en fin de journée jeudi a fait 12 morts, dont certains ont été retrouvés dans leur véhicule, un bilan dramatique qui dépasse celui de l'ensemble de 2025. "Immense tristesse et désolation face aux terribles conséquences de l'incendie qui affecte la province d'Almeria", a réagi le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez, sur les réseaux sociaux, présentant ses condoléances aux familles de victimes et appelant à faire preuve de "beaucoup de prudence". Pays en première ligne du réchauffement climatique, l'Espagne a connu ces dernières années des vagues de chaleur de plus en plus longues, dès le printemps, puis l'été, avec des températures dépassant parfois les 40 C, créant les conditions pour des feux dévastateurs. En 2025, plus de 393.000 hectares ont été ravagés par les flammes en Espagne, selon le Système européen d'information sur les incendies de forêt (EFFIS), soit les pires feux de l'histoire récente du pays.

R.I.

PHILIPPINES

10 morts suite à un glissement de terrain provoqué par le typhon

Un glissement de terrain provoqué par les fortes pluies dues au passage dans le Pacifique du typhon Bavi a fait 10 morts vendredi dans le sud des Philippines, ont annoncé les autorités, portant à au moins 15 le nombre de victimes de cette tempête dans l'archipel. "Dix personnes ont trouvé la mort à la suite d'un glissement de terrain provoqué par des sols saturés dans la province de Sarangani, à Mindanao", a déclaré Rodrigo Sosmena, directeur régional de la protection civile. Plus tôt dans la journée, au moins cinq personnes avaient été confirmées mortes et six autres portées disparues lors d'un autre glissement de terrain sur la même île. Le réchauffement des océans favorise l'intensification des tempêtes tropicales et augmente l'humidité, qui peut se transformer en fortes pluies. Les océans viennent de connaître leur mois de juin le plus chaud jamais observé, sous l'effet combiné d'El Niño et du dérèglement climatique, selon l'observatoire européen Copernicus Marine.

R.I.

VICTIMES DU VIOLENT DOUBLE SEISMES DU 24 JUIN 2026

L'Unicef appelle à venir en aide aux enfants vénézuéliens

Letizia, spécialiste des partenariats à l'UNICEF Venezuela, travaille à Caracas depuis 2 ans. Lorsque les secousses ont commencé, sa première pensée a été pour ses enfants. « J'ai eu la chance de les retrouver sains et saufs. Beaucoup d'autres familles n'ont pas eu cette chance. »



Depuis ce jour, l'employée de l'UNICEF voit autour d'elle des parents qui pleurent un enfant disparu, des frères et sœurs séparés, des enfants qui se retrouvent soudainement orphelins et sans repères. Aujourd'hui encore, les équipes de secours fouillent des montagnes de gravats à la recherche de survivants », a-t-elle livré son témoignage publié sur le site de l'agence onusienne. « Les jours passent et, pour de nombreuses familles, l'espoir de retrouver un proche s'amenuise peu à peu. Pour les enfants, le traumatisme est immense : de nombreux enfants ont assisté à l'effondrement de leur maison et perdu tout ce qui faisait leur quotidien. Les familles ayant perdu leur foyer vivent désormais sous des tentes ou dans des abris temporaires.

L'accès à l'eau, à l'école, aux soins et aux services essentiels est devenu très difficile », pouvait-on y lire encore.

Face à cet état de fait, l'Unicef a assuré fournir l'assistance nécessaire aux enfants victimes des séismes qui ont touché le Venezuela, appelant à une aide et davantage de soutien pour répondre à leurs besoins. "L'UNICEF est sur le terrain et travaille avec les autorités et ses partenaires pour fournir de l'eau potable, des produits d'hygiène, des soins médicaux, un soutien nutritionnel et un accompagnement psychosocial. Nous avons également ouvert des espaces adaptés aux enfants où ils peuvent venir jouer, dessiner et échanger avec

les autres, exprimer leurs émotions et retrouver un sentiment de sécurité", a déclaré mercredi Catherine Russel, cheffe de l'Unicef, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux. "L'UNICEF restera sur place et lance un appel urgent à l'aide pour répondre aux besoins croissants des enfants. Les séismes ont déjà tant pris aux enfants. Nous ne pouvons pas leur permettre de compromettre leur avenir", a-t-elle ajouté. Mme Russel a rappelé que les séismes au Venezuela ont été une catastrophe pour les enfants et les familles. En quelques minutes, la vie des enfants a basculé. Des milliers ont été blessés ou ont perdu des proches. "Maisons, hôpitaux et écoles ont été réduits

en ruines. Les enfants sont désormais confrontés à des interruptions dans leurs soins de santé et leur éducation, et subissent des traumatismes", a-t-elle déploré.

LE BILAN MONTE À 3 811 MORTS

Le bilan du double séisme du 24 juin au Venezuela a été révisé à la hausse et s'élève désormais à 3.811 morts, a annoncé mercredi le président de l'Assemblée nationale Jorge Rodríguez lors d'une intervention télévisée. "Nous pouvons dire qu'à ce jour, le 8 juillet 2026, 3.811 soeurs et frères sont malheureusement décédés des suites de la tragédie du double séisme", a affirmé Rodríguez aux côtés de sa soeur, la présidente par intérim du pays, Delcy Rodríguez. Le précédent bilan, daté de dimanche, était de 3.685 morts. Les séismes ont fait "16.740 blessés, 6.462 Vénézuéliennes et Vénézuéliens ont été secourus dans les décombres. Nous avons assisté 86 794 familles. 17.907 personnes se retrouvent sans logement", a-t-il précisé. De magnitude 7,2 et 7,5, les deux séismes se sont produits à 39 secondes d'intervalle et ont principalement touché le nord du Venezuela.

R.I.

SELON DES PRÉVISIONNISTES AMÉRICAINS

Le phénomène El Nino de cette année pourrait être "parmi les plus importants"

Le phénomène climatique El Nino s'est renforcé au cours du dernier mois et devrait très probablement se classer "parmi les plus importants" jamais enregistrés lors de son pic prévu entre octobre et décembre, ont annoncé jeudi

les prévisionnistes américains. L'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique (NOAA) estime désormais à 81% les chances que cet épisode d'El Nino soit "très fort", ce qui en ferait l'un des plus intenses enregistrés depuis le début des mesures en 1950. El Nino est une variation naturelle du climat qui réchauffe les températures de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial. Si chaque El Nino est différent, le phénomène a historiquement provoqué ou intensifié des sécheresses dans certaines régions de l'Amazonie, d'Amérique centrale, d'Indonésie et d'Australie, des perturbations de la mousson en Inde et des pluies diluviennes dans l'est de l'Afrique. Selon les météorologues américains, les températures à la surface sont déjà 1,2 C au-dessus de la moyenne dans une portion définie du Pacifique équato-

rial. Associé au réchauffement des eaux sous la surface et à l'évolution des vents et des régimes de pression, "le système océan-atmosphère a reflété un renforcement du phénomène El Nino", expliquent-ils. Combiné au changement climatique d'origine humaine, le dernier El Nino a contribué à faire de 2023 la deuxième année la plus chaude jamais enregistrée et de 2024 l'année la plus chaude. Le phénomène se produit généralement tous les deux à sept ans et dure environ neuf à douze mois. Une fois passé, la chaleur océanique se dissipe lentement et peut continuer à faire grimper les températures mondiales l'année suivante, ce qui explique que de nombreux climatologues craignent que 2027 batte le record de l'année la plus chaude jamais enregistrée.

R.I.

INONDATIONS DANS LE SUD DE LA CHINE

Le bilan grimpe à 39 morts

Le bilan des pluies diluviennes et des inondations dans la région du Guangxi (sud de la Chine) s'est alourdi jeudi à 39 morts et neuf disparus, a indiqué un média officiel, qui cite les autorités. De violentes précipitations ont frappé la zone ces derniers jours. La télévision publique CCTV a diffusé des images de rivières en crue, de logements détruits et de secouristes distribuant des vivres aux habitants à l'aide de bateaux pneumatiques. Un précédent décompte officiel faisait état de six personnes décédées dans le Guangxi, où les pluies ont notamment entraîné la rupture d'un barrage au niveau d'un réservoir. Cet accident, au cours duquel les parois de l'ouvrage se sont effondrées, libérant des torrents d'eau boueuse en aval, a fait au moins 26 morts et sept disparus, selon Chine nouvelle, soit l'essentiel du bilan humain actuel. Les autorités ont envoyé des renforts matériels vers la région, notamment des vivres, imperméables et bateaux pneumatiques, selon Chine nouvelle.

R.I.

PAKISTAN

L'épave de l'avion-cargo disparu localisée

L'épave de l'avion-cargo Boeing porté disparu au large de Karachi, au Pakistan, a été localisée par les services de secours, a annoncé mercredi l'Autorité aéroportuaire pakistanaise (PAA). "Après 12 heures de recherches en mer, les services de secours sont parvenus à localiser l'épave de l'avion de la compagnie K2 Airways, qui avait

disparu la nuit dernière", a indiqué la PAA dans un message publié sur les réseaux sociaux, ajoutant que les recherches se poursuivaient pour trouver les cinq membres d'équipage. L'épave a été retrouvée au large de la ville d'Ormara, sur la côte sud du Pakistan, a-t-elle précisé. L'autorité aéroportuaire a publié des images montrant des

membres du personnel en train de transférer des morceaux du fuselage d'un petit bateau vers un navire plus grand, ainsi que des débris rouges et blancs portant l'inscription "K2 Air" disposés sur le pont du navire. L'avion a disparu mardi soir après avoir signalé un "problème de système de navigation", a précisé la PAA.

R.I.

ITALIE

Deux morts dans une explosion survenue dans une usine de feux d'artifice

Une mère et son fils ont été tués mercredi dans une explosion survenue dans une usine de feux d'artifice du centre de l'Italie, selon les pompiers et le procureur local. Les corps des deux victimes ont été "découverts sous les décombres" de cette usine de Torano di Borgorose, dans la province de Rieti à 70 km au nord-est de Rome. Les victimes, un salarié de l'usine (30 ans) et sa mère (60 ans), a indiqué le procureur de Rieti à l'agence ANSA. Une autre explosion dans cette même usine de la société Pirotecnica Mattei avait déjà fait trois victimes en juillet 2023. D'après le procureur, la déflagration s'est produite mercredi matin à l'intérieur d'un bâtiment qui s'est entièrement effondré. Des matériaux utilisés pour la confection des feux d'artifice y étaient traités. Deux autres employés ont survécu à l'explosion, ont précisé les pompiers.

R.I.

CHINE

Au moins 28 morts dans un incendie d'usine de chaussures

Au moins 28 personnes ont trouvé la mort dans un incendie survenu jeudi dans une usine de chaussures dans la province du Fujian, dans le sud-est de la Chine, a indiqué l'agence officielle Chine Nouvelle. Le feu s'est déclaré dans l'usine Huiteng, à Jiangjiang, mobilisant près de 200 pompiers et secouristes, a annoncé le ministère de la Gestion des urgences, précisant que l'incendie était en cours d'extinction, tout en exigeant des efforts "maximaux" pour l'éteindre complètement, sauver les personnes coincées et soigner les blessés. La Chine a lancé une campagne contre les risques d'incendie dans les immeubles de grande hauteur en novembre, après qu'un énorme incendie a embrasé plusieurs tours d'habitation à Hong Kong (sud du pays), faisant 168 morts. Un mois seulement plus tard, un incendie dans un immeuble résidentiel de la province du Guangdong, dans le sud de la Chine, avait fait 12 morts.

R.I.

ALLEMAGNE

Plusieurs blessés lors d'une attaque dans un lycée, le suspect arrêté

Plusieurs personnes ont été blessées, mercredi, lors d'une fusillade dans un lycée de Schongau, une ville du land de Bavière, dans le sud de l'Allemagne, a rapporté l'agence de presse allemande dpa, citant la police locale. Un porte-parole de la police a déclaré que les premières conclusions laissaient supposer qu'il s'agissait d'une fusillade. La police a indiqué que l'auteur présumé des faits avait été arrêté.

R.I.

EBOLA EN RD CONGO

L'épidémie se propage plus rapidement que toutes les précédentes

L'actuelle épidémie de maladie à virus Ebola, officiellement déclarée le 15 mai en République démocratique du Congo (RDC), se propage plus rapidement qu'aucune autre auparavant, a indiqué jeudi Dr Wessam Mankoula, responsable des situations d'urgence de l'Africa CDC, l'agence de santé de l'Union africaine (UA).



Ph: DR

"Malheureusement, le virus continue de devancer notre réponse. Il se répand plus vite que se déploient les moyens pour contrôler la situation", a déclaré Mankoula lors d'un point de presse en ligne. "Nous continuons de faire face à l'épidémie d'Ebola connaissant la propagation la plus rapide jamais enregistrée", a-t-il constaté, "pas seulement parmi les épidémies de virus Bundibugyo, mais parmi tous les différents virus provoquant Ebola".

Au total, 600 décès sur 1.759 cas confirmés ont été recensés en RDC depuis le début de l'épidémie actuelle, a indiqué jeudi l'OMS dans un point de situation daté du 7 juillet, ajoutant que le bilan restait stable - deux morts pour 20 cas confirmés - en Ouganda voisin. La RDC a connu 17 épidémies d'Ebola, mais il n'existe ni vaccin ni traitement spécifique pour le virus Bundibugyo. L'OMS avait alerté dès le 19 mai sur "l'ampleur et la rapidité" de propagation de l'épidémie dans l'est de la RDC. L'épidémie de maladie à virus Ebola la plus violente de l'histoire, qui a sévi en Afrique de l'Ouest entre fin 2013 et 2016, a fait plus de 11.300 morts sur quelque 29.000 cas recensés, à plus de 99 % en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone.

SOMALIE

16 terroristes d'Al-Shabab éliminés par l'armée dans la région sud

L'armée somalienne a annoncé avoir éliminé 16 membres du groupe terroriste al-Shabab, dont deux commandants supérieurs, lors d'une opération de sécurité dans le sud de la Somalie. Le ministère somalien de la Défense a indiqué, dans un communiqué publié mercredi soir, que le raid avait été mené dans la région de Badhadhe, dans le Bas-Juba. Le même ministère a indiqué que les forces avaient également capturé vivants deux autres chefs terroristes au cours de l'opération, qui visait spécifiquement les positions d'al-Shabab dans la région. "Au cours de l'opération, les forces ont saisi des armes et du matériel militaire qu'al-Shabab utilisait pour mener des attaques et terroriser les civils", a déclaré le ministère. Ce raid a eu lieu après que le président somalien Hassan Sheikh Mohamoud a annoncé une nouvelle offensive contre le groupe terroriste lors de son discours du jour de l'indépendance la semaine dernière.

R.I.

DEUX NOUVELLES PROVINCES TOUCHÉES PAR L'ÉPIDÉMIE

Les provinces de la Tshopo et du Haut-Uele sont désormais touchées par l'épidémie d'Ebola qui sévit en RDC, la maladie demeurant dans une phase "très active", a annoncé jeudi le ministre congolais de la Santé, Roger Kamba. Le ministre a indiqué que les autorités sanitaires avaient observé des mouvements de malades depuis des zones affectées vers Kisangani, chef-lieu de la province de la Tshopo, ainsi que vers la zone de Wamba, dans la province du Haut-Uele, plaçant ces deux provinces du nord-est du pays dans le champ de la riposte. "Nous sommes encore en phase active, très active même de la maladie", a dit Kamba, en faisant le point sur la riposte nationale, depuis Bunia, chef-lieu de la province de l'Ituri, épice de l'épidémie. Compte tenu de la forte densité de population, de l'importante mobilité et de certains facteurs locaux qui compliquent l'engagement communautaire dans les zones touchées, il a estimé qu'il n'était pas encore possible de déterminer à quel moment l'épidémie atteindrait son pic. "Nous ne pouvons pas encore fixer aujourd'hui" le moment où l'épidémie atteindra son pic, a-t-il affirmé. Selon le ministre, le nombre de cas continue d'augmenter chaque jour. Cette hausse était toutefois en partie attendue, a-t-il expliqué, en raison de la mobilisation accrue des ressources, ce qui permet aussi aux autorités sanitaires

de mieux cerner la réalité de la transmission sur le terrain. Kamba a précisé que la province de l'Ituri demeurait dans une phase aiguë de croissance, tout comme celle du Nord-Kivu. L'extension de la surveillance à d'autres zones montre, selon lui, la nécessité de renforcer les contrôles aux points d'entrée et aux postes de contrôle, ainsi que de limiter autant que possible les mouvements à risque. Le ministre a également indiqué que le Sud-Kivu pourrait bientôt être retiré de la riposte contre Ebola, après avoir franchi le seuil de 42 jours sans nouveau cas. Selon un rapport de situation publié mercredi, la province n'a signalé aucun nouveau cas depuis le 26 mai.

LE BILAN S'ÉLÈVE À 1 759 CAS ET 600 DÉCÈS

Le bilan de l'épidémie d'Ebola en cours dans le pays a atteint 600 décès, pour un total de 1.759 cas confirmés, selon le dernier rapport de situation publié mercredi soir par les autorités sanitaires. Déclarée le 15 mai, cette épidémie, la 17e flambée de maladie à virus Ebola enregistrée en RDC, est causée par le virus Ebola de type Bundibugyo. Elle touche actuellement 37 zones de santé réparties dans trois provinces : Ituri, Nord-Kivu et Sud-Kivu. Les autorités sanitaires ont indiqué que 750 patients se trouvaient actuellement en isolement ou en hospitalisation, avec un taux global d'occupation des lits de 94%.

R.I.

AFRIQUE DU SUD

7 morts et 5 blessés lors de fusillades au Cap

Sept personnes ont été tuées et cinq autres blessées lors de deux fusillades distinctes survenues mercredi soir au Cap, en Afrique du Sud, a affirmé la police jeudi. Dans un communiqué, la police du Cap-Occidental a déclaré enquêter sur "deux fusillades de masse distinctes qui ont coûté la vie à sept personnes et fait cinq blessés" à Mitchells Plain et Philippi East, deux localités situées au Cap. Selon le communiqué, les premiers coups de feu ont eu lieu vers 20h10 heure locale (18h10 GMT) à Mitchells Plain. "Cinq hommes se trouvaient

une épicerie locale lorsqu'ils ont été approchés par des suspects armés qui ont ouvert le feu sur eux", a déclaré la police. Trois victimes, âgées de 18, 19 et 51 ans, ont été déclarées mortes sur les lieux, tandis que deux autres, âgées de 17 et 22 ans, ont été transportées à l'hôpital pour y être soignées. Une vingtaine de minutes plus tard, la police est intervenue suite à une autre fusillade dans une résidence de Marcus Garvey, à Philippi East, où sept personnes ont été blessées par balle. Quatre victimes, âgées de 17 à 20 ans, sont décédées des suites de leurs blessures, tandis que trois autres ont été hospitali-

sées. La police a indiqué que les circonstances entourant les deux incidents faisaient toujours l'objet d'une enquête. "Le mobile des fusillades reste à déterminer et fait partie de l'enquête policière", indique le communiqué. La police a également indiqué que les déploiements dans les zones touchées avaient été renforcés afin de prévenir de nouvelles violences et d'améliorer la sécurité publique. "La police du Cap-Occidental condamne ces actes de violence avec la plus grande fermeté et reste déterminée à traduire les responsables en justice", ajoute le communiqué.

R.I.

EST DE LA RDC

L'ONU réclame "de toute urgence" la fin des combats

Le Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'homme Volker Türk a réclaté jeudi "de toute urgence" la fin des combats qui s'intensifient dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) entre l'armée congolaise et le groupe armé M23. "Il est profondément préoccupant de constater que, malgré les accords conclus dans le cadre des processus de paix en cours, les combats se poursuivent sans relâche dans l'est de la RDC, tuant, blessant et déplaçant des civils, et détruisant leurs moyens de subsistance", a déclaré M. Türk, dans un communiqué. L'est de la RDC est en proie à des conflits depuis plus de 30 ans. Dans les provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, l'armée congolaise affronte le groupe armé M23, qui s'est emparé de vastes pans de territoires. Au Sud-Kivu, les combats se sont intensifiés depuis la déclaration officielle d'une épidémie d'Ebola mi-mai dans la province voisine de l'Ituri. Le Haut-Commissariat mentionne notamment des "affrontements intenses" survenus autour du village de Mulima, à Fizi (Sud-Kivu), les 4 et 5 juillet. "J'exhorte les forces armées congolaises et le M23 à renoncer immédiatement à toute nouvelle violence et à agir de toute urgence pour apaiser les tensions. J'appelle également les deux parties à prendre des mesures concrètes pour protéger les civils à Mulima et dans l'ensemble de la région des hauts plateaux de Fizi et de Mwenga", a ajouté M. Türk. "L'utilisation d'armes explosives à large rayon d'action dans des zones peuplées a des conséquences dévastatrices et doit cesser", a souligné le Haut-Commissaire. Face à ces violences, l'ONU redoute de nouveaux déplacements de civils, y compris vers les pays voisins, et "de nouvelles violations et atteintes au droit international des droits humains (...) y compris des exécutions illégales et des violences sexuelles liées au conflit". "Les deux parties au conflit et leurs alliés ont des obligations claires en vertu du droit international humanitaire de garantir un accès sûr, rapide et sans entrave à l'aide humanitaire à toutes les personnes dans le besoin", a rappelé M. Türk.

R.I.

SOMALIE

L'armée annonce avoir tué 16 militants shebab

La brigade Danab de l'Armée nationale somalienne, appuyée par des forces régionales de l'Etat du Jubaland, a tué 16 militants shebab, dont deux commandants de haut rang, lors d'une opération de sécurité menée dans le sud du pays. Le ministère de la Défense a indiqué dans un communiqué publié mercredi soir que ce raid avait été mené dans la région de Bagdad, près du district de Badhadhe, situé dans la région du Bas-Juba. Il a ajouté que ses forces avaient également capturé vivants deux autres chefs du groupe islamiste au cours de cette opération, qui visait spécifiquement les positions des shebab dans la région. "Au cours de l'opération, les forces ont saisi des armes et du matériel militaire que les shebab utilisaient pour mener des attaques et terroriser les civils", a indiqué le ministère. Les shebab n'ont pas commenté cette opération menée dans l'Etat de Jubaland. Celle-ci a eu lieu après que le président somalien Hassan Sheikh Mohamud eut annoncé, lors de son discours prononcé la semaine dernière à l'occasion de la fête de l'indépendance, une nouvelle offensive contre ce groupe islamiste armé.

R.I.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE TIMGAD (BATNA)

C'est parti pour la 43e édition

Les soirées artistiques de la 43e édition du Festival culturel international de Timgad (Batna) ont été inaugurées jeudi soir au nouveau théâtre en plein-air adjacent au site archéologique, dans une ambiance empreinte de joie et de ferveur, en présence d'un public nombreux.

L'ouverture de cette manifestation, qui revient dans un nouvel écrin après une absence de 3 ans, a été marquée par la présence du wali de Batna, Riadh Benahmed, du commissaire du festival, Abdallah Bouguendour, et de nombreux artistes et hommes de culture. M. Bouguendour a souligné, lors d'une allocution prononcée à cette occasion, que le programme artistique élaboré sera animé par des chanteurs et artistes connus aux niveaux national, arabe et africain "afin de hisser cet événement à la place qui lui revient sur les plans national, arabe et africain". Il a également déclaré que Timgad "n'est pas seulement un espace pour accueillir des spectacles artistiques, mais un outil de valorisation du patrimoine et de promotion de la destination Algérie dont la civilisation est enracinée dans les profondeurs de l'histoire". Parmi les objectifs de l'édition 2026 du festival, a encore ajouté M. Bouguendour, figurent "la création d'espaces d'échanges culturels internationaux à la faveur de l'invitation de groupes et d'artistes de différents



Ph: DR

pays", ainsi que "la promotion de l'économie locale en dynamisant le commerce et les services pendant toute la durée du festival", en plus du "renforcement de la culture numérique à travers la diffusion des soirées du festival sur des plateformes dédiées à cet effet". La scène du théâtre de plein-air de Timgad a vu une forte présence de musiques traditionnelles grâce à la troupe "Thaziri" des Rahaba de Batna qui a enchanté le public avec ses morceaux authentiques, et au ballet de l'Office national de la culture et de l'information (ONVI), qui a présenté des tableaux variés qui apporté une touche de "magie" à la scène. Cependant, l'apparition sur scène de

Cheb Mami, a constitué sans conteste le "clou" de la soirée. Le "Prince du rai" a enflammé la soirée et fait vibrer les gradins en interprétant quelques-unes parmi ses chansons les plus connues que le public a repris en chœur dans un moment de communion et d'enthousiasme.

Le programme de cette édition du festival qui se poursuivra jusqu'au 13 juillet permettra au public de découvrir (ou de redécouvrir) des artistes algériens parmi les plus célèbres, tels que Houari Benchenet, Hamid Belbeche, Nadia Guerfi, le groupe de Tikoubaouine, ainsi que des artistes de Tunisie, de Syrie, de Mauritanie et du Tchad.

ABDALLAH BOUGUENDOUR, COMMISSAIRE DU FESTIVAL

Une édition "spéciale" après 3 années d'absence

Le commissaire du festival culturel international de Timgad, Abdallah Bouguendour, a affirmé jeudi à Batna que la 43e édition de ce festival, qui aura lieu du 9 au 13 juillet sur le nouveau théâtre de plein air mitoyen à la cité archéologique de Timgad (Batna), sera "spéciale" après trois années d'absence. Dans une conférence de presse animée à Batna à quelques heures du lancement de cette manifestation, le même intervenant a indiqué que "l'édition 2026 joindra patrimoine et modernité et reflètera l'ouverture de l'évènement

sur son environnement africain et arabe avec la participation variée d'artistes de pays frères et amis et d'Algériens de l'intérieur et de l'extérieur du pays". Il a ajouté que "des genres musicaux multiples et des spectacles artistiques riches marqueront les cinq soirées du festival. La chanson de jeunes, moderne et du patrimoine, les spectacles folkloriques et chorégraphiques seront présents de sorte à satisfaire les goûts du public du festival de Timgad". Selon la même source, parmi les objectifs de cette édition figurent "la réhabilitation et

l'ancrage du festival en tant que rendez-vous culturel national important reflétant la diversité culturelle algérienne et l'engagement de l'Etat à soutenir la culture et les arts, l'animation culturelle dans la région, la consolidation de la destination de Timgad classée patrimoine mondial, en plus du soutien à la créativité artistique et l'offre de plus grandes opportunités aux artistes algériens pour présenter leurs œuvres". Le commissaire du festival a évoqué également les moyens matériels et humains mobilisés pour le succès de la manifestation

par le commissariat du festival, les services de la wilaya et l'Office national de la culture et de l'information, dont la mise en place d'un plan de transport gratuit en aller-retour des citoyens vers le théâtre de plein air de Timgad depuis le chef-lieu de wilaya et de certaines autres grandes villes ainsi que les techniques modernes développées qui seront utilisées pour la première fois. Des artistes d'Algérie, de Tunisie, de Syrie, de Mauritanie et du Tchad participent à l'édition 2026 du festival international de Timgad.

DEVANT UN PUBLIC NOMBREUX

Le spectacle de danse "Eclat d'âme" présenté au TNA

"Eclat d'âme", un spectacle de danse contemporaine dédiée à la résilience et à l'émotion humaine, a été présenté mercredi soir à Alger devant un public nombreux. Accueilli au Théâtre national algérien (TNA) Mahiédine-Bachtarzi, ce spectacle conçu et mis en scène par la chorégraphe et professeure de danse, Nouara Idami, explore les espoirs et luttes invisibles de l'être humain, à travers une performance physique intense et une mise en scène poétique "captivante". Durant deux heures de temps, une centaine de ballerines se sont succédées sur la scène de la salle Mustapha-Kateb, pour rendre une prestation en plusieurs parties, empreintes de richesse dans les mouvements et de diversité dans les

contenus. Enchaînant plusieurs tableaux, les ballerines ont exécuté des danses classiques et traditionnelles, réparties en trois classes (élémentaire, moyenne et supérieure). Pour la classe "élémentaire", les danseuses ont interprété des danses inspirées de contes de fées et de poupées, tandis que les ballerines de niveau intermédiaire ont proposé un ensemble de danses irlandaises, classiques et jazz. Les élèves de la classe supérieure, incluant deux danseurs professionnels, parmi les élèves de la coopérative culturelle et artistique "Nouara Idami", ont assuré une grande partie du spectacle. D'autres registres chorégraphiques ont été présentés, avec notamment la danse traditionnelle algérienne "Naiili", qui a apporté une

touche "originale à cette représentation chorégraphique, applaudie par le public. Le spectacle s'est achevé sur un tableau chorégraphique intitulé "Ombre et lumière", en hommage à la femme, célébrée à travers ses multiples rôles et ses différents états d'âme. Alternant musique classique, dont une pièce d'Antonio Lucio Vivaldi (1678-1741), jazz et extraits de musique algérienne, la bande son a été conçue de manière à satisfaire un public aux goûts variés", a expliqué la metteuse en scène. Diplômée en art dramatique et chorégraphique, Nouara Idami a conçu et mis en scène plusieurs ballets, et participé à de nombreuses manifestations culturelles dans différents registres de danse, en Algérie et à l'étranger.

SKIKDA

Cinq troupes animent les journées nationales de la chanson andalouse

Les journées nationales de la chanson andalouse organisées à Skikda sous le slogan "la musique andalouse, authenticité qui préserve la mémoire artistique algérienne" connaissent la participation de cinq troupes spécialisées en ce genre. La soirée d'ouverture de cette manifestation dont le coup d'envoi a été donné mardi soir au palais de la culture Malek Chebel par le chef de l'exécutif local, Saïd Akhrouf accompagné des autorités de wilaya, a été animée par l'association musicale et artistique "Awtar Tlemcen" et l'association "Maqam El Andaloussia" de Constantine qui ont enchanté l'assistance par un cocktail de chansons du patrimoine et de noubas andalouses. L'orchestre de "Maqam El Andaloussia" avec ses 25 instrumentistes ont ainsi exécuté des morceaux de la nouba Erraml El Kabir qui demeure l'une des plus célèbres à Constantine, selon le président l'association, Hamza Bedjadja. Dans une déclaration à l'APS, M. Bedjadja a indiqué que la nouba Erraml El Kabir qui a charmé le public skikdi est l'une des noubas essentielles du Malouf constantinois et un pan du patrimoine musical andalou préservé par l'école Malouf de l'Est algérien. De son côté, Nouredine Boudemagh, directeur du palais de la culture, organisateur de la manifestation qui se poursuivra jusqu'à jeudi, a indiqué que les journées nationales de musique andalouse de Skikda s'inscrivent dans le cadre du programme culturel et artistique de l'année 2026, précisant qu'elles visent à "valoriser le patrimoine culturel artistique et préserver les acquis de certains genres artistiques algériens connus à l'échelle nationale et internationale". La soirée de mercredi sera animée par l'association "Nassaim El Ouns" de Constantine spécialisée également dans le genre Malouf tandis que les mélomanes auront rendez-vous la soirée de jeudi avec l'association "Dar El Gharnatia" des deux wilayas d'Alger et Tipaza.

MOSTAGANEM

Huit représentations théâtrales programmées durant le mois de juillet

Le Théâtre régional "Djilali-Benabdelhalim" de Mostaganem a programmé huit représentations théâtrales durant le mois de juillet, dont deux spectacles destinés au jeune public, a indiqué, mercredi dernier, un communiqué de la direction de cet établissement culturel. Cette programmation s'inscrit dans le cadre de l'animation de la scène théâtrale durant la saison estivale et prévoit la présentation de plusieurs nouvelles productions au niveau de la salle de spectacles du Théâtre régional, précise la même source. Parmi les spectacles retenus figure la représentation d'honneur de la pièce "Chadaya" (Fragments), produite par le Théâtre régional de Sidi Bel-Abbes et mise en scène par Abdelkader Djeriou. Le public aura également rendez-vous avec "Ontovol", une pièce mise en scène par Seifeddine Bendar et produite par le Théâtre régional "Mohamed-Benguettaf" de Nâama. La programmation comprend aussi "Le Bourgeois gentilhomme", une production 2026 du Théâtre régional "Djilali-Benabdelhalim" de Mostaganem, mise en scène par El-Boukhari Habbal, ainsi que "Siou", une pièce mise en scène par Haroun El-Kilani et produite par le Théâtre régional d'Adrar. D'autres œuvres figurent au programme, notamment "Zéographie", produite par l'association théâtrale "El-Moudja" et mise en scène par Adel Touil, ainsi que "Le Jardin de Ammi Slimane", une production de la troupe "Méditerranée". Par ailleurs, deux spectacles de divertissement destinés aux enfants sont prévus afin de diversifier l'offre culturelle proposée au jeune public durant la période estivale. Les représentations sont programmées les journées de samedi et mardi, du 4 au 28 juillet en cours, précise le communiqué.

LANCEMENT DE « DZAIK DIGITAL SERVICES »

La plateforme unique des services publics numériques

L'Algérie vient d'entamer une nouvelle étape de sa transformation numérique avec l'annonce officielle du lancement de la plateforme nationale unifiée des services numériques gouvernementaux, baptisée « Dzair Digital Services ».

L'événement a coïncidé avec l'inauguration du Centre national algérien des services numériques par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans une démarche visant à renforcer la souveraineté numérique et à moderniser l'administration publique. Accessible via l'adresse unique dzds.dz, cette nouvelle plateforme rassemble en un seul espace numérique l'ensemble des services proposés par les différents ministères et institutions publiques, permettant aux citoyens comme aux opérateurs économiques d'accéder à de nombreuses démarches administratives 24h/24. L'objectif affiché : réduire la bureaucratie, simplifier les procédures et accélérer le rythme de la numérisation. Dzair Digital Services se présente comme la toute première plateforme nationale unifiée du genre en Algérie. Elle regroupe les services numériques de multiples départements ministériels au sein d'une interface unique, pensée pour être à la fois simple d'utilisation et sécurisée. Le site intègre un moteur de recherche intelligent permettant un accès rapide aux différents services, ainsi que des raccourcis directs vers la recherche de bourses, d'attestations, de cartes et de permis.



Des outils interactifs complètent l'ensemble : liste de favoris, service d'assistance technique et foire aux questions, afin d'améliorer l'expérience utilisateur.

LES SERVICES LES PLUS DEMANDÉS

La plateforme classe les prestations par secteur ministériel, mais aussi selon les priorités des citoyens et les grandes étapes de leur vie. Parmi les démarches les plus sollicitées figurent l'extraction des actes de naissance, de mariage et de décès (secteur de l'Intérieur), le dépôt et le suivi des dossiers d'allocation chômage (secteur du Travail), l'extraction de l'attestation de revenu et du document de non-versement de pension de retraite, l'obtention des attestations d'affiliation ou de non-affiliation à la Caisse nationale de sécurité sociale, que ce soit pour les salariés (CNAS) ou les non-salariés (CASNOS).

La plateforme propose également des espaces numériques spécifiques, dont l'iden-

tité numérique : activation et obtention de l'identité numérique nationale. État civil : extraction d'actes de mariage électroniques et demande de carte familiale.

Sécurité sociale : demandes d'affiliation à la CASNOS et attestations de non-affiliation en ligne. Justice : extraction du casier judiciaire et du certificat de nationalité algérienne à distance, sans se déplacer. Personnes à besoins spécifiques : demandes de délivrance ou de renouvellement de la carte de personne à besoins spécifiques, avec une interface adaptée aux besoins des personnes âgées.

UNE ORGANISATION PENSÉE « PAR ÉTAPES DE VIE »

Pour simplifier la recherche, la plateforme adopte une nouvelle classification qui relie les services aux grandes étapes de la vie du citoyen : naissance (documents pour les nouveaux-nés), éducation et enseignement supérieur (services numériques pour élèves et étudiants), sécurité sociale (droits sociaux des travailleurs) et

mariage (démarches liées à la fondation d'une famille).

UNE APPLICATION MOBILE OFFICIELLE

En parallèle du site web, l'application officielle de la plateforme est désormais disponible sur Google Play, afin de faciliter l'accès aux services gouvernementaux depuis un smartphone.

Elle permet notamment de télécharger et conserver documents et attestations officielles directement sur son téléphone, d'effectuer diverses démarches rapidement, de bénéficier des nouveaux services dès leur mise en ligne, et de recevoir des notifications instantanées sur l'état des dossiers.

Comment s'inscrire ?

Pour profiter des services de la plateforme, il suffit de :

1. Se rendre sur le portail officiel via dzds.dz
2. Cliquer sur « Connexion », puis créer un nouveau compte
3. Saisir son numéro d'identification national (NIN), figurant sur la carte d'identité biométrique ou le passeport biométrique
4. Renseigner son numéro de téléphone personnel pour recevoir un code d'activation

Une fois l'identité numérique activée, l'utilisateur peut accéder à l'ensemble des services et télécharger ses documents officiels dans un format légalement reconnu.

À noter : dans le cadre du lancement et conformément à la stratégie de cybersécurité adoptée, des mesures de protection renforcées ont été activées durant la première phase d'exploitation. L'accès à la plateforme depuis l'étranger est ainsi temporairement restreint, une limitation qui sera levée progressivement.

ASTUCES TECH

Bien choisir sa batterie externe

Le power bank est devenu indispensable pour les smartphones, tablettes et ordinateurs portables, surtout avec des usages gourmands en énergie (jeux, photo, IA). Mais le choix ne doit pas se limiter au chiffre de capacité affiché sur l'emballage.

La capacité réelle est toujours inférieure à la capacité annoncée. À cause des pertes lors de la conversion de tension et des circuits électroniques, le rendement réel se situe entre 80 et 90 % pour les bons appareils (moins pour les modèles bas de gamme). Une batterie de 10 000 mAh recharge donc un smartphone environ une fois et demie à deux fois, pas plus. Le choix de la capacité dépend de l'usage 10 000 mAh : suffisant pour une charge d'appoint, léger et facile à transporter. 20 000 mAh : le meilleur compromis pour les voyageurs et créateurs de contenu. 30 000 mAh et plus : pour les longs séjours ou la charge simultanée de plusieurs appareils, au prix d'un poids plus important. La puissance de charge (en watts) compte autant que la capacité. La norme actuelle est l'USB Power Delivery (USB PD) via USB-C, qui permet une charge rapide allant jusqu'à plusieurs centaines de watts. Il faut aussi vérifier la compatibilité des protocoles : les iPhones et la majorité des Android utilisent l'USB PD, mais certaines marques emploient des protocoles propriétaires (comme Qualcomm Quick Charge). Autres critères pratiques : Le nombre de ports : privilégier deux ou trois ports si vous chargez plusieurs appareils, en sachant que la puissance peut se répartir entre eux. Vitesse de recharge du power bank lui-même : sans charge rapide en entrée, il peut falloir plus de 10 heures pour le recharger complètement. Sécurité : exiger des protections contre la surtension, le surchauffe, la surcharge et le court-circuit ; privilégier les marques reconnues et les normes de la CEI. Poids : de 180-250 g (10 000 mAh) à plus de 500 g pour les plus grosses capacités. Avion : autorisé uniquement en bagage à main, généralement jusqu'à 100 Wh sans autorisation spéciale (règles IATA).

CINQ APPLICATIONS QUI RÉINVENTENT LE VOYAGE GRÂCE À L'IA

Le smartphone a remplacé les documents papier, cartes et guides grâce à l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, le big data et le cloud. Google Maps : ne se contente plus d'indiquer un chemin, mais utilise l'apprentissage automatique pour anticiper le trafic et proposer l'itinéraire le plus rapide selon les conditions réelles. Propose aussi les cartes hors ligne, la navigation intérieure (aéroports, centres commerciaux) et les avis utilisateurs. Triplt : extrait automatiquement les réservations (vols, hôtels, voitures) depuis les e-mails et les regroupe dans un calendrier unique. La version payante ajoute des alertes en temps réel sur les retards et changements de porte. Google Traduction : grâce à la traduction automatique neuronale, traduit des phrases entières avec plus de naturel. Sa fonction phare : la traduction instantanée par caméra (panneaux, menus) et la conversation vocale en temps réel entre deux langues. Rome2Rio : moteur de recherche qui compare toutes les options de transport (avion, train, bus, ferry) entre deux points, avec temps de trajet et coût, en s'appuyant sur des bases de données actualisées en continu. PackPoint : génère une liste de bagages personnalisée selon la météo, la durée et le type de voyage (professionnel, plage, etc.), réduisant les oublis. L'avenir : ces applications s'orientent vers l'IA générative, avec des assistants uniques capables de planifier un voyage entier — réservations, comparaison de prix, réajustement automatique en cas de retard ou de changement météo. Google, OpenAI et Microsoft intègrent déjà ces assistants, annonçant une ère de voyage géré par des agents numériques.

IA, IOT, CYBERSÉCURITÉ

L'Algérie présente ses start-ups à la London Tech Week

Une délégation de start-ups algériennes prend part à l'événement London Tech Week 2026, sous la supervision de l'accélérateur public « Algeria Venture ». Il s'agit de la première participation officielle algérienne à cette manifestation mondiale spécialisée dans l'innovation et les technologies modernes. Selon un communiqué du ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la délégation algérienne participant à cet événement — qui a débuté lundi dernier et se poursuit sur trois jours — regroupe un ensemble de start-ups actives dans des secteurs stratégiques tels que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets (IoT), les technologies de la robotique et la cybersécurité. Cet événement technologique, qui rassemble environ 30 000 participants dont plus de 1 500 investisseurs venus du monde entier, compte parmi les manifestations technologiques les plus importantes à l'échelle européen-

ne. Il se distingue par la présence des acteurs les plus en vue de l'écosystème de l'innovation britannique et européen, ce qui permet aux start-ups algériennes d'explorer de nouvelles opportunités de coopération pour accélérer leur expansion internationale et de rencontrer des investisseurs et experts du secteur, selon la même source.

ALGÉRIE TÉLÉCOM DISTINGUÉE AU FORUM DU SMSI 2026 À GENÈVE

Algérie Télécom a été récompensée à Genève (Suisse) par un prix international décerné dans le cadre du Forum du Sommet mondial sur la société de l'information (WSIS Forum 2026), pour son projet « Intelligence artificielle pour l'inclusion numérique » (AI for Digital Inclusion), selon un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

Ce projet, porté par Hachemi Ibrahim Abdelhak, s'est distingué parmi 1595 pro-

jets soumis par 122 pays. Il a obtenu un certificat de reconnaissance de l'Union internationale des télécommunications (UIT), après avoir été retenu parmi les projets lauréats de la catégorie « Infrastructures de l'information et des communications », en reconnaissance de sa contribution au renforcement de la transformation numérique et au soutien des objectifs de développement durable. La distinction a été remise lors des travaux du forum, tenu à Genève du 6 au 10 juillet 2026, sous la signature de la secrétaire générale de l'UIT, Doreen Bogdan-Martin, en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. Le ministère a souligné que cette consécration confirme la place croissante de l'Algérie dans le domaine de l'innovation numérique, ainsi que ses efforts pour mobiliser les technologies de l'intelligence artificielle au service de l'inclusion numérique et du développement des infrastructures technologiques.

Recette du jour



POIVRONS FARCIS AU FOUR

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- 1 kg de poivrons lavés et nettoyés
- 150 g de riz
- 200 g de viande hachée
- 1/2 botte de persil
- 3 gousses d'ail
- 4 tomates fraîches
- 1 c. à soupe de tomate concentrée
- sel
- poivre noir

INSTRUCTIONS

Préparation du riz:
Laver le riz dans une eau abondante jusqu'à ce que l'eau qui s'y dégage devient le plus claire possible. Placer le riz dans une casse-

role avec au moins 3 fois son volume d'eau, et ajouter le sel.

Porter à ébullition, jusqu'à ce que le riz soit bien tendre.

Égoutter dans une passoire et l'aisser refroidir.

Préparation de la sauce tomate:

Pour ma part, je prepare la sauce tomate au Thermomix. Mais vous pouvez préparer votre sauce tomate habituelle que vous réussissez le plus.

Préparer une sauce tomate bien simple avec juste des tomates fraîches râpées, un peu d'huile d'olive extra vierge, de l'ail écrasé, du sel et du poivre noir.

Laisser cuire jusqu'à ce que la

sauce tomate soit bien confite et onctueuse.

Retirer l'équivalent de 3 à 4 cuillères à soupe de sauce tomate qu'on va ajouter après à la farce.

Au reste de la sauce tomate, ajouter un peu d'eau pour qu'elle devienne un peu liquide et mettre de côté.

Préparation de la farce et montage du plat de poivrons: Dans un saladier, mélanger ensemble le riz cuit, la viande hachée, la sauce tomate (4 cuillères à soupe), le persil haché.

Amalgamer bien le tout, assaisonner avec un peu de sel et de poivre du moulin.

Nettoyer les poivrons et retirer la tête et les pépins.

Farcir les poivrons généreusement avec la farce de viande.

Essuyer les poivrons avec du papier absorbant et faire frire dans un bain d'huile bien chaud.

Retirer les poivrons sur du papier absorbant, laisser refroidir un peu et retirer la peau.

Dans un plat de gratin, mettre un peu de sauce tomate, puis placer les poivrons et couvrir avec le reste de la sauce tomate. Couvrir le plat.

Mettre à cuire entre 30 et 40 minutes dans un four chaud à 180°C

Vers la fin de la cuisson, vous pouvez retirer le couvercle si vous trouvez qu'il en reste beaucoup de sauce.

Gâteau du Jour

CRÈME BRULÉE

INGRÉDIENTS

- 125 ml de lait entier
- 80 g de sucre semoule
- 350 ml de crème entière liquide
- 5 jaunes d'œufs
- 1 gousse de vanille
- Du sucre cassonade

Préparation :

Fendre la vanille en deux. Ajouter les graines et la gousse dans le lait et laisser infuser au réfrigérateur pendant au moins deux heures ou idéalement toute une nuit.



Faire chauffer le lait et le sucre semoule.

Mélanger la crème fleurette et les jaunes d'œufs puis ajouter le lait chaud mais non bouillon et mélanger vigoureusement.

Enlever la gousse de vanille puis couler cet appareil dans des moules à crème brûlée.

Aussitôt, cuire dans un four préchauffé à 120°C pendant environ 30 min, jusqu'à ce que le crème soit tremblotante au centre du moule. (Mettre un ramequin contenant de l'eau, afin de créer de la vapeur pendant la cuisson)

Laisser reposer 10 minutes de plus dans le four éteint.

Réserver au réfrigérateur pendant 6 heures au minimum.

Au moment du service, déposer de la cassonade sur chaque crème et brûler le sucre à l'aide d'un chalumeau.

Servir aussitôt garnis de figues ou autre fruit selon l'envie.

Conseil du jour



AU PREMIER SIGNE DE GAZ, MANGEZ QUELQUES FEUILLES DE BASILIC OU FAITES BOUILLIR 3 À 4 FEUILLES DE BASILIC DANS UNE TASSE D'EAU ET LAISSEZ MUGNER QUELQUES MINUTES. BUVEZ-EN FRÉQUEMMENT. C'EST L'UN DES MEILLEURS REMÈDES MAISON CONTRE LES GAZ ET L'ACIDITÉ.

Le saviez-vous ?



COMMENT PRÉSERVER SA SANTÉ MENTALE?

PROFITER DU MOMENT PRÉSENT

FAIRE DE LA MÉDITATION

DORMIR SUFFISAMMENT

FAIRE DE NOUVELLES EXPÉRIENCES

ÊTRE SOCIABLE



Bon à savoir!

Stimulant et tonifiant, il contribue à améliorer la résistance de l'organisme à la fatigue. Bien que moins connues, ses propriétés sur les voies respiratoires sont tout autant intéressantes : il permet de garder une bonne santé respiratoire, notamment au niveau des bronches, et permet une respiration optimale.



Astuce du jour:

COMMENT CONSERVER SES FRUITS PLUS LONGTEMPS?

Votre corbeille de fruits fait grise mine? Placez-y un bouchon de liège coupé en deux : en absorbant l'humidité,

il empêche que les fruits ne mûrissent et pourrissent trop vite.

CITATION DU JOUR

« L'arbre du silence porte les fruits de la paix. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse
Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

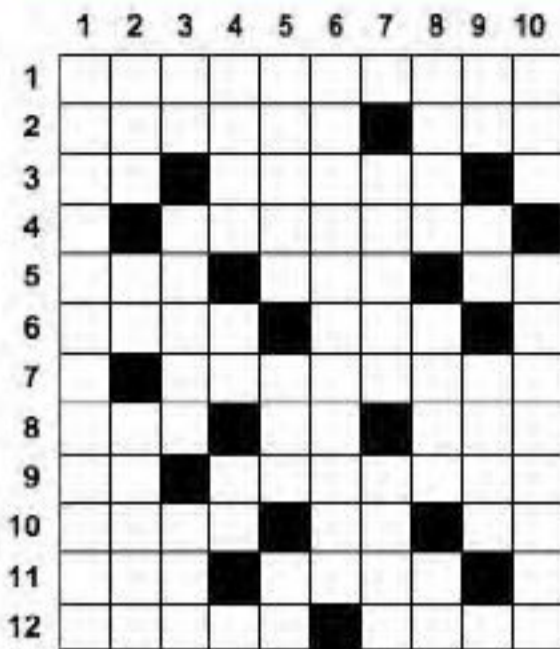
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
L'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

1 - Penaudes - 2 - Irrégulier - Quartier chaud - 3 - Possessif - Agréable - 4 - Punies - 5 - Faisait rougir nos aïeux - Bête - Suivent la théorie - 6 - Châtiée - Média algérien - 7 - Variété de pomme - 8 - Envoyé ad patres - Largeur de calicot - Éructation - 9 - En vogue - Effroi - 10 - Consacré - Romain - Éclat de rire - 11 - Regroupa toutes les paires - Propage - 12 - Vaniteux - Ouverture d'un violon.

VERTICALEMENT

1 - Débauches - 2 - École - Relativement facile à sauter - Alliance - 3 - Cérium - Cristal - Préfixe - 4 - Dévoreur de livres - Double voyelle - Consonne double - 5 - Ils sont mal élevés - Terre d'asile pour naufragés - Partisans d'Himmler - 6 - Courbette - 7 - Tranchée - Versifie - 8 - Lieu de décisions - Coin chaud - Suit le docteur - 9 - Agent de Liaison - Stère - Virée - 10 - Terme de tennis - Clergé.

Mots fléchés

Salaires	Obtus	Rouleur sur piste	Poissons	Déformée
Déférences	Répondre	Signe musical	Petites natures	Courses de cycles
Menour			Coule en Suisse	
Dot le pavé			En vain	
		Tour		
		Far		
De biais		Flétris		Bâillonées
Endetté		Résistance		Tacheté
			De près	
			Bradype	
Vieille bête		Arsonic		Pronom
Abruti sans abri		Référé		Italian
	Grecque		Chef éthiopien	
	Noir de fumée		Brillait sur le Nil	
Orateur grec			Bord	
Tribunal			Roue	
		Blaireau		
		Chrome		
Parente				Dionde anglaise
Frenchit le cap				
		Gratte		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Système politique où le pouvoir appartient aux riches (12 lettres)

E	E	S	R	E	I	T	E	R	R	E	S	I	U	O	N	I	R
E	C	R	P	E	T	S	U	J	E	R	E	T	R	A	L	E	L
E	N	R	A	R	E	G	A	S	U	E	L	U	O	F	M	A	T
T	T	G	I	C	R	U	S	E	E	L	U	O	M	O	R	O	E
E	N	N	O	R	S	O	E	T	E	I	D	U	U	I	I	T	R
R	E	A	O	R	E	E	M	I	T	L	U	S	V	S	N	E	E
U	G	E	H	T	G	T	E	N	R	O	B	O	E	E	E	I	L
T	N	I	E	C	E	N	E	H	C	O	C	N	R	C	L	A	O
N	A	A	S	E	R	O	E	S	R	U	N	A	N	A	O	M	M
O	R	H	N	L	R	M	E	T	N	E	V	L	O	B	E	R	M
M	O	E	E	P	E	R	E	D	R	O	H	E	T	U	G	O	I
E	E	M	T	M	I	E	N	O	L	A	J	R	E	O	T	E	T
R	T	R	N	A	L	S	S	I	A	I	N	B	J	N	N	R	N
T	N	O	I	T	L	E	S	S	E	M	E	C	E	R	E	C	E
U	O	F	E	I	A	E	S	N	E	D	T	S	O	L	V	N	I
O	H	R	B	D	E	N	T	T	E	J	E	R	L	N	E	A	R
L	E	R	R	E	I	T	N	E	E	R	E	I	F	A	T	R	O
B	E	I	E	S	I	R	P	E	T	E	A	R	U	E	V	E	G

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

AMPLE - ANCRE - ARTERE - BERET - BORNE - BRELAN - CHANT - COCHE - CONTE - DENSE - DENT - DIETE - ECRIRE - ENTIER - EVENT - FIERE - FOULE - FORME - GEOLE - GRELE - GROGNE - HAIE - HONTE - HORDE - IMMOLER - INOUI - INTENSE - JALON - JETON - JUSTE - LIBRE - LIERRE - LOUTRE - MESSE - MONTURE - MOULE - NIAIS - NOUBA - NURSE - ORANGE - ORIENT - ORMAIE - PRISE - REJET - REMOUS - RENTE - RUSE - SCARE - SERMON - SERRE - TIERS - TOISE - TONTE - ULTIME - URAETE - USAGER - VALSE - VENTE - VIRAL.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Contrition - 2. Oseille - Ta - 3. Nier - Lunes - 4. Se - Étété - 5. Pré - Ego - Fe - 6. Na! - Année - 7. Réveil - Têt - 8. Agira - Lésé - 9. EE - Ici - 10. Il - Raviner - 11. Out - Ir - Tué - 12. Neutres - S.S.

VERTICALEMENT :

1. Conspiration - 2. Osier - EG(Egée) - Lue - 3. Née - Envie - Tu - 4. Tire - Aérer - 5. RI - Té - la - Air - 6. Illégal - Ivre - 7. Teuton - L.C.I - 8. Ne - Éteint - 9. Ôte - Fées - Eus - 10. Nasse - Terres.

MOTS FLÉCHES 3

HORIZONTALEMENT :

Affolement - File - Écot - Génant - Oui - Ré - Issue - E.V - Éteules - Étai - le - Ise - Fat - Sr - Cri - Remet - Menée - Sur - Ninas - Nie - At - Aubaine.

VERTICALEMENT :

Effervescent - Fine - Terne - Vola - Ea - Iéna - Lénitif - Eau - Té - Tsé - Ar - Sb - Me - Suites - Découle - Muni - Nouée - Serin - Atti - Sort - EE.

MOTS MASQUÉS THURIFERAIRE

Saisie à Chlef de plus de 20 000 litres d'huile de table destinés à la spéculation

Les services de la sûreté de la wilaya de Chlef ont saisi 20.600 litres d'huile de table destinés à la spéculation et à l'utilisation dans des activités industrielles, et ont arrêté trois (3) personnes impliquées dans cette affaire, indique mercredi un communiqué de cette institution sécuritaire. L'opération, menée par la Police judiciaire à l'issue d'une enquête conduite sous la supervision du parquet compétent, a permis le démantèlement d'un réseau criminel spécialisé dans le détournement de produits subventionnés. Les enquêteurs ont intercepté un semi-remorqueur transportant 19.000 litres d'huile avant de découvrir un entrepôt clandestin dans une wilaya voisine, où l'huile était stockée, reconditionnée et son origine dissimulée. Les services de sécurité ont également saisi une quantité supplémentaire de 1.600 litres d'huile, ainsi qu'un grand nombre de seaux vides d'une capacité de 5 litres. L'enquête a révélé que les quantités d'huile saisies étaient détournées de leur vocation de produit alimentaire subventionné, initialement destiné à la consommation domestique, pour être utilisées comme matière première dans deux usines, l'une spécialisée dans la fabrication d'aliments pour animaux et l'autre dans la production de chips, dans le but de réaliser des gains rapides au détriment du pouvoir d'achat des citoyens, ajoute le communiqué. L'opération a également permis la saisie d'un camion, de deux véhicules touristique, de deux pompes électriques, d'une somme de 400.000 dinars, ainsi que des cachets et de factures commerciales falsifiés. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Boukadir, a conclu le communiqué.

Vague de chaleur sur plusieurs wilayas jusqu'à dimanche

Une vague de chaleur affectera plusieurs wilayas du pays à partir de vendredi et se poursuivra jusqu'à dimanche, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis jeudi par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS-canicule concerne les wilayas de Médéa, Djelfa, Bouira, Tizi-Ouzou, M'sila, Mila, Constantine, Guelma et Batna (Ouest), où les températures maximales oscilleront entre 44 et 45 degrés, alors que les minimales varieront entre 26 et 32 degrés tout au long de la validité du bulletin qui s'étale de vendredi à dimanche au moins, précise la même source.

Les wilayas de Béjaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf sont également concernées par cette canicule, avec des températures maximales comprises entre 40 et 42 degrés, atteignant localement 43/45 degrés, la validité du BMS en cours s'étalant jusqu'à dimanche au moins. À Sidi Bel-Abbès, Saïda, Tiaret, Tissemsilt, Aïn Defla, Chlef, Relizane et Mascara, les températures maximales oscilleront entre 44 et 45 degrés, atteignant localement 46 degrés dimanche, alors que les minimales seront entre 26 et 32 degrés durant la validité du BMS, de samedi à dimanche au moins.



Plus de 5 000 morts depuis le début de l'année en Allemagne

L'Allemagne a enregistré environ 5120 décès liés aux vagues de chaleurs depuis le début de l'année, la plupart étant survenus lors de la canicule fin juin, selon les estimations de l'Institut Robert Koch pour les maladies infectieuses (RKI) publiées jeudi. Selon l'institut, environ 2950 des décès estimés au 28 juin concernaient des personnes âgées de 85 ans et plus. Ce chiffre s'élevait à quelque 1320 chez les 75 à 84 ans, à près de 550 chez les 65 à 74 ans et autour de 300 chez les moins de 65 ans. Les estimations du RKI, basées sur des données issues de modèles informatiques, pourraient cependant sous-estimer le nombre réel de victimes. Les calculs de l'Office fédéral allemand de la statistique ont révélé une surmortalité de 6800 cas durant la semaine du 22 au 28 juin. Les deux institutions utilisent toutefois des méthodes de calcul différentes. Selon le service météorologique allemand (DWD), juin 2026 a été le deuxième mois le plus chaud jamais enregistré avec une température moyenne de 19,5 degrés. Et selon les données actuelles, la nuit du 27 au 28 juin a été la plus chaude jamais enregistrée en Allemagne.

Espagne : record de chaleur absolu enregistré à Barcelone

Barcelone a enregistré mercredi un record absolu de température, à 40,7 C dans les hauteurs de la ville, ont annoncé les services météorologiques régionaux, battant le précédent record de 40 C enregistré en juillet 2024. A Barcelone, ville très prisée des touristes, la proximité de la mer a tendance à atténuer la chaleur, selon les météorologues. L'observatoire Fabra, l'un des plus importants de la ville, a atteint 40,7 C, selon les données provisoires de l'agence météorologique catalane Meteocat. Un peu plus tôt, l'organisme avait indiqué que ce même observatoire avait enregistré une température de 40,5 C avec laquelle on dépassait déjà "le record absolu" de "112 ans de données" pour cet endroit, qui se situait auparavant à 40,0 C, atteints en juillet 2024, a expliqué Meteocat sur le réseaux sociaux.

Saisie de quantités importantes de comprimés psychotropes à Laghouat

Les services des Douanes ont saisi des quantités importantes de comprimés psychotropes dans les wilayas de Laghouat, d'El-Oued et de Béchar, indique jeudi un communiqué de la Direction générale des Douanes. Les agents de la Brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande des Douanes de Laghouat, en coordination avec les éléments de la Brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants relevant de la Sûreté de la wilaya de Laghouat, sont parvenus à déjouer une tentative de transport

d'une quantité de psychotropes dissimulée à bord d'un véhicule de tourisme, et ce dans le territoire de la Direction régionale des Douanes de Laghouat, lit-on dans le communiqué. L'opération s'est soldée par la saisie de 14400 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, l'arrestation d'un individu qui a été présenté devant les juridictions compétentes, outre la saisie du véhicule de tourisme utilisé pour le transport de ces substances, ajoute le communiqué. Dans une autre opération, les agents de la Brigade mobile des Douanes

d'El-Oued, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes d'El-Oued (territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes de Ouargla), ont saisi, en coordination avec les éléments du Service de prévention et de sécurité de l'armée d'El-Oued et du Service régional de la police judiciaire de la sécurité de l'armée de la 4e Région militaire de Ouargla, 7.329 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg, soigneusement dissimulés dans un sac en plastique derrière le siège du conducteur d'un camion de marque Shacman chargé de 13.000 kg de pommes de terre. Cette opération s'est soldée par la saisie des comprimés psychotropes et du moyen de transport, ainsi que par l'arrestation du suspect, qui a été déféré devant les

juridictions compétentes. Par ailleurs, dans la wilaya de Béchar, la Brigade mobile ainsi que les Brigades polyvalentes d'Abadla et de Béni Abbès, relevant de l'Inspection divisionnaire des Douanes de Béchar, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), ont déjoué une tentative de contrebande de 81.150 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg. Ces opérations témoignent de "la vigilance et la disponibilité des services des Douanes algériennes, en coordination avec les différents corps de sécurité, pour lutter contre les réseaux de contrebande et de crime organisé, et ainsi protéger l'économie nationale et préserver la santé et la sécurité publiques", conclut le communiqué.

Pétrole: le Brent à plus de 76 dollars le baril

Les prix du pétrole étaient stables vendredi, les marchés restent suspendus à l'évolution de tensions au Moyen-Orient sur fond d'intenses efforts de négociation en cours pour la désescalade. En début de séances, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en septembre, perdait 0,28% à 76,09 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en août, se modérait de 0,32% à 71,85 dollars.

EXPRESS- HISTORIQUE

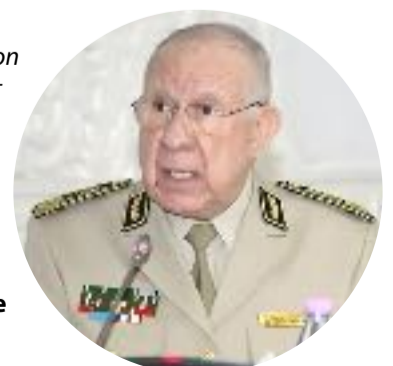
La guerre reprend de plus belle



AUX POINGS

"L'Académie militaire de Cherchell, de par son prestige, la crédibilité de son image, son rayonnement international ainsi que la compétence de ses diplômés, constitue un véritable reflet du niveau d'excellence atteint par notre système de formation militaire.

Le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'ANP





Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 18 km/h
Humidité : 51%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 16 km/h
Humidité : 65%

Samedi 26 mouharam 1448

Dohr : 12h54
Assar : 16h45
Maghreb : 20h12
Îcha : 21h50

Dimanche 27
mouharam 1448
Sobh : 03h51
Chourouk : 05h39

PRÉSIDENTIELLE 2027 EN FRANCE

Ségolène Royal candidate à la primaire des socialistes

Vingt ans après avoir croisé le fer avec Nicolas Sarkozy au second tour de la présidentielle remportée par ce dernier, la socialiste Ségolène Royal compte s'engager dans la course à l'Élysée prévue en 2027.

Figure incontournable du paysage politique français et ancienne ministre qui a dirigé plusieurs portefeuilles à différents intervalles entre 1992 et 2017, la socialiste Ségolène Royal vient d'annoncer sa candidature à la candidature du Parti socialiste aux élections présidentielles de 2027. Autrement dit, Mme Royale va passer, aux côtés d'autres candidats du parti, l'épreuve de la primaire des socialistes prévue en octobre prochain. Un premier test qu'il faut réussir avant d'espérer participer à la course présidentielle de l'année prochaine. En effet, dans une publication faite sur son compte Facebook, Mme Royal a annoncé avoir « décidé de participer à la primaire après de nombreux échanges avec des gens rencontrés, des élus, des citoyens actifs dans des associations, des entreprises », soulignant prendre cette initiative « avec humilité, sans égo, et sans posture de supériorité comme on en voit trop. » Elle poursuit en expliquant qu'elle a pris cette décision pour « servir, en étant à l'écoute, avec discernement, expérimentée et respectueuse des différences de points de vue ». Mme Royal s'en est, ensuite, prise à « l'extrême droite, aux portes du pouvoir », comme pour annoncer, d'ores et déjà, une prochaine bataille avec les néofascistes, s'interrogeant : « Comment pourrais-je ne rien faire, face à l'hypothèse selon laquelle la première femme de l'histoire de France qui accèderait à la présidence en serait issue ? » Pour Mme Royal, la France, « secouée par de multiples crises », a besoin d'un « avenir rassurant pour retrouver une France tranquille et confiante en son destin ».



Poursuivant l'explication de sa décision, l'ancienne épouse de François Hollande, avance ses priorités. D'abord, « un ordre juste dans tous les domaines, pour redonner du pouvoir d'achat, relancer l'activité économique sans détruire les protections sociales et en luttant contre la vie chère. » Ordre juste pour l'éducation, la santé, la sécurité quotidienne ». Deuxièmement, la candidate à la candidature évoque l'urgence climatique, s'engageant à « l'application énergique des décisions de la COP21, que j'ai présidée », tandis qu'elle compte trouver des solutions aux problèmes des « TPE-PME artisanales, industrielles et agricoles qui souffrent de la flambée du prix de l'énergie. » Quatrièmement, elle s'engage à « la reconstruction d'un État fort » qui ne « tolère aucune violence contre les enfants. Zéro tolérance pour les agresseurs, lutte implacable contre les violences sexuelles (...). Outre le retour à

une « stature diplomatique dans laquelle la France retrouve son rôle historique de puissance médiatrice, pour œuvrer partout à la paix juste et durable, dans la continuité de la vision de Charles de Gaulle, de François Mitterrand et de Jacques Chirac », a-t-elle ajouté.

Farid Guellil

RAFFINERIE D'ARZEW Un « incident totalement maîtrisé », selon Sonatrach

Un incident est survenu au niveau de la raffinerie d'Arzew (wilaya d'Oran) sans faire de blessés ni de perte humaine, a indiqué le groupe Sonatrach dans un communiqué, soulignant que la situation a été totalement maîtrisée. L'incident s'est produit jeudi dernier à 2h30 au niveau de l'unité d'emballage divisionnaire des huiles finies 5L 3900 de cette raffinerie située dans la zone industrielle d'Arzew, a précisé Sonatrach ajoutant que « toutes les mesures ont été prises afin d'en déterminer les causes », selon la même source, « la situation de cet incident a été complètement maîtrisée à 4h40 et aucun blessé ni aucune victime n'ont été enregistrés, et ce, grâce à l'activation du Plan d'aide mutuelle (PAM) et aux moyens déployés par le Poste de commandement tactique (PCT) d'Arzew, avec l'assistance des services de la Protection civile ». S'agissant de la production de carburants et de lubrifiants, le groupe Sonatrach a rassuré qu'« elle n'a pas été affectée » et que « l'approvisionnement du marché national à partir de la raffinerie d'Arzew se poursuit normalement, sans aucune perturbation », a-t-il conclu le document.

L. Zeggane

LA DÉCISION A PRIS EFFET DEPUIS HIER L'Algérie rouvre son espace aérien au Mali

L'Algérie a décidé de rouvrir intégralement son espace aérien à l'aviation du Mali, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué, soulignant que cette décision prend effet à partir du 10 juillet 2026 (hier, ndlr). Cette décision inclut tous les vols à destination et en provenance du Mali via les différentes destinations internationales, précise le MDN. Il convient de rappeler que l'Algérie avait fermé son espace aérien à l'aviation malienne en date du 7 avril 2025. Les raisons de cette décision souveraine étaient liées au drone malien abattu par les forces aériennes de l'Armée nationale populaire après avoir violé l'espace algérien.

R. N.

5e SOMMET ONU SIEN DES CHEFS DE POLICE Badaoui participe au rendez-vous de New York

Le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), Ali Badaoui, a participé à New York (États-Unis) au 5^e sommet des chefs de police des Nations unies (UNCOPS), dont les travaux ont pris fin, hier, indique un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale. La participation de la délégation algérienne, conduite par Badaoui et composée du chef d'état-major de la Gendarmerie nationale, le général-major Rafik Bouakaz, ainsi que de hauts cadres de la Sûreté nationale, s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération policière internationale face aux défis sécuritaires transnationaux", ajoute la même source.

Lors de la séance d'ouverture de ce sommet, tenu du 6 au 10 juillet, le DGSN a prononcé une allocution, en présence de l'ambassadeur, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, dans laquelle il a réaffirmé "l'engagement de l'Algérie à consolider la coopération sécuritaire internationale pour faire face aux défis sécuritaires régionaux et internationaux".

Il a également mis en avant "les efforts de l'Algérie visant à appuyer les capacités des services de police africains, à travers la mise en œuvre de plusieurs programmes de formation dans les domaines de la lutte contre le crime organisé, à l'instar de la cybercriminalité et du trafic illicite de drogues, outre la criminalistique et la gestion des crises". Par la même occasion, le DGSN a salué "l'initiative des Nations unies relative à la session de formation organisée en Algérie en mai dernier, au profit des services d'application de la loi "Sûreté et Gendarmerie nationales", sur le rôle des missions de l'ONU dans le maintien de la sécurité et de la paix".

R. N.

SOUS-RIRE

La guerre reprend de plus belle



Belkacem